

FANCH COANT

Ecoles publiques

en

**Léon clérical
Terre des prêtres**

Plabennec et son canton

Ecoles publiques

en

Léon clérical,
Terre des prêtres

canton de

Plabennec

Kersaint, Bourg-Blanc, Drennec et Plouvien

Fanch Coant
fanchcoant@aol.com

Introduction

Plabennec vient d'inaugurer un collège public neuf. Un grand événement, où que ça se fasse en France, mais à Plabennec, c'est un fait assez incroyable qu'un certain nombre de Plabennecois n'espérait plus ! Le résultat d'une longue histoire qui a vu l'école publique survivre difficilement, être réduite à néant, renaître, puis trouver sa place dans ce canton dominé pendant plus d'un siècle par une Église qui y a organisé sa société cléricale.

Cette « démocratie cléricale » du Léon présente des caractéristiques particulières au début du XX^e siècle, qui ont surpris Siegfried, un observateur reconnu :

« La profondeur de la foi catholique, le respect sacré de l'Église et de ses prêtres donnent au clergé, je ne dis pas une influence, mais une puissance devant laquelle toute autre puissance plie ou disparaît...Nulle part le cléricalisme, dans le sens du pouvoir politique n'est plus incontesté. Tous les Bretons sont religieux; le Léonard, lui, est clérical. Le Léon est une théocratie. »

Une "théocratie dominatrice", selon Le Fèbvre, qui constate que *« la religion domine la vie publique et la vie privée »*, et que *« la crainte de l'enfer l'emporte comme moyen d'action sur l'amour de Dieu. »*

Pour maintenir cette société, l'Église a mis en place des structures nombreuses, économiques, culturelles, sportives, scolaires, permettant une évolution nécessaire, par souci, bien-sûr d'améliorer les conditions de vie, mais surtout pour pouvoir garder le contrôle de ces activités et des paroissiens qui y participent.

Yvon Tranvouez décrit bien cette situation des années 1950 :

« Imaginons un jeune agriculteur de Plabennec au milieu des années cinquante. Baptisé à l'église paroissiale, il est allé à l'école Saint-Joseph, et peut-être a-t-il fait quelques années au collège Saint-François de Lesneven. Familier du patronage, il est devenu ensuite militant jaciste, participant aux sessions de formation comme aux coupes de la joie : une grande époque culminant dans le voyage à Paris pour le congrès du vingtième anniversaire de la JAC en 1950. Sans surprise, il a trouvé sa femme parmi les jeunes filles de la JACF. Pour tout ce qui concerne son exploitation, en amont comme en aval, il a affaire à l'Office central. Il joue au foot à l'Étoile Saint-Ténénan. Sa femme fait les courses à La Léonarde, la coopérative créée par Saïg ar Gall, haute figure du Sillon local. Il a un

frère missionnaire en Afrique, un autre vicaire dans le diocèse et deux tantes religieuses. Aux élections, il vote pour André Colin, le député MRP, ça va de soi. Le curé ou le vicaire s'invitent volontiers à la table familiale... Bref, depuis le berceau, notre homme vit dans un univers catholique de part en part. Est-ce à dire que rien n'a bougé ? Non, au contraire. Toutes ces institutions confessionnelles ont eu pour caractéristique commune d'accompagner le changement, et donc d'accommoder la modernité à la tradition catholique. »(27)

Dans ce Léon, bien plus divers qu'on ne l'imagine habituellement, de Saint-Renan à Saint-Pol en passant par les paroisses côtières, Plabennec tient une place particulière en maintenant le flambeau plus haut que les autres, battant de nombreux records.

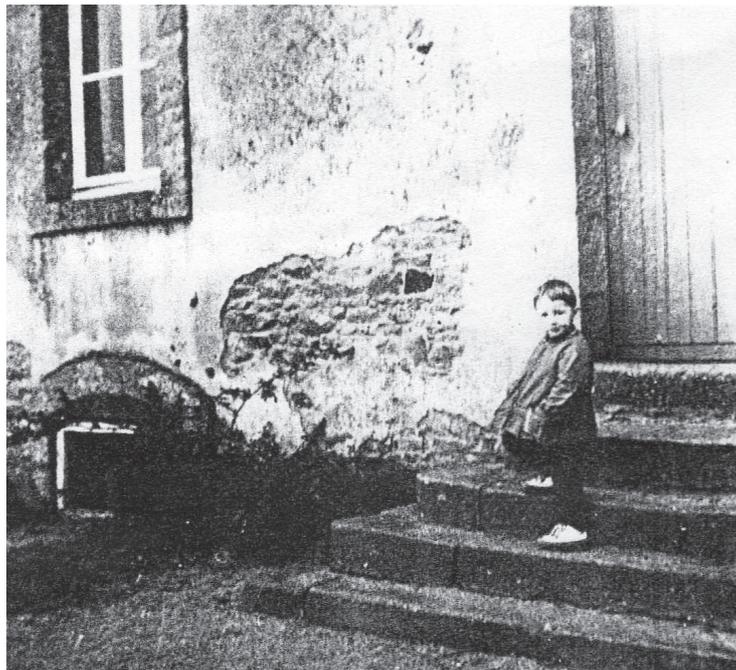
Si le taux des pascalisants est en 1957 de 92% à Lesneven, Lannilis, Plouescat, il est de 97% à Plabennec. La fréquentation régulière de la messe dominicale est de 94%, soit environ 10% de plus que dans les cantons voisins.

La fréquentation des écoles catholiques bat aussi des records : en 1911, le canton est le seul à scolariser plus de 75% des filles en privé (dans la commune de Plabennec, le taux voisine les 95% !). En 1951, le taux du canton passe au-dessus de 90% (99% à Plabennec, bientôt 100%).

Dans un tel contexte, les écoles publiques, n'étant pas catholiques, ont eu bien du mal à survivre, jusqu'aux années noires d'après 1950, où beaucoup ont fermé.

Le texte qui suit essaie de montrer dans quel climat difficile les défenseurs de l'enseignement public ont mené leur combat, surtout à Plabennec où l'école n'a pas été pendant longtemps considérée comme plabennecoise, mais comme une verrue à extirper.

Un élève en blouse sur les marches de la Mairie -Ecole, avant 1960. (photo Mme Roudaut)



Les écoles à Plabennec.

Jusqu'à 1880.

Sous l'Ancien Régime .

Le développement de l'enseignement à Plabennec a été, comme ailleurs, un processus lent, fait d'avancées et de reculs. Les nobles, les bourgeois et les paysans aisés souhaitent éduquer leurs enfants, et l'Église veut permettre la promotion de quelques jeunes paroissiens à son service.

Toutefois, des craintes se manifestent : le Procureur Général au parlement de Bretagne pense, en 1763, que *« parmi les gens du peuple, il n'est pas nécessaire de savoir lire et écrire qu'à ceux qui vivent par cet art »*. Voltaire veut *« proscrire l'étude chez les laboureurs »*, c'est inutile pour conduire une charrue. Diderot et Rousseau estiment, eux, que l'enseignement est un instrument de promotion et de civisme pour tous les citoyens.

Localement, des écoles ont existé au cours des siècles. Il y en a eu une à Lesneven en 1426, à Ploudaniel en 1577, à Lannilis, Lesneven et Landerneau vers 1620-1630 et à Kersaint-Plabennec au XVI^e siècle. Toutefois, il n'existe pas de documents attestant de leur durée d'existence.

Monseigneur de La Marche, évêque du Léon, visite régulièrement les petites écoles des paroisses. En 1781, il note la bonne tenue des écoles de Plabennec, Ploudaniel, Landéda et Plouguerneau. A Plabennec, il remplace par un jeune ecclésiastique un vieux prêtre de 77 ans qui enseigne encore. Il verse une aide financière au « maître de latin » de Landéda. Les « petites écoles » s'appliquent surtout à *« familiariser les élèves avec les vérités fondamentales de la religion chrétienne »*. On y apprend aussi à lire, éventuellement à écrire, puis à compter. En plus, il existe dans le Léon plus de quatorze écoles avec des maîtres laïcs, destinées à des enfants de parents aisés.

Plabennec fait alors partie d'une zone plus favorisée du Léon, aux écoles plus nombreuses destinées aux enfants de familles aisées, entre Landivisiau, Guipavas et Plounéour-Trez, zone de culture et de commerce de chanvre et de lin.

Cependant, la Bretagne, dans son ensemble, se trouve moins scolarisée que le reste de la France. En 1789, un homme sur trois, et une femme sur dix, savent signer, dans le Finistère, alors que la moyenne nationale est, respectivement, de un sur deux, et une sur quatre.

A la Révolution : 1789-1800.

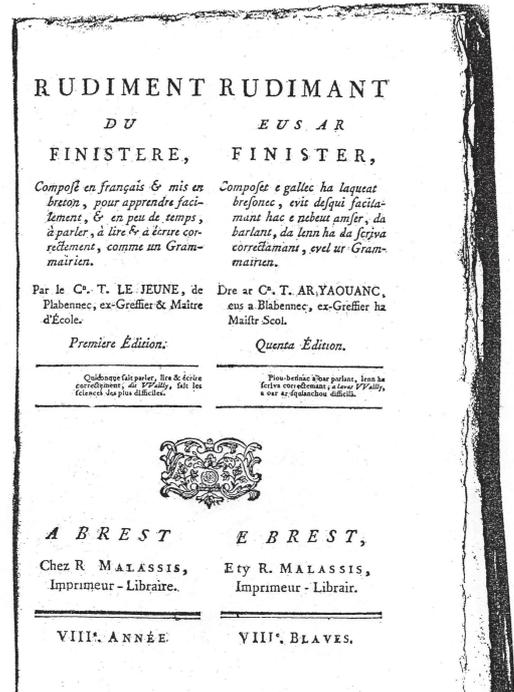
Le souhait généreux d'instaurer une école gratuite de garçons et de filles pour 1000 habitants se transforme rapidement, vu les moyens, en une école par canton, mais peu ne se met en place. En réalité, c'est une régression importante : les anciennes structures, essentiellement religieuses, disparaissent. Les instituteurs nommés par la République, aux capacités parfois limitées, semblent boycottés, comme à Kernilis où il n'y a pas d'élèves. Les deux écoles de Lesneven ont 6 élèves. Pour le canton de Plabennec, les enquêtes sur ce sujet ont disparu.

C'est à cette époque que Tanguy Le Jeune (Ar Yaouanc), né en 1759 à Landouardon, près du bourg, écrit différents ouvrages en breton et français. Il est maître d'école à Plabennec, avant d'exercer ce métier et celui de greffier à Bourg-Blanc, jusqu'à sa mort. Puis vient un certain Kadic (ar C'hadic Koat-an -Abat).

Le Jeune Tanguy. (T. Ar Youanc).

Modeste maître d'école du bourg de Plabennec, né le 19 avril 1759, au village de Landouardon, dans cette commune, où il est mort le 9 avril 1811. Il est l'auteur de différents ouvrages propres à faciliter aux paysans bas-bretons l'intelligence de la langue française. Ce sont : « *Rudiment euz ar Finister; Rudiment du Finistère, en breton et en français.* », an VIII (1800) « *Bibliothèque des enfants de la campagne, à l'usage des écoles primaires, contenant toutes sortes d'écrits très utiles aux personnes de toutes professions.* », an IX (1801). Une troisième édition, revue et augmentée, a paru en 1808. « *Alphabet breton et français pour les commerçants* », an 1801.

Extrait de biographie bretonne de Levot (1857)
(Document Bothorel)



De 1800 à 1830 à Plabennec.

Les garçons.

« *En 1805, le niveau d'instruction des Finistériens est bas, 150 maîtres sur 300 étant illettrés selon le préfet de l'époque* ». (3)

En 1807, au début du 1^{er} Empire, la commune écrit devoir pourvoir en priorité :

- au logement du curé,
- au loyer de la mairie,
- au traitement d'une secrétaire de mairie,
- à sa quote-part pour l'école primaire, soit 60 francs pour le loyer de l'instituteur...

Mais ces 60 francs ne seront pas versés avant 1814. Cette année là, Jean-Marie Guéguen, qui enseigne à Plabennec depuis janvier 1813, perçoit cette indemnité augmentée pour « *récompense des soins qu'il donne aux enfants malheureux* ». (23).

Peu de communes ont alors des écoles de garçons, sauf Bourg-Blanc dès 1810. A Plouvien il faut attendre 1819, et à Kersaint 1830. Le Drennec a un maître ambulant entre 1801 et 1814. Les écoles de filles sont plus tardives : en 1823 à Plabennec.

En 1820, cet instituteur, breveté, et ayant fort belle écriture, est âgé de 28 ans. Il a 39 élèves payant une rétribution, constituant l'essentiel de son salaire, et 9 enfants indigents désignés par M. le Curé et M. le Maire, en contre partie du loyer de la commune. On lui reproche d'être querelleur et impertinent, et de s'enivrer parfois. Il fait par ailleurs « *commerce de sabots, d'allumettes, de chandelles, de bouillie et de pain* » pour améliorer ses maigres revenus, sa femme étant boulangère.(1) Il fait classe dans un local lui appartenant. Les locaux utilisés à cette époque ne sont souvent pas adaptés : en 1829, une école de Plabennec est installée dans une écurie désaffectée.

En 1827, l'instituteur n'est ni breveté, ni autorisé. D'autres instituteurs, parfois aussi non brevetés et non autorisés, enseignent à domicile, de village en village, en 1822 et 1827. « *Parfois ceux-ci s'enivrent avec les parents, pour salaire d'une leçon,.... ils sont colporteurs de scandales et d'immoralités* ».

En 1830, deux écoles de garçons existent, l'une communale, l'autre libre, tenues par deux homonymes « Le Gat ». Le premier scolarise 75 élèves, dont 50 gratuits, et le second 30, dont 5 gratuits. Mais une centaine d'autres n'ont aucune relation avec l'enseignement. Il est toutefois à noter que même les enfants scolarisés ne le sont que de façon irrégulière,

surtout durant les mois d'hiver, en dehors de l'époque des travaux agricoles. L'état des chemins, désastreux, boueux en hiver, et la pauvreté d'une part importante de la population ne facilitent pas cette scolarisation.

L'âge des élèves varie de 7 à 15 ans : c'est ce qui est pris en compte pour l'établissement de la liste des petits indigents de Plabennec. En fait, à Lesneven et à Lannilis, les entrées se font entre 7 et 12 ans, et les sorties à 14 ou 15 ans, d'après une enquête de l'époque. « *L'essentiel de l'instruction, à cette époque, semble se résumer à lire, le latin dans le missel et le catéchisme en breton.* ». (3)

Les filles.

Pour les filles, en 1823, une classe est tenue depuis peu par Mme Vve Normant et permet l'éducation de 55 élèves, dont 8 indigentes. Elle ne semble plus exister en 1827.

En 1830, Jeannette Le Guillou s'installe dans une classe qui semble être chez elle, mais qui est reconnue par la commune pendant plus de 20 années. Elle a 30 élèves, dont 5 indigentes. Elle possède un brevet délivré par l'abbé Blanchard et perçoit la moitié de l'indemnité de l'instituteur, versée par la mairie.

La mixité n'existe pas. Si celle-ci est parfois tolérée en ville (comme à Morlaix), elle est considérée par le Conseil Royal comme « *une des plus grandes causes de corruption.* ».

Dans la plus grande partie de la population, bretonnante et essentiellement rurale, la demande d'éducation n'est pas très forte, l'enseignement se faisant en français et étant payant pour la plupart des élèves.

Le préfet de Quimper, en 1827, fait au ministre, à propos « *du peuple des campagnes* », un constat plutôt méprisant : « *Son caractère apathique et insouciant le rend indifférent aux améliorations qui sur tous les points du royaume ont changé la situation des classes analogues. Il a conservé les usages, les mœurs de ses pères. Il est ignorant. Dans la plupart des localités, il cultive peu ou mal, vit dans la pauvreté, se livre aux pratiques minutieuses d'une dévotion exagérée. Un tel peuple sur lequel le clergé exerce une autorité absolue sera toujours inoffensif.* » (2). Des administrateurs affirment que c'est « *un peuple qui mérite un régime colonial* ».

De 1830 à 1850.

Suite à une ordonnance royale de 1830, le conseil municipal décide d'allouer un traitement fixe de 150 francs et une indemnité de logement de 50 francs à l'instituteur, et de 80 et 40 francs à l'institutrice. Il décide aussi que : « *La rétribution mensuelle à payer par les familles sera de un franc pour les enfants apprenant seulement à lire, et de un franc 50 centimes pour les enfants apprenant à lire, à écrire et à calculer. L'instituteur recevra gratuitement à ses leçons un indigent pour 5 élèves payants.* » (23)

Un effort est fait pour ces enfants indigents, « *dont le nombre n'est pas connu, même approximativement, le conseil est d'avis que des enfants des deux sexes soient admis aux leçons gratuites, moyennant une somme de douze francs par an, que la commune paierait pour chacun de ces enfants.* ».

En 1831, Le conseil municipal vote une somme de 200 francs pour l'entretien d'un élève-maître à la nouvelle École Normale de Rennes, qui lui donnera « *une année d'instruction solide et de bonne méthode* ». Il considère qu'« *une éducation basée sur la religion et la morale est une source féconde de prospérité, qu'elle nous apprend à jouir sagement de notre liberté, qu'elle contribue au bon ordre, ...tend de mille manières à nous rendre heureux* ». Le conseil veut « *hâter le développement de l'instruction primaire, dont la nécessité est si vivement ressentie* » dans la commune. L'École Normale ne forme que des instituteurs, pas d'institutrices, l'éducation des filles est loin d'être vue comme une nécessité.

En 1832, la municipalité décide que le maître d'école sera tenu d'admettre dans sa classe le nombre de 50 indigents, en plus des payants. Elle exige aussi qu'il change de méthode

d'enseignement s'il veut être maintenu (vote : 8 contre 7). La salle de classe se révèle très vite exigüe. En 1833, l'effectif semble être monté à une centaine de garçons. La municipalité décide alors de réduire sa participation de 12 à 8 francs par élève.

La scolarisation moyenne en France est meilleure qu'en région du Léon, mais surtout que dans le reste du Finistère, où elle est désastreuse. En France, sur trois millions d'enfants, seuls deux sont scolarisés. La loi Guizot veut améliorer cette situation et rend la construction de l'école primaire obligatoire dans toute commune de plus de 500 habitants.

Cette loi met aussi en place des comités de surveillance. Celui de Plabennec est composé du maire M. Tréguier, du curé M. Le Bars, du juge de paix M. Lucas, du notaire et d'un propriétaire M. Colin. Durant la visite chez M. Le Gat, en 1834, le maire et M. Colin trouvent au maître « *moralité et capacité* ». M. Lucas « *croit devoir observer avec impartialité que l'instituteur ne lui paraît pas posséder les connaissances désirables, notamment en poids et mesures...pour diriger une école.* ». Tous apprécient toutefois son excellente moralité, mais l'administration jugera finalement qu'il a « *peu de capacité* ». Il quittera l'école communale, pour ouvrir une « *école privée* » dans le bourg, chez lui.

En 1835, le projet **Mairie-École** est réalisé par la commune. L'instituteur est logé près de l'église, sur un terrain offert par le maire, M. Tréguier

Chopin
Hocot
Jean apère Lamouez
Colin
Guarvach
SILAVAYCH
paul Bléven
jean maria la gisac
E. abireg
r. j. sequev
gabrielle d'ab
jean bozec
Yves le breston
J. Bouchon
VISANTBRIANT
M. d'ON
HOUSSIER
L. Gall
Tréguier

Signatures de conseillers municipaux, en 1837.

Des différences très importantes existent, bien que ces conseillers aient été élus parmi les 200 électeurs aisés de la commune. (le vote censitaire impose de payer un minimum d'impôts pour être électeur et élu.). Certains sont illettrés. (Arch. mairie)

En 1837, dans le Finistère, sur 281 communes, 125 « *n'ont aucune espèce d'école* » et « *on peut considérer que les 2/3 des enfants ne reçoivent aucune instruction...* » Cette année-là, M. Kerhuel revient de sa formation à l'École Normale de Rennes, pour « *professer l'enseignement au lieu de sa naissance.* ». Il a 70 élèves à son arrivée, puis de 50 à 60 les années suivantes, en hiver, et une vingtaine de moins en été, les enfants étant sollicités pour différents travaux. Il dispose d'un logement à l'école et perçoit un traitement de 350 francs de la commune et 260 francs par les rétributions scolaires des élèves.

Cette même année, la municipalité se déclare consciente « *des bienfaits de l'instruction* » et décide déjà « *d'agrandir la classe de la maison d'école* », meuble le logement du maître, et alloue « *un traitement assez élevé pour pouvoir fixer un instituteur suffisamment instruit et capable.* ». Ceci est remarquable car « *les salaires des instituteurs sont si bas qu'ils ont du mal à se mettre en ménage et que les démissions sont nombreuses. Le Tableau de l'Instruction primaire en France (Lorain-1837) signale que certains sont réduits à la mendicité et qu'ils ne savent pas tous écrire. Il signale aussi que peu d'enfants lisent couramment au bout de 5 à 6 ans, pour aborder enfin l'écriture. Le calcul est nul. Le catéchisme s'apprend de routine* ». (3)

La même année, M. Le Gat, ancien instituteur communal à Plabennec, revient de Ploudaniel et réinstalle chez lui une « *école privée* » où il éduque de 20 à 30 enfants payants. Les revenus qu'il en tire ne se monte qu'à 150 ou 200 francs par an. Soit bien moins que

l'instituteur communal (610 F), ou que l'institutrice communale (de 270 à 300 F par an). Il partira à Bourg-Blanc en 1839, où ses revenus baisseront encore, pour revenir encore à Plabennec retenter sa chance, l'année suivante.

En 1838, une visite du comité local d'éducation, composé du maire, de son adjoint, du curé et du juge de paix, donne les résultats suivants :

	<u>Elèves gratuits</u>	<u>Elèves hiver été</u>		<u>Enseignement</u>	<u>Appréciation</u>	<u>Progrès faits</u>
École communale de garçons de M.kerhuel	30	52	40	Simultané et mutuel	Très bien	oui
École privée de M.Le Gat	0	20	16	simultané	Assez bien	insensiblement
École de filles de Mme Guillou	8	40	20	mixte	Bien	insensiblement

Nombre des enfants non scolarisés : - garçons : 150
- filles : 180

En 1841, pour une population de 3540 habitants, il est relevé que 150 familles sont en état de payer la rétribution scolaire et 180 familles sont considérées comme indigentes. Sur environ 330 enfants scolarisables, 55 sont scolarisés payants et 20 scolarisés gratuits, les autres, au nombre très fluctuant selon les écrits de l'époque, ne fréquentent pas l'école.

Mme Le Guillou, maîtresse dans la classe des filles, reçoit de la commune un traitement très minime. Les rétributions payées par les parents leur donnent un complément de 220 à la première et de 300F au second. En 1842, le comité constate que ce dernier mérite les plus grands éloges et relève que « *Les élèves font des progrès qui seraient bien plus remarquables s'ils ne rencontraient dans l'insouciance et le peu d'instruction des parents un obstacle qu'on ne peut espérer de vaincre qu'avec du temps et de la persévérance.* ». Pour y remédier, « *M. Kerhuel a créé une école d'adultes dont les élèves augmentent et font des progrès satisfaisants.* ». Le comité décide d'installer les tableaux noirs, oubliés par la municipalité précédente.

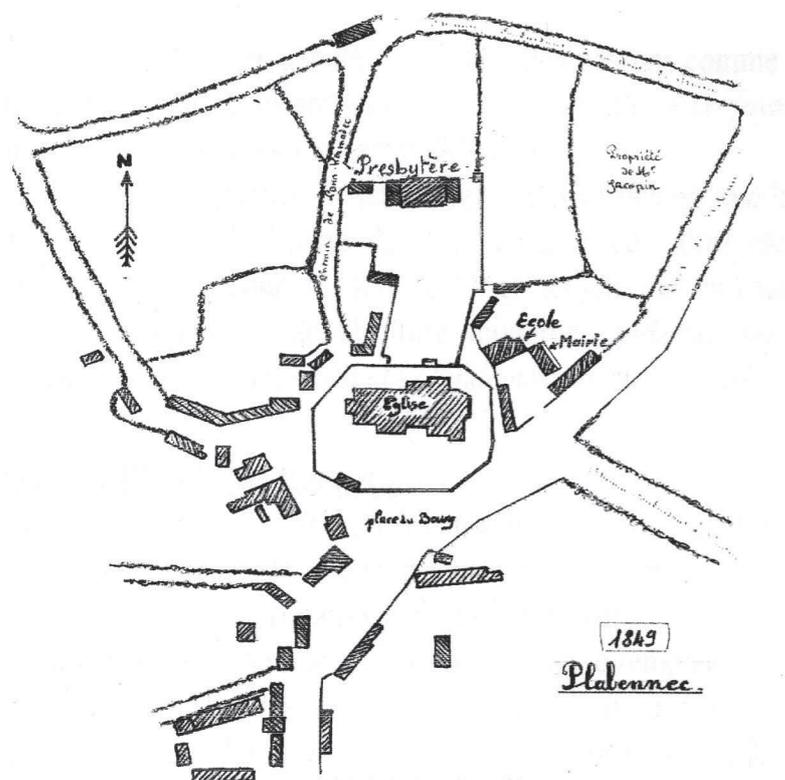
La nouvelle école pour les garçons est ouverte en **1849**, comprenant une classe pour 120 élèves, le long de la route de Lesneven, son pignon touchant le mur du cimetière entourant l'église, à un endroit où est déjà l'ancienne mairie- école et où siège le juge de paix, jouxtant la prison. Les murs de clôture et les fosses d'aisances seront ajoutés en 1851. (Le bâtiment et de hauts pans de murs subsistent encore près du presbytère actuel.). Dans la classe, il n'y a que quelques vieilles tables et quelques vieux bancs, en nombre insuffisant. « *Il faut des tableaux, des estrades, et principalement un plancher pour la salubrité.* ». Le mobilier va encore rester vieux et vermoulu plusieurs années.

Ces constructions importantes, l'achat du nouveau presbytère de l'époque, remplaçant celui de Landouardon trop éloigné du bourg, la réfection et le tracé de nouvelles routes, sont payées par les taxes sur les alcools, perçues à l'octroi de Plabennec, par les impôts fonciers et mobiliers, sur les portes et fenêtres, et surtout par la vente de 108 parcelles qui étaient franchises communales. Hors quelques routes importantes, les autres sont boueuses et impraticables en hiver.

Avant 1848 et l'établissement du suffrage universel, le vote est censitaire, et seuls les 200 hommes les plus riches de la commune peuvent participer aux élections et devenir conseillers municipaux. Ceux-ci ne souhaitent pas voir augmenter leurs impôts et réclament au sous-préfet des subventions qui n'arrivent que rarement.

A l'opposé de cette fraction aisée, et en général instruite, existe celle des pauvres, bien plus importante. Sur une population de 3600 habitants, en 1847, 800 sont considérés

vivants de charité et subissants des disettes. (La mendicité est d'ailleurs réglementée dans la commune, par jour et par secteur). Leurs enfants ne peuvent fréquenter l'école, sauf ceux acceptés gratuitement, dont les parents sont cultivateurs, journaliers, tisserands, lingère, cantonnier, tailleur, jardinier, maçon, charron, cordonnier, garde-champêtre ou ravaudeur...



Bourg de Plabennec en 1849.



Le bâtiment de l'école des garçons de 1849, après réfection et agrandissement en 1873. Il est actuellement intégré dans le magasin Caténa et utilisé en logements. (vue prise de l'arrière de l'église)

De 1850 à 1882 : Les deux écoles communales publiques deviennent catholiques.

Au début de l'Empire de Napoléon III, la loi du comte Falloux réorganise l'enseignement, avec l'aide de Thiers. Se souvenant de la peur provoquée par la révolution de 1848, il favorise l'église catholique, rempart de « l'ordre social », contre les instituteurs qui sont « 37 000 socialistes anti-curés. ». Pour Thiers, « ces détestables petits instituteurs laïcs sont le plus terrible fléau de notre pays. ».(3) Pour le comte de Montalembert, « Il y a en France deux armées en présence..., l'armée des instituteurs et l'armée des curés. » Pour lui, cette dernière est « la sauvegarde de la société et inspire le respect du droit de propriété »(3)

Cette loi est votée par les députés, sauf par quelques-uns comme Monseigneur Cazalis qui la trouve trop tiède, n'anéantissant pas l'Université, « ce foyer d'athéisme », ni par Victor Hugo qui y voit « la sacristie souveraine. ».

C'est aussi à cette époque que le pape Grégoire XVI précise que le droit religieux prime sur le droit civil, que la liberté de conscience et de cultes est « un délire », « une pernicieuse erreur ». L'évêque de Quimper, Mgr Sergent met en cause la liberté de penser, la tolérance, l'enseignement de l'histoire moderne, préférant les « vérités nécessaires, absolues, base de tout raisonnement et le fondement même de l'ordre social » (22)

École communale des garçons.

La nouvelle loi structure l'enseignement dans le cadre du Ministère de l'Instruction Publique et des Cultes, sous la direction locale du maire et du curé, ce dernier ayant droit d'inspection dans les écoles primaires publiques et privées.

En 1853, la municipalité de Jean Louis Moal souhaite remplacer M.Kerhuel, bien noté, mais à qui elle reproche « d'habiter avec sa femme dans une auberge, qu'il tient en réalité », plutôt que la maison que lui fournit la commune. Selon l'histoire de Plabennec rédigée par l'abbé Lejeune, c'est le recteur, M. Queinnec, qui aurait fait ce choix des religieux pour remplacer M. Kerhuel, celui-ci étant en mauvaise santé et fatigué par ses emplois de maître d'école, de greffier et de chantre (« mestr-kaner ») à l'église. Le maire et le recteur y voient l'opportunité d'opter pour un membre de la **Congrégation des Frères de Ploërmel**. L'année précédente, à Morlaix, le chanoine Keramanac'h a expliqué les raisons d'un tel choix : « En confiant la direction à une congrégation religieuse, vous avez choisi le moyen le plus sûr et le plus efficace pour régénérer l'enfance et réformer les mœurs...et la société telle que les utopies et les idées philosophiques l'ont faite ».(22). L'école communale publique est désormais dirigée par Frère Derrien. Il accueille 95 élèves dans sa classe, soit 30 de plus que M.Kerhuel, ce qui rapporte 1010 francs, forte somme quand on sait que les deux-tiers des instituteurs ne touchent pas 700 francs par an. Vu le nombre considérable d'élèves, le maire estime qu'un seul maître ne peut suffire et réclame au préfet la nomination d' « un frère adjoint ».

Il semble que ce « sous-maître » n'ait pas été octroyé officiellement par l'administration avant 1867, époque où les adjoints obtiennent un statut. Mais il est certain que les frères étaient deux dès les premières années. En effet, lorsque Frère Derrien « dont la conduite à l'égard des autorités locales est blâmable » est muté, et après que le maire se soit une nouvelle fois prononcé « sur la question de savoir si la direction de l'école doit être confiée à un instituteur laïc ou à un membre d'une congrégation religieuse », le conseil « demande que la direction de l'école communale soit confiée, comme par le passé, à deux frères de la congrégation religieuse ». Après 1862, l'adjoint a sans doute été M. Cuillandre, prêtre instituteur, qui, après la laïcisation de 1882, offrira ses services pour la création de l'école St Joseph.

En 1856 est créé un pensionnat primaire. Le nombre des élèves croît régulièrement. Frère Raban, dans le civil « Sieur Riou Vincent », qui vient de Martinique où il a été instituteur public, souhaite l'agrandissement de l'école, car la classe a 92 élèves. « Grâce à cette amélioration, la commune aura deux belles classes », écrit la municipalité.

En 1857, sont créés des cours pour adultes, suite à une circulaire ministérielle. Mais sans succès, car à la mise en place, « malgré le zèle que déployait l'instituteur, ce cours n'a été suivi que durant trois semaines, et encore de très peu d'adultes ».

En 1863, le nombre des élèves comprend une trentaine gratuits, et surtout 112 payants, dont une vingtaine de pensionnaires, ce qui augmente encore les revenus du directeur, dont une partie doit sans doute servir à rétribuer l'adjoint, même si celui-ci n'a pas été légalement nommé par l'administration. En 1868, 38 garçons de Plabennec sont aussi scolarisés en dehors de la commune, et une quarantaine (et autant de filles) ne le sont jamais. Cette année-là, est construit le préau, inexistant avant, « un hangar pour protéger les enfants des injures du temps pendant les récréations ».

En 1970, l'état du pensionnat semble poser problème car le sous-préfet menace de congédier les pensionnaires si des travaux ne sont pas faits.

En ces années, Plabennec a une situation un peu particulière dans le Léon où les religieux ne sont pas majoritaires. En effet, si 21% des instituteurs publics du Finistère sont des ecclésiastiques, dans le Léon, ils ne sont que 10%. Étonnamment, la confiance va plutôt aux normaliens de Rennes, jugés plus compétents. (3) Le choix différent fait par le maire de Plabennec, d'opter pour des religieux, va permettre à l'Église d'asseoir un pouvoir sans partage pendant plus d'un siècle dans la commune. Dans l' « Histoire de Plabennec » rédigé en 1918 par l'abbé Le Jeune, ce dernier considère d'ailleurs que ce n'est pas le maire qui a décidé d'installer les frères et les sœurs, mais c'est « le curé Queinnec (qui) les prit pour ses deux écoles. ». Finalement, le maire et le curé s'entendent fort bien pour que les écoles ne soient pas tenues par des laïcs.

Par contre, l'administration de Napoléon III s'inquiète de l'influence croissante des congrégations, liées souvent au parti légitimiste, et le ministre propose de « maintenir le plus qu'il est possible l'enseignement laïque primaire », au lieu de le laisser à des gens « qui dépendent plus de Rome que de la France. »(3)

Ecole communale des filles.

En 1850, Jeannette Guillou, femme d'un adjoint au maire, enseigne depuis 20 ans à une trentaine de filles. Cette classe ne semble pas avoir été un souci important pour la municipalité. Quand la commune ou l'administration traite de « l'école communale », ou de « maison d'école », il s'agit toujours de celle des garçons. Le maire affirme que la maîtresse ne fait classe aux filles que par dévouement. Il est vrai que le fixe versé par la commune est inchangé depuis plus de 15 ans et est le tiers de celui de l'instituteur, de même que son salaire global, avec les rétributions des élèves.

L'année suivante s'ouvre dans le bourg une école concurrente, l'école libre de Marie Grall, dont les revenus ne sont constitués que de la rétribution versée par les parents des élèves. Dans cette « école bretonne », on apprend à lire le breton, un peu de calcul, le tricot, et peu d'écriture. Ces classes, tenues par des institutrices en général sans brevet, se sont multipliées rapidement. Très mal jugées par les inspecteurs, de niveaux très variables, elles ont eu pendant quelques années un franc succès dans la population. Le nombre de filles scolarisées y plafonne à 65, pour retomber, jusqu'à la fermeture en 1858.

C'est alors que le Conseil Général du Finistère décide d'aider les communes qui « fonderaient des établissements de bienfaisance, ayant à la fois pour objet les soins aux indigents et l'éducation des filles. ». Le maire, M. Moal, note que « dans cette importante commune de près de 4000 habitants, il n'existe pas un seul médecin, ni un seul pharmacien et il faut aller à quatre lieues, soit à Brest, soit à Lesneven, soit à Lannilis, chercher pour

les malades pauvres, des secours qui le plus souvent arrivent trop tard, ou n'arrivent pas du tout ». Il décide donc de créer « un établissement de bienfaisance » qui sera tenu par trois religieuses, dont deux feront la classe et une entretiendra une petite pharmacie et portera des soins aux malades indigents. L'aspect financier a aussi beaucoup joué dans ce choix car ainsi « la commune, par une faveur particulière, n'aura qu'un traitement fixe de 200 francs à donner pour les trois sœurs ensemble », ce qui est très peu pour chacune, l'équivalent du dixième du salaire moyen d'un instituteur.

Mme Guillou, donc « remerciée » par la commune, crée alors son école privée, une nouvelle « école bretonne », sans doute dans le même local, chez elle.

Le 10 septembre 1859, Marie- Rose Crouton, sœur de la **congrégation de St Méen Le Grand**, près de Rennes, installe son école dans le manoir de Landouardon, propriété de la Fabrique de Plabennec, l'association gestionnaire des biens de l'Église. Ce bâtiment a servi de presbytère jusqu'en 1845, année de l'achat de celui du bourg par la commune. Le nombre des filles avoisine bientôt la centaine, dont une trentaine de pensionnaires. Les institutrices communales sont Marie-Aimée Frotin et Joséphine Pannetier, en religion Sœur Sainte Eugène et Sœur Sainte Clotilde.

L'administration conteste le besoin de deux classes neuves. Toutefois, la décision de bâtir « une maison d'école et de charité » est prise par le conseil municipal en **avril 1863**.



Ecole communale de filles de 1864. (à l'emplacement de l'actuelle mairie.) Dès la construction, elle est gérée par les sœurs, puis devient laïque en 1883. La mairie s'y installe ensuite jusqu'à la démolition en 1971.

(Arch. Mairie)

1864 - Ecole de filles de Plabennec

« On s'occupe donc de trouver un terrain. Tout d'une voix on désigna un champ situé derrière la croix de de la mission. Malgré le rude hiver qui sévissait, malgré la neige et le verglas qui recouvraient la terre, M. l'abbé Queinnec, curé et M. L'abbé Moal, vicaire, plus M. Moal maire, allèrent, le jour même trouver la propriétaire, Mlle Cloarec, comptant bien qu'elle ne pourrait rien leur refuser, d'autant plus qu'il s'agissait d'une bonne œuvre. Mais ils furent déçus. Cette femme prétendit que, ce champ formant la meilleure partie de la ferme, si elle le cédait, la propriété ne vaudrait plus rien. Aucune proposition ne put la décider. En apprenant cet échec, Mère Sainte Eugène dit à ses religieuses : « Puisque les moyens humains sont impuissants, adressons nous à St Joseph ». Aussitôt dit, aussitôt fait. Tout le monde rivalisa de ferveur pour faire violence au ciel. Cette confiance ne fut pas vaine car le lendemain, la propriétaire était au presbytère, venue vendre son champ. Séance tenante, on en fit l'acquisition. C'était un mercredi, à l'heure où les religieuses étaient en prières . » (6)

L'école est construite en 1864 par l'entreprise Omnès. Cette belle bâtisse est érigée à l'emplacement actuel de la Mairie, à l'écart du bourg, car à l'époque il n'existait aucune construction entre l'îlot entourant l'église et ce lieu. « Elle comprenait une classe, un réfectoire, un dortoir pour les enfants et les appartements des religieuses..Il fallut bientôt ouvrir deux classes, et à défaut d'autre pièce... faire la cuisine dans la cave. Mère Sainte Eugène resta encore deux mois à Plabennec et fut remplacée par Sœur Sainte

Clotilde....qui maintint l'école dans un état florissant. M. Poumin, Sous-Préfet de Brest, lui offrit la statue de la Sainte Vierge qui domine depuis la mairie de Plabennec »(4). Cette imposante statue installée sous Napoléon III va dominer le fronton central de ce bâtiment public pendant plus de 100 ans. Au milieu du siècle dernier, elle vaudra au maire une petite remarque d'un sous-préfet de passage, étonné par la présence de celle-ci sur une mairie de la république.

Mère Sainte Eugène deviendra Mère Supérieure de la congrégation de St Méen, vingt ans plus tard, et interviendra alors, contre la laïcisation de l'école de filles de la commune.

Les écoles sont des charges importantes pour la commune.

Après les constructions viennent les réparations.

En 1873, l'école des garçons étant considérée insalubre, le maire accepte enfin, sous la pression du sous-préfet, la réfection et l'agrandissement, ce qui semble plaire aux Plabennecois, car l'année suivante la deuxième classe comprend de 105 à 110 élèves, ce qui nécessiterait la nomination d'un nouvel adjoint .

Les traitements des enseignants sont de 1 900F pour le directeur et seulement 600F pour l'adjoint, de 1700 et 500 pour les femmes. Les rétributions payées par les parents à la commune rapportent 2 480F, soit 50% des salaires. Le maire note que ces traitements absorbent déjà toutes les ressources de la commune, obligeant à ajourner les travaux.

La mairie n'est pas au bout des problèmes et des dépenses. En effet, en 1879, le sous-préfet signale aussi que l'école des filles a besoin de réparations très urgentes, sinon « *il se verrait dans l'obligation de fermer le pensionnat,...les réfectoires, dans l'intérêt de la santé des enfants et des religieuses.* » Pour assurer ces frais, le conseil municipal rétablit la surtaxe d'octroi sur les boissons alcoolisées, tout en veillant à limiter le nombre de débits de boissons.

En 1881, le sous-préfet, de nouveau, signale que l'agrandissement de l'école des garçons est nécessaire, les effectifs se montant à 200 élèves.

Autres écoles du canton.

Plouvien.

Jean Nédellec, aussi greffier de mairie, enseigne aux garçons en 1819. En 1823, M. Jean Marie Le Goff, de Landéda, y reste 10 ans. Il est remplacé par M. Le Morvan en 1837, qui a une trentaine d'élèves au moment de la construction de l'école communale, deux ans plus tard.(1). En 1844, celle-ci semble fermée. Parmi les instituteurs nommés ensuite, de 1855 à 1862 se succèdent trois prêtres qui quittent pour devenir vicaires dans une paroisse. A cette époque une centaine de garçons sont scolarisés, dont une trentaine gratuitement. Une autre trentaine ne fréquente jamais l'école. Une vingtaine d'adultes suivent aussi des cours. En 1880, la situation est inchangée : l'école publique des garçons n'a qu'une seule classe pour une centaine d'élèves,

Quant aux filles, l'école communale a 35 élèves en 1835 (20 payants et 15 gratuits). Vers 1848, Mme Thérèse Saliou s'y installe pour plus de 20 ans, avec une soixantaine d'élèves . Elle va aussi choisir « l'école bretonne » pendant quelques années, pour revenir à l'école souhaitée par les inspecteurs. Elle a alors « *des relations difficiles avec le curé et bonnes avec le maire* » et ses revenus vont rester inférieurs à 500F, ce qui lui vaudra durant les dernières années de recevoir un complément de salaire de l'État.

En 1864, l'inspecteur signale de graves abus à l'école de Plouvien. La gratuité n'est accordée aux élèves nécessiteux qu'à partir de 9 ans révolus (au lieu de 7) et seulement pendant 3 années, et jamais à deux enfants de la même famille fréquentant l'école ensemble, ceci permettant à « *l'autorité locale* » de réduire les inscriptions des indigents et de compléter les effectifs en scolarisant « *des enfants aisés dont quelques-uns payaient précédemment la rétribution* ».

En 1875, Mme Saliou, l'institutrice communale des filles, a eu l'autorisation de quitter

son emploi pour reprendre le débit de tabac laissé par sa mère. « *Considérant que l'école actuelle laisse à désirer presque sous tous les rapports...* », obligeant les parents à scolariser leurs enfants dans d'autres localités, le conseil municipal « *se prononce pour l'adoption d'une institutrice congrégationniste* ». En conséquence, en 1876, la Fabrique de la paroisse vend à la mairie un terrain et une vieille maison pour faire école, mais ne perçoit pas les 800F de la vente, à condition que l'école soit dirigée par les sœurs.

Kersaint.

La première école est créée en 1830. En 1835, une école communale de garçons et une école privée de filles scolarisent respectivement 31 et 40 élèves. Elles semblent avoir fermé ensuite. En 1848, une autre école privée, bientôt bretonne, tient environ 3 ans, puis ferme aussi, le nombre d'élèves payants ne permettant pas à Mme Grall d'avoir des revenus décents, 170F. Après avoir eu 35 élèves payants, seuls 15 reviennent l'année suivante, avant son départ qui laisse une centaine d'élèves sans scolarisation à partir de 1853.

Le Drennec.

Un instituteur ambulant, non autorisé, circule dans la commune de 1801 à 1814. Le premier essai d'implanter une école a lieu vers 1848 pour les filles, sans succès apparemment, les revenus étant insuffisants (90F). Une autre est créée en 1861 sous forme d'école bretonne, puis demi-bretonne. L'institutrice Marie Jestin est sans brevet et « *titulaire d'un cabaret* ». (23)

L'école publique des garçons naît en 1851, sous la direction de M. La Treille, avec 34 élèves, puis 70. A partir de 1855, se succèdent plusieurs prêtres, et à un moment un maître laïc qui y enseigne aussi l'histoire sainte et le latin. L'école communale des filles s'ouvre en 1868.

Bourg-Blanc.

Le Plabennecois Tanguy Le Jeune, auteur de livres scolaires, y est maître d'école et greffier de mairie (secrétaire), de façon semble-t-il occasionnelle, « *s'il doit y en avoir un* ». Jean marie Le Goff le remplace en 1811. En 1828, un instituteur dûment autorisé a 48 élèves, dont un commence à étudier le latin, préparant sans doute l'entrée au séminaire. Par contre, de nombreux enfants de la commune « *ne reçoivent d'autre instruction que de leur parents, de leurs charitables voisins et à l'église* ».

En 1835, M. Iliou a une quarantaine d'élèves. Il y reste une dizaine d'années, concurrencé en 1839 par l'école privée de Le Gat, qui retourne à Plabennec l'année suivante, ses revenus y étant bas mais meilleurs. L'école des garçons est construite en 1854, et cinq ans plus tard, M. Rouquet Alexandre y éduque 106 garçons, dont une trentaine gratuitement. A ses cours d'adultes assistent de 7 à 14 personnes, « *dont aucun ne vient seulement pour apprendre à lire* ».

L'école communale des filles est d'abord tenue par Euphrosine Le Goff. A partir de 1845, une école privée, bientôt « école bretonne », va la concurrencer pendant 10 ans. Au moment de la fermeture de cette dernière, l'école communale a 90 élèves, bien que la maîtresse, Maria Goaran, soit sans diplôme d'enseignement. Elle a bonne moralité, mais ses capacités sont considérées comme nulles par l'inspecteur (Les inspecteurs n'apprécient pas les écoles bretonnes). En 1866, la nouvelle institutrice reçoit un complément de salaire de l'État et enseigne dans une école que l'administration aimerait voir reconstruite. En 1868, le maire veut déplacer cette institutrice communale et prétexte un affront de celle-ci pour, en accord avec le curé, ensuite réclamer des religieuses. En effet, il a une proposition intéressante : « *D'excellentes personnes de la commune donneraient à celle-ci pour tout le temps qu'elle voudrait, l'usage, et non pas la propriété d'une maison, de manière à ce*

qu'elle puisse recevoir convenablement trois ou quatre sœurs »(32). Elles prennent en charge la construction d'une salle assez grande pour recevoir 90 petites fillettes, puis l'entretien et les réparations ultérieures, à la condition que l'école ne soit tenue que par les sœurs et que la mairie y participe annuellement à hauteur de 400F, ce qui est sa participation habituelle à la vie de l'école communale. L'administration refuse de suivre le maire qui n'a « *pour but que d'éloigner l'institutrice laïque* », afin de pouvoir installer les sœurs, le conseil voyant dans cette privatisation « d'immenses avantages ». Ce sera bientôt chose faite, ce qui va rendre ensuite impossible sa laïcisation.

En 1881, l'école reçoit une dotation spéciale du ministre comprenant un globe, trois cartes de France et une carte de...Palestine !

Situation départementale en 1880.

Dans le Finistère, la situation s'améliore, mais trop lentement. En 1880, seulement 54% des enfants sont scolarisés, 47 000 ne bénéficiant pas de l'école. Ceci laisse à penser que le taux d'illettrés est élevé dans le département. Dans le canton, il évolue chez les conscrits de 53%, en 1857-67, à 37% en 1878. (3). (Celui des femmes est de 80% en 1857.)

Ce taux est de 15% en France, de 8% en Prusse et 3% dans les pays nordiques .(5)

Pour améliorer la formation des maîtres une structure importante est créée dans le département, à Quimper : l'École Normale de Garçons en 1872, au départ gérée par une congrégation religieuse, puis ensuite laïcisée, comme des écoles de Morlaix, Quimper, Poullaouen, une tendance se développant dans ce sens.

Mais dans toutes les écoles, comme le rappelle l'évêque de Quimper, Mgr Nouvel : « *Maîtres ou maîtresses de nos écoles laïques ou congrégationnistes, la loi de notre pays, comme la religion, vous font un devoir de donner à l'instruction religieuse la première place de votre enseignement ... Un peuple sans foi est un peuple ingouvernable. La religion seule peut faire accepter la différence des conditions sociales, l'inégale distribution des biens de la terre...Seule elle peut apprendre la résignation au pauvre, au malade, à celui qui souffre persécution* ».(22)

Les lois de Jules Ferry.



Le droit de vote pour tous (les hommes !) a été acquis en 1848. A cette époque les techniques se développent rapidement. Il devient alors nécessaire de permettre à tous les Français d'accéder à une bonne éducation, pour qu'ils puissent exercer leur responsabilité de citoyens et être efficaces dans le développement économique du monde moderne. « *La démocratie sans école est une lanterne sans lumière* », écrit alors un Morlaisien.

L'idée mûrit d'une école organisée par l'État, obligatoire et gratuite pour tous. Et comme elle doit accueillir tous les petits Français, dans leur diversité, elle doit aussi être laïque, neutre, afin de respecter les choix religieux des parents. Pour éduquer ses citoyens, la jeune III^e République ne fait pas confiance aux congrégationnistes qui, selon Gambetta, apprennent à détester les lois de

cette république, l'État moderne, la science, la tolérance, l'humanité.

Pour Jules Ferry, la loi n'est pas antireligieuse, mais refuse l'ingérence des religions dans les affaires de L'État, ce que l'Église catholique ne peut accepter, car ceci est contraire à ses traditions, et la privant de ses moyens d'actions traditionnels sur la société. Monseigneur Freppel, évêque d'Angers et député du Bas-Léon et de Plabennec, un des plus virulents opposants à la nouvelle loi à l'Assemblée Nationale, souhaite que l'Église garde le contrôle de l'éducation en France. Pour lui la neutralité ne peut exister, c'est se montrer hostile à Dieu. « *Ne pas parler de Dieu à un enfant alors qu'on l'instruit six heures par jour, c'est lui faire accroire que Dieu n'existe pas.* » (Discours à l'Assemblée en 1880). La République ne fait pas confiance aux congrégationnistes

En 1882, à Plabennec, les Frères de Ploërmel. dirigent l'école communale publique des garçons depuis 28 ans, et les religieuses de Saint-Méen celle des filles depuis 24 années. Ces dernières s'activent aussi à l'amélioration de la santé des paroissiens, par leur pharmacie et les soins apportés.

La nouvelle loi sur l'**obligation scolaire** et la **gratuité** ne change pas les structures scolaires en place et est bien acceptée par la population. Le nombre des élèves scolarisés augmente même très sensiblement.

La loi suivante va poser bien plus de problèmes. Alors qu'elle ne sera appliquée que de nombreuses années plus tard dans les autres communes du canton, l'administration veut rapidement **la laïcisation** du personnel à Plabennec, sans doute aussi parce qu'elle sait que le maire en est partisan.

A l'école des garçons, le remplacement du Frère-directeur par un instituteur laïc n'a été suivi que de protestations de peu d'importance, selon le sous-préfet. Par contre, la laïcisation de l'école communale des filles va provoquer des troubles et des affrontements durables. Les sœurs sont appréciées pour leurs soins médicaux et pour leur éducation chrétienne, garante d'une bonne moralité. Cette école a été construite pour elles par la commune, et selon leurs plans.

Deux camps vont donc s'affronter pendant quelques années, avec d'un côté le maire républicain, et de l'autre les cléricaux royalistes menés par le curé-doyen **M. Billon**.

La laïcisation des écoles : 1882-1884

École des garçons. 1882

En 1882, après l'instauration de la gratuité, elle a 200 élèves, dont 120 à 130 dans la petite classe. L'administration demande alors en juin de l'agrandir, et de créer une école de hameau, vu la taille de la commune

Le 21 septembre, le préfet signe l'arrêté de révocation de Frère Tinidore, qui dirige l'école sans être titulaire du brevet officiel. Le curé et le supérieur de Ploërmel ont essayé de trouver la parade, mais la congrégation est incapable de disposer d'un frère breveté. D'ailleurs, le supérieur est pessimiste car « *les administrations civiles ne cherchent que le moindre prétexte pour laïciser les écoles des frères.* ».

L'inspecteur de l'enseignement primaire demande donc à Frère Tinidore de quitter et de renvoyer les élèves chez eux. Une pétition est lancée dans la population : « *Nous, pères de famille de Plabennec, désirons que l'école publique continue à être dirigée par les frères de l'instruction chrétienne de Ploërmel. Ayant été presque tous élevés par eux, nous tenons absolument à ce que nos enfants aient les mêmes maîtres et reçoivent les mêmes principes que nous.* ». 300 signatures sont légalisées le 20 octobre par le maire, M. Le Breton, qui ajoute qu'elles ont été faites hors de sa présence, 32 autres y adhèrent sans signer, ne sachant sans doute pas le faire.

Le maître n'est pas remplacé de suite et la situation se dégrade. En effet, le maire signale au sous-préfet, le mois suivant, que « *les élèves de la petite classe désertent tous les jours l'école et il serait urgent de hâter la nomination du nouvel instituteur* ». Celui-ci, M. Quilcuff, vient de Plouvorn. L'administration pense que « *l'émotion n'est pas grande* », et que les effectifs vont revenir à la normale. Mais une quarantaine de garçons sont déjà partis en pension à Guipavas, au Folgoët ou ailleurs, dans des écoles catholiques. Le nouveau directeur met en route le pensionnat avec le matériel resté sur place. La transition se fait plutôt dans le calme .

M. Quilcuff fréquente l'église régulièrement à son arrivée, puis de façon plus discontinue, quand les attaques du curé se font plus nombreuses, surtout contre sa collègue, au moment du départ des sœurs.

Après un an d'enseignement, en juillet 83, les élèves passent le certificat d'études. Les résultats sont critiqués par le journal clérical *l'Océan*, à quoi, l'instituteur répond que ses résultats antérieurs ont toujours été bons. Il continue : « *Vous n'ignorez pas que je suis à Plabennec depuis 8 mois seulement, temps qui paraîtra à tout le monde absolument insuffisant pour préparer des enfants au certificat d'études, quand on sait que sur 160 élèves, 157 n'entendaient pas un mot de français, que le breton était seul en usage, du moins dans la petite classe* ». Il reproche aux enfants le manque d'ouverture culturelle et cite un père de famille qui veut brûler un atlas de géographie parce que c'est « *un mauvais livre* ».

« *Les enfants grouillent dans une classe insuffisante, sous la direction de deux maîtres seulement alors qu'il en faudrait trois ou quatre.* »(34) En effet, le curé refuse de céder 24 m² du jardin qu'il exploite, contigu à l'école et propriété communale, afin de bâtir les nouveaux locaux que la mairie souhaite.

Les frictions directes avec le curé restent toutefois limitées. En 1884, l'instituteur, suite à une remarque faite en chaire le dimanche précédent, où il a été accusé de retenir les élèves à l'heure du catéchisme, écrit au prêtre en demandant de rétablir la vérité le dimanche suivant, et qu'il n'a jamais retenu les enfants.

En 1887, situation inverse : l'instituteur reproche à M. Billon, curé, de libérer trop tard les garçons qui suivent le catéchisme avant l'école, si bien qu'ils arrivent en classe après

l'heure normale. Ce que nie ce prêtre, qui en profite pour signaler à l'instituteur que les emblèmes religieux sont à maintenir dans les écoles laïcisées. Un matin, des élèves ont même été renvoyés chez eux par le vicaire Le Jeune, qui leur déconseille d'aller à l'école communale laïcisée, car « *apprendre le catéchisme est assez pour vous* ».

L'instituteur organise pour les adultes des cours d'instruction civique. Il consacre alors son temps à apprendre aux hommes les institutions de leur pays, leurs droits et leurs devoirs, ce qui fait paraître-il fulminer les dévots qui lui reprochent de ne pas faire apprendre plutôt le catéchisme.

M. Billon écrit dans ses notes personnelles que M. Quilcuff participe à la rédaction d'articles traitant du refus des bancs à l'église pour les enfants de l'école publique de Plabennec, dans un journal brestois classé « *mauvais journal* », « *la Gazette du Laboureur* ».

École des filles. 1883

Si la laïcisation s'est faite sans difficulté pour les garçons, il n'en est pas de même pour les filles. C'est le début d'un conflit de plusieurs années qui va voir s'affronter d'un côté le curé, la congrégation, l'évêque, le député, le conseiller général M. de Blois, face au maire et à l'administration républicaine, ministre compris. La population est partagée et subit des pressions.

En 1882, la gratuité nouvelle crée aussi chez les filles un accroissement des effectifs : la petite classe a bientôt 130 élèves. Des demandes d'ouverture faites par les sœurs à l'administration restent sans réponse.

En janvier 1883, deux délégués cantonaux, « *imbus des idées nouvelles* »(6), veulent obliger les sœurs à supprimer le catéchisme en classe. Ils reviennent le 2 février avec l'inspecteur de l'enseignement primaire pour formuler la même demande .

Quelques jours plus tard, la directrice, Sœur St Basile, est révoquée car ayant ouvert une classe de sa propre initiative et l'ayant confiée à « *une aide dépourvue de tout titre légal* ». Dans le fascicule « Histoire de Ste Anne », les religieuses racontent l'arrivée de l'inspecteur : « *L'inspecteur revenait, accompagné d'une institutrice qu'il installa en présence des sœurs (Mlle Le Moal, venant du Drenec). Il proposa à l'adjoite (une sœur) de continuer sa classe sous la direction de Mademoiselle, qui à partir de ce jour là prenait possession de l'établissement. Il est facile de deviner quelle fut la réponse. »*

Les sœurs sont solidaires de la directrice révoquée, et quittent donc l'école communale. Elles emportent avec elles « *non seulement le mobilier scolaire, tels que les bancs, tables tableaux, mais encore le mobilier du pensionnat et le matériel de pharmacie acquis pour le compte de la commune, avec l'aide de subventions du département et même de l'Etat* ». (8)

Le curé n'apprécie pas la tournure de événements car « *la sœur révoquée dirigeait l'école depuis 12 ans à la grande satisfaction des familles. Elle emporte dans sa disgrâce, imméritée, les regrets des parents et des enfants. Pour satisfaire la haine de trois ou quatre habitants* ». Il consulte le vicaire général de Quimper qui conseille de « *se débattre par tous les moyens possibles. Le plus efficace serait le refus des pères de familles d'envoyer leurs enfants à l'école laïque. Il est du devoir du conseil municipal de protester énergiquement. Le maire ferait très bien de refuser d'installer la nouvelle institutrice* ». (7) Malheureusement pour le curé, le maire M. Le Breton souhaite la laïcisation.

Selon M. Billon « *L'école a 22 élèves les deux premiers jours et la nouvelle institutrice craint de perdre des élèves. Son école serait probablement tombée si les sœurs avaient eu un local suffisant.* ». (7) Des stratégies sont élaborées, entre autres avec M. de Blois, maire royaliste de Coat-Méal. Le curé lui écrit : « *Je ferai le possible pour que votre plan soit exécuté ponctuellement ...* »

La nouvelle institutrice publique organise son école. Elle souhaite rouvrir le pensionnat pour la rentrée de septembre 1883 et tente de récupérer le matériel emporté. En vain. Ce

pensionnat sera quand même mis en place. Elle doit y préparer les repas, veiller à la surveillance, aidée par un membre de sa famille. Elle fait aussi le catéchisme à ses pensionnaires et les accompagne chaque dimanche matin à la messe, et l'après-midi aux vêpres, comme le permet la loi, et aux processions quand elles ont lieu.

Cette coexistence forcée à l'église n'est pas du goût du curé, qui refuse de mettre à disposition de ces enfants des bancs, même payants. L'institutrice, pour régler ce problème, veut rencontrer le prêtre. Ce dernier refuse de la recevoir et de répondre à son courrier. Le 15 septembre, elle se rend donc à la sacristie afin d'être sûre de le trouver, mais pas d'arrangement possible. Elle écrit alors à l'inspecteur, qui transmet au sous-préfet, puis au préfet, et enfin au ministre des cultes. L'évêque, informé, écrit à M. Billon que « *vous lui avez même refusé l'autorisation d'apporter des bancs dont elle paierait la place, de sorte que les élèves sont obligés, ou de ne pas aller à la messe, ou d'y rester debout* »(7). Puis en novembre : « *Mon cher curé, vous n'êtes pas en odeur de sainteté auprès du gouvernement* »(7). Parfois les filles sont « *les unes à genoux sur les pavés de l'église, les autres sur les marches du confessionnal* »(34)

L'inspecteur rapporte au préfet que la privation de bancs est une discrimination faite « *dans le but évident de pouvoir dire ensuite qu'à l'école laïque on est athée.* »(9)

En décembre 1883, Le ministre de la justice ne trouve pas que la situation présente « *un caractère de gravité suffisant pour solliciter le déplacement du curé* », mais toutefois « *prie l'évêque d'infliger un blâme sévère.* ». (9) Le curé assouplit alors sa position et déclare qu'il n'a jamais refusé de bancs, et qu'il en mettra à disposition au milieu de l'église. Le dimanche suivant, l'affaire n'est pas réglée. L'institutrice raconte : « *Je me suis mise sur les bancs avec les élèves. Mais M. Tanné, vicaire, m'appelle à la sacristie à la fin de la messe et me dit: « Vous avez eu tort de vous mettre sur les bancs. M. le curé, cela lui a fait beaucoup de peine. Ne vous mettez pas là pour les vêpres, attendez une réponse pour dimanche.* »(9)

Mais l'institutrice souhaite que ses pensionnaires assistent aux offices. Le vicaire Tanné propose alors que leur surveillance soit faite par les religieuses. Refus de Mlle Le Moal qui tient à être présente. Sa détermination va être payante, et les bancs gratuits pour le moment.

Cette affaire de bancs va durer deux années, de la rentrée de septembre 1883 à 1885. Elle ne va être qu'un des éléments de la tension, dont les sommets seront l'ouverture de l'école Ste Anne en février 84, puis les élections municipales en mai 84.

En août 1884, quelques mois après l'ouverture de l'école catholique des filles et l'élection de la nouvelle municipalité réactionnaire, a lieu la distribution des prix aux élèves des écoles publiques. Le contexte est mobilisateur. Sont présents des parents, l'ancien maire, les fonctionnaires locaux...On note que « *la municipalité de notre ville fait complètement défaut* »(34). Ce qui va durer ainsi pas loin d'un siècle. Par contre, le matin même à Plouvien, à la même cérémonie, le maire et les conseillers sont présents.(et le curé invité !)

L'ouverture de l'école Ste Anne : 1884.

En février 1883, les sœurs n'acceptant pas les nouvelles directives sur la laïcité se retirent. Pour défendre leurs intérêts, le curé, M. Billon, crée une association dont il est président, le vice président étant l'ancien maire, M. Jean-Louis Moal, et le trésorier M. Fagon, futur maire. Il faut faire vite car, comme l'écrit Sœur Ste Eugène, mère supérieure de la congrégation de St Méen, qui est sensible à ce sujet, car elle a été la première directrice de l'école communale, lors de sa construction en 1863 : « *Il faut battre le fer comme il est chaud car les esprits pourraient le refroidir. Que d'injustices en ce monde !* ». (7)

Rapidement s'élève la nouvelle école catholique Ste Anne, à son emplacement actuel . Les travaux finis, une commission de maires considère les murs trop humides et refuse

l'ouverture, ce qui fait rager le curé : « *Au mois de février seulement, c'est à dire un an après la laïcisation, enfin peut être ouverte cette pauvre école libre. Il est vrai de dire que les bonnes œuvres sont toujours entravées en ce monde* ». M. Stears, nouveau châtelain du Leuhan, à Plabennec, et bâtisseur à Brest du château devenu l'actuelle école Fénelon, en paye une part importante.

L'école, ouverte le 25 janvier, n'est bénie que le 17 février 1884. Dans la procession, selon M. Quilcuff, peu d'hommes. Durant la messe, célébrée selon l'instituteur, avec une solennité et un cérémonial inusités, « *M. Favé, archiprêtre de Plouguerneau a tonné en chaire : « ce qu'il faut enseigner aux enfants dans les écoles, c'est la religion avant toute chose* »(9). Dans l'« *Histoire de Sainte Anne* », les sœurs rapportent que l'inauguration « *fut accueillie avec beaucoup joie par la population...Quelque personnes le virent avec mécontentement. On décida de harceler les religieuses. Un jour, deux coups de fusil furent tirés contre leur maison, leurs vitres furent cassées.*»

La nouvelle école avec ses deux classes s'avère bientôt trop petite, il faut agrandir et le vicaire M. Lejeune s'y consacre. « *Un zèle ardent pour la gloire de Dieu et le salut des âmes dévorait ce saint prêtre, aussi, au grand étonnement de tous, vit-on, au bout de quelques semaines une belle classe et un réfectoire se dresser...Désormais les religieuses peuvent recevoir 190 à 200 élèves et 50 internes. L'école laïque en compte 20. La lutte continue cependant.* », ajoutent les sœurs.(6)

Mais cette construction fait aussi des mécontents, les républicains bien-sûr, mais aussi une tranche importante de la population qui ne comprend pas que le clergé les empêche de fréquenter l'école publique gratuite, qu'il fait barrage à la construction d'une école de hameau payée par l'état, puis vient « *leur sucer les sous* » pour construire une école qui sera ensuite payante. « *C'est bien d'obéir aux prêtres, mais ça coûte cher* »(34). La paroisse réduit aussi le budget de bienfaisance, ce qui laisse des veuves avec enfants sans aides. L'objectif, surtout pour l'abbé M. Le Jeune, dont c'est l'obsession, est la mise en place et l'agrandissement de l'école Ste Anne, et d'éliminer l'école républicaine afin de retrouver la gestion la plus parfaite possible des âmes de Plabennec..

Mais à l'école Ste Anne, les conditions de fonctionnement sont financièrement difficiles. Les élèves doivent payer leur éducation : 15 d'entre eux versent 1F par mois, 75 payent 0,50F et 80 ne payent rien, ce qui fait un total de moins de 550F par an, alors qu'en 1882, avant laïcisation, la directrice percevait 1300F par an et son adjointe 600F. « *Les sœurs vivent de ces maigres ressources et de leur pensionnat, mais ne peuvent suffire aux charges fiscales et aux frais de réparations.* ». Il est difficile d'augmenter les rétributions car certaines idées de Jules Ferry ont plu aux parents de l'école catholique : « *Les familles semblent exiger l'école gratuite, à l'exemple de l'école neutre officielle.*». Et le prêtre ajoute, concernant son avenir : « *Puisse cette école suffire elle même à ses frais d'entretien. Puisse-t-elle surtout demeurer un invincible obstacle au progrès du mal dans notre pays .*» (7)

Deux classes supplémentaires sont encore construites en 1912 par M. Billon, devenu entre temps chanoine. En 1928, le curé-chanoine qui lui succède, M. Bodériou, fait construire une chapelle, puis en 1932 l'aile sud pour les cours ménagers, cours qui seront transférés en 1968 à l'école Jeanne d'Arc, l'actuelle Maison du lac.

Les religieuses, dans l'histoire de leur école, notent aussi que vers les années 1890, « *toutes les petites filles de la commune fréquentaient l'école chrétienne; seuls les employés du gouvernement mettaient leurs enfants à l'école laïque.*». Donc, six années après l'ouverture de Ste-Anne, leur victoire est complète, et pour longtemps. En effet, un demi-siècle plus tard, elles constatent avec satisfaction, en 1949-50, alors qu'elles ont 231 élèves en primaire, que « *l'école publique compte 8 fillettes, dont aucune de la commune.*» (6). Les enfants des Plabennecois sont tous scolarisés dans les écoles catholiques.

1884-85 : années charnières.

En ce début d'année 1884, l'affaire des bancs semble provisoirement réglée. L'école Ste Anne est construite, mais le maire retarde l'autorisation d'ouverture pour cause d'humidité. Les sœurs espèrent retrouver toutes les élèves de leur ancienne école, ce qui n'est pas gagné, car un certain nombre de parents semble faire confiance à l'école du gouvernement, gratuite, et à leurs maîtres maintenant mieux formés dans les nouvelles écoles normales.

Au conseil municipal, la situation est difficile. Les réunions programmées par le maire, M. Le Breton, sont boycottées pendant plusieurs mois par la majorité des conseillers, démissionnaires. Des élections deviennent inévitables.

Le curé, M. Billon, qui a déjà subi un blâme du ministre, se fait discret dans ses attaques contre les écoles du gouvernement, mais il a deux cartes maîtresses, ses vicaires, M. Tanné et M. Le Jeune, ce dernier issu d'une famille respectable de la paroisse. Ils ne sont pas, comme le curé, payés par l'État et sous la tutelle du Ministre du culte, mais rétribués par la Fabrique de Plabennec, association qui gère les biens de la paroisse. Or, celle-ci est très à l'aise financièrement : en 1881, elle fait 20 000 F de recettes, bien plus que ses dépenses. Les deux vicaires, rémunérés par elle, sont donc libres d'agir, sans craindre, ni blâme du ministre, ni suppression de salaire. Ils vont donc se montrer très actifs.

Activités des vicaires.

Le 12 janvier 1884, peu de temps avant l'ouverture de Ste Anne, l'instituteur, M. Quilcuff, expédie une longue lettre à l'inspecteur, citant un certain nombre de faits reprochés aux vicaires.

« Ces messieurs prêtres se remuent beaucoup. Plus on approche de l'ouverture de l'école libre, plus le zèle de ces messieurs augmente. Ce sont eux qui se sont chargés de recruter des élèves aux sœurs; ils ont parcouru la campagne... Dès que l'école congrégationiste s'ouvrira, presque toutes les élèves quitteront l'école communale, non pas parce que les parents sont mécontents des institutrices laïques, - au contraire, tout le monde en est enchanté,- mais par crainte du curé.

Voulez-vous des faits précis ? En voici :

1°) *M. l'abbé Tanné, un des vicaires, appelle le sieur Gouriou, père d'une petite fille qui fréquentait l'école communale, et lui dit :*

« Choisissez : ou vous retirez votre fille de l'école, ou nous renvoyons votre fils qui est enfant de chœur ». Le soir même la petite fille quittait l'école.

2°) *Une mère indigente secourue se présente au presbytère pour réclamer son aumône à l'abbé Tanné, trésorier des pauvres. « Votre fille, dit-il, fréquente l'école laïque ?*

-Oui, répond-elle.

-Ici, il n'y a pas d'aumône pour vous tant que votre fille sera à cette école. Allez chauffer votre ventre au soleil, dit-il, en lui fermant violemment la porte sur les talons. ». Détail à noter : cette femme était dans un état de grossesse avancé, puisqu'elle accouchait deux jours après.

3°) *Le nommé Le Jeune, frère d'un de nos vicaires, m'envoie deux de ses enfants en classe, quelque mois après mon arrivée à Plabennec. Il me dit qu'il était bien content du départ des frères, qui ne s'occupaient pas des enfants. « J'ai entendu, au contraire, dire beaucoup de bien de votre école, me dit-il. Tout le monde est content de vous. »*

Puis, tout à coup, il me retire ses enfants. C'est qu'il avait reçu la visite de son frère, l'abbé Le Jeune, qui lui avait dit: « Je veux que vous retiriez vos enfants de cette école là, il le faut absolument. ». Depuis ces enfants sont chez eux et ne reçoivent aucune instruction.

4°) *Le sieur Le Bec, de Kerhals, se proposait de m'envoyer son fils en pension. Il avait même retenu un lit chez moi dans les derniers jours du mois d'août. Puis il envoie son fils*

au Folgoët, chez les frères. Pourquoi ?

La femme Le Bec l'a dit et répété depuis à qui veut l'entendre : « Moi, dit-elle, j'avais l'intention de mettre mon fils à l'école à Plabennec, mais M. le curé me l'a absolument défendu. J'ai été obligée de l'envoyer au Folgoët malgré moi, ou de ne plus avoir d'absolution »

5°) M. Le Jeune a dit du haut de la chaire un sermon sur ce thème : « obligation pour les parents de faire enseigner la religion à leurs enfants, sous peine de péché mortel... et d'envoyer vos enfants dans les écoles chrétiennes »

6°) Le 10 décembre dernier, la petite Lehouez, de Kergoallou, qui fréquentait l'école communale, annonçait à ses petites camarades en classe, qu'elle ne reviendrait plus..... « Parce que Le Jeune est venu, hier, trouver ma mère au cimetière, pendant qu'elle priait sur la tombe, et lui a défendu de m'envoyer ici à l'école. Ce n'est pas une bonne école, disait-il. Et puis il a dit que l'école des sœurs s'ouvrirait bientôt. »

Cette enfant est depuis chez elle.

Je vous cite ces faits...entre mille.

La concurrence des sœurs n'était pas à craindre si les parents étaient libres de choisir l'école qui leur convient; mais ils n'auront pas ce choix. Ils enverront leurs filles chez les sœurs, malgré eux pour la plupart. » (9)

L'inspecteur de Brest complète la lettre adressée à l'inspecteur d'académie en précisant que : « M. Quilcuff aurait pu ajouter, à l'actif du curé de Plabennec, l'opposition qu'il a faite et qu'il fait encore à l'agrandissement de l'école de garçons. ». En effet, le maire souhaite récupérer pour cette extension une vingtaine de mètres-carrés du jardin du curé, qui est propriété communale. Le curé refuse.

Le lendemain, M. Quilcuff écrit une nouvelle lettre à son inspecteur :

« Notre vicaire a encore fait des siennes, hier...Il s'est écrié avec indignation, en chaire : « Comment ! Vous voulez que vos enfants soient bons, vertueux et vous les mettez entre les mains de gens qui n'ont aucun souci de leur âme, qui ne s'occupent que de leur corps. Sans la religion, vous ne pouvez être heureux avec vos enfants. Ils ne vous obéiront pas, ils ne vous respecteront pas. »

« Quand il ose dire ces choses en chaire, que ne disent-ils pas dans les fermes ! » (9)

Quelque jours avant l'ouverture de Ste Anne, l'institutrice laïque rapporte aussi par courrier que : « depuis dimanche, M. Le Jeune, court la campagne. Il s'est même permis de dire dans une maison qu'il ne fallait pas envoyer les enfants chez le diable à l'école, que l'école n'est pas bonne, que l'on ne dit ni prières ni catéchisme en classe. Hier pendant le catéchisme à l'église, il a fait se lever les enfants qui voulaient suivre l'école chrétienne. Les enfants toutes saisies n'osaient pas rester assises »

« Il serait urgent, dit-elle, que l'administration mette un terme à toutes ces calomnies, sans cela nous sommes perdues. Les enfants ont commencé à nous quitter » (9)

Le 17 février 1884, à la bénédiction de l'école, l'archiprêtre de Plouguerneau exprime sa satisfaction en chaire : « Deux prêtres originaires de Plabennec me disaient : « Plabennec décline, Plabennec est perdue pour la foi ! Plabennec s'est réveillé ! Qu'y a-t-il de plus beau ...qu'un enfant qui, des genoux de sa mère passe sur les genoux d'une religieuse, quitte une mère pour une mère, et alors les parents peuvent être sans inquiétude. Bien sûr, il faudra payer...Cela vaudra mieux que d'exposer vos enfants à leur perte, d'empoisonner leur âme. Est-ce que je n'ai pas appris ma religion, moi ? Est-ce que cela m'a empêché d'en savoir plus que tous ces fripons qui essayent de vous faire école ? »

Et en montrant l'institutrice laïque présente : « Malheureux sont ceux qui sont obligés de gagner ainsi leur vie ...sans pouvoir enseigner la religion. »

Dès le lendemain, de nouveaux départs d'élèves ont lieu : plus d'une vingtaine. L'érosion des effectifs est régulière, mais sans doute plus lente qu'espérée par le curé.

Paris, le 1^{er} Février 1884

Ministère
De la Justice
et Des Cultes

Direction Générale
des Cultes

Le Bureau
n° 6107

Département
du Finistère

Diocèse
de Quimper

Objet
Le sieur
Billon curé de Plabennec
et ses vicaires
Rappel

Monsieur le Préfet, pour donner suite à votre rapport du 30 octobre 1883 j'ai demandé à M. l'évêque de Quimper d'infliger un blâme à M. Billon, curé de Plabennec à raison de son attitude vis-à-vis de l'école libre communale et de ses élèves. J'ai eu l'honneur de vous communiquer la réponse de l'évêque qui a tenté de justifier son subordonné et je vous en prie de vouloir bien me donner votre avis définitif.

Lettre du ministre au préfet.
(blâme à M. Billon, pour ses activités anti-école publique.)

Jugement de la délégation cantonale de l'enseignement.

Cette délégation cantonale, ayant statut officiel, est composée de républicains locaux attachés à l'école laïque. En février 1884, elle se réunit donc et signale à l'administration que « M. Le Jeune court toutes les fermes de la contrée, prêchant contre l'école sans Dieu. ». Elle note « l'acharnement du clergé pour arracher les élèves de l'école laïque par de petits cadeaux d'images, distribution de menues monnaies d'abord, et en dernier lieu par des promesses de livres, « la Vie des Saints », par exemple... » (9)

Les membres de la délégation ont l'air peu impressionnés par le cérémonial mis en place pour l'inauguration de l'école Ste Anne :

« Nous ne sommes point les dupes de leur tendresse intéressée, ni de l'efficacité des moyens qu'ils emploient pour frapper l'imagination du paysan breton, toujours fidèle à son ancienne foi, par la pompe d'un grand défilé religieux. Ces braves gens croient voir dans les enfants porteurs d'oriflammes autant de prédestinées.

Quant aux enfants qui n'avaient point participé à la procession, ils étaient bel et bien des hérétiques du Parpaillote, enfin des païens, épithète que leur donne la totalité des enfants fréquentant l'école libre.

Si encore les institutrices donnaient la moindre prise à leur calomnie, mais au contraire, elles donnent le bon exemple. Elles amènent le dimanche et les jours fériés leurs enfants à l'église. Elles les surveillent. Voyant le bon effet produit, la bonne tenue des enfants et des maîtresses, les plus rétrogrades désireraient les voir tous ces jours-là, plutôt à la promenade qu'à l'église. » .

Le texte est de M. Piron, le président. M. Le Breton, maire de Plabennec, et M. Squiban, maire de Plouvien, en sont aussi membres et signataires.

Nouvelles remarques du ministre.

Le 15 avril 1884, après une nouvelle enquête, le ministre écrit à l'évêque de Quimper : « Votre bonne foi a été certainement surprise. M. Billon, qui est en effet un ennemi déclaré de nos institutions républicaines, laisse à ses deux vicaires, M. Le Jeune et M. Tanné, une liberté absolue dont ces derniers profitent pour combattre par tous les moyens en leur pouvoir, la prospérité de l'école laïque. » (7)

1885 : École publique et pratique religieuse.

Les tensions ne diminuent que peu, l'école communale des filles est en perte d'effectifs. Des dégradations ont lieu dans l'école : les fenêtres de l'école publique subissent régulièrement des jets de pierres

A l'église, l'affaire des bancs n'est pas réglée. Les pensionnaires de l'école laïque y ont droit à l'église, depuis plusieurs mois, mais pas toujours dans de bonnes conditions. En effet, la *«Gazette du laboureur»* du 2 mai 1885, *«journal interdit»* de Brest dans lequel écrit l'instituteur, affirme que le curé retire des bancs et que l'institutrice et son adjointe ont été obligées de prendre des petites filles sur leurs genoux, ce qui choque le prêtre. (qui en est la cause !). Ce dernier refuse qu'elle apporte ses propres bancs et propose des bancs supplémentaires, mais payants. Le sous-préfet demande au maire de voter des subventions pour payer ces frais. Le nouveau maire pro-clérical refuse, mais reconnaît que *«jadis les places étaient réservées gratuitement aux enfants des écoles communales.»*

Si le curé veut faire payer les bancs, c'est que, selon lui, les affaires de la paroisse sont moins florissantes qu'en 1881. *«Aujourd'hui que les communes ne sont plus tenues de venir en aide aux fabriques, les marguilliers ont pour devoir d'y regarder de plus près, surtout quand il s'agit des enfants d'une paroisse étrangère, enfants qui jouissent déjà de la gratuité de l'école.»* (7) En effet, en 1881, le budget était, selon M. Quéinnec, le curé de l'époque, en excédent assez considérable, la location des chaises pendant les quatre messes quotidiennes rapportant autant que les quêtes et les services religieux. Depuis, avec la création de Ste Anne, la paroisse a des besoins financiers importants prioritaires.

Cette trentaine d'élèves sur des bancs gratuits empiètent sur *«des places qui conviendraient à des hommes déjà avancés en âge»*, hommes qui souhaiteraient certainement bénéficier de places assises payantes. Le curé a sans doute un problème de gestion de l'espace dans l'église très chargée, mais il souhaite surtout que l'institutrice ne vienne plus à l'église, comme l'instituteur, *«qui en accord avec les nouveaux règlements, ne vient plus que rarement à la messe, règlements qu'ignore peut-être la pauvre fille.»* Que les enseignants passent pour des mécréants l'arrangerait beaucoup et permettrait de noircir un peu plus leur image.

Si l'éducation religieuse est interdite pendant les heures de classe, les symboles religieux peuvent y être restés visibles, et il est interdit aux enseignants de les décrocher. Le catéchisme y est enseigné aux pensionnaires par l'institutrice, ce qui ne plaît guère au curé. Elle accompagne ses pensionnaires aux messes et aux vêpres, y subissant des mesquineries, la privation de bancs, et surtout les attaques régulières des prêtres en chaire contre *«l'école sans Dieu»*. Il lui a fallu beaucoup d'abnégation pour vouloir continuer à pratiquer sa religion dans de telles conditions pendant deux années !

L'administration elle-même fait des gestes d'apaisement. A la dernière distribution des prix à Plouvien, un des trois sièges d'honneur, à côté de l'inspecteur et du maire, a été réservé au prêtre local, qui n'est pas venu. Même si, éventuellement, il a quelques sympathies pour les institutions républicaines, c'est pour lui une position difficile à assumer officiellement, opposée à celles des prêtres intégristes de Plabennec, de l'évêque de Quimper et du pape.

A Plabennec, le curé observe qu'*«on est obligé de convenir que le nouveau régime scolaire a rompu la bonne harmonie dans la plupart de nos communes rurales»*, bonne harmonie rompue jusque dans son église où il doit maintenant faire *«deux groupes de filles, au lieu d'un seul avant la laïcisation»*.

Dans son dernier courrier de 1885, à l'évêque, il juge que *«le parti adverse se montre plus acharné que jamais. Serait-ce les convulsions de l'agonie ? J'aime à l'espérer !»*, ajoute-t-il.

Le clan clérical est lui aussi acharné. Après les critiques en chaire, viennent les articles dans les journaux brestois et l'expulsion publique.

Une des institutrices de l'école publique ayant fait le trajet avec ses élèves jusqu'au

Leuhan pour voir le récent château de Stears et le concours de juments poulinières qui s'y déroule, a droit à un article accusateur dans le journal brestois *l'Océan* : « *Est-ce la place d'une institutrice qui se respecte et respecte ses élèves* ». Mais le pire affront est à venir. « *Hier avait lieu la pâque des enfants. Il y avait procession. Les institutrices communales y accompagnaient leurs élèves, ainsi qu'elles ont coutume de le faire à toutes les processions. Tout à coup on voit l'abbé Le Jeune s'approcher d'elles et leur adresser la parole d'un ton dur. Elle rougissent, baissent la tête et s'en vont...Oui, l'abbé Le Jeune les a chassées devant toute la population et chargé les bonnes sœurs de surveiller leurs enfants* ». (33) Et en présence de l'évêque ! Pour la première fois depuis la laïcisation, toutes les petites Plabennecoises se retrouvent sous le contrôle des sœurs. Un premier pas vers le contrôle total qui va se mettre en place pour des décennies.

Création d'une école de hameau.

Dès 1882, après le vote de la gratuité, l'État souhaite, pour une meilleure scolarisation, créer des écoles dans des hameaux éloignés, les trajets des élèves se faisant à pieds par des routes souvent défoncées, très boueuses en hiver. Le maire, M. Le Breton, y est favorable et prévoit une subvention pour sa mise en place à Quillien, ceci sans suite.

En 1883, l'État offre une grosse subvention pour bâtir une école à Larvez. Le conseil donne son accord, puis refuse sous la pression du clergé local, qui n'accepte pas que des petits Plabennecoises puissent être éduqués si loin de leur église. Les 18 000F étant disponibles, le maire de Plouvien demande à en disposer et y voit l'opportunité de construire à peu de frais une école de hameau dans sa commune, à Tariéc.

En 1884, une école est quand même ouverte au Larvez, fréquentée par 34 élèves de 6 à 14 ans. Elle s'installe dans une maison du village, dont l'institutrice semble être la fille du propriétaire, M. Le Lann, mais elle dure peu. « *On y offrait gratuitement aux élèves soupe, fournitures classiques, chauffage et vêtements. Mais ils eurent vite fait de reconnaître leur erreur : l'école de hameau se vida, l'institutrice disparut et les enfants revinrent vers les religieuses.* », se réjouissent les sœurs. (6)

En 1887, le sous-préfet relance le projet d'école de hameau auprès de la nouvelle municipalité pro-cléricale, qui refuse car :

« - *Les parents préfèrent envoyer leurs enfants au bourg pour y recevoir en même temps l'instruction religieuse.*

- *Les marches pour venir et retourner chez eux sont d'une bonne hygiène et les habituent aux fatigues qu'ils devront supporter plus tard.*

- *La commune a déjà fait des sacrifices par un emprunt pour l'école des garçons.»*

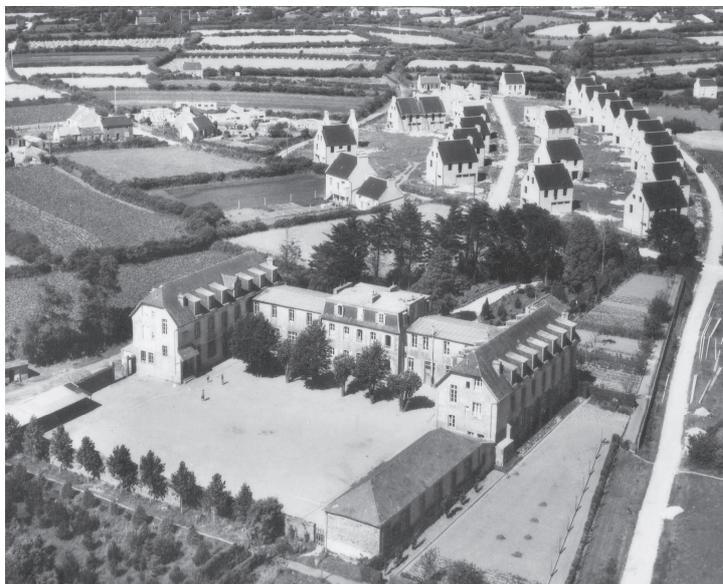
Après ces années difficiles, l'administration va tout faire pour essayer de maintenir en vie les écoles laïques du bourg.

Construction de l'école St Joseph : 1892.

La seule école de garçons à Plabennec est l'école laïque, ce qui ne satisfait pas M. Billon. Dès 1887, il prend donc contact avec les Frères de Ploërmel et les Frères de Lamennais pour obtenir un enseignant, et ainsi créer une école catholique pour les garçons. En 1888, il a le terrain, don de Mlle L'Hostis, à cinq minutes de marche de l'église, à l'emplacement actuel des pompes à essence du magasin Super U. Il se démène pour trouver les finances. Il semblerait qu'il se soit rendu aussi auprès de la veuve de l'ancien maire républicain, M. Le Breton. Celle-ci se retrouve en effet seule à la tête d'un patrimoine important suite à la mort de ses deux enfants et de son mari, qui exploitait une des plus grosses fermes de la commune. L'idée de bénéficier de l'héritage du maire républicain, pro-école laïque, pour ériger son école catholique a du lui plaire. Mais d'autres héritiers indirects l'en ont empêché.

Toutefois, bientôt, il dispose de fonds importants, mais a de grandes difficultés à trouver

des frères enseignants. L'école n'est construite qu'en 1892, au moment où le pape finit par reconnaître à la France, « *filles aînées de l'Eglise* » le droit d'être une république, mais, la plus chrétienne possible.



Ecole primaire St Joseph vers 1955, au moment de la construction de la première cité, bâtie par « les Castors », à l'arrière. L'emplacement de la ligne de chemin de fer, transformée en rue, est bien visible à droite. En 1923, au moment du transfert de l'école à cet endroit, les parents vont montrer beaucoup d'inquiétudes, leurs enfants devant traverser les rails plusieurs fois par jour.(photo M. Déniel)

L'école est transférée en 1923 à l'emplacement actuel, dans la propriété d'un médecin de la marine. Ceci oblige les enfants à traverser la voie de chemin de fer, ce que les parents trouvent très dangereux. A partir de 1958, des classes de cours complémentaires (le secondaire) sont annexées à l'école primaire de garçons et, en 1969, l'ensemble est occupé par le collège mixte.

Les appuis de l'école publique : 1880-1890

Dans les personnalités locales, on trouve d'abord le maire, M. Julien le Breton, qui a pris partie pour la laïcisation dès le départ, et qui maintient sa position quand le curé fait désertier plus de la moitié de ses conseillers. Malheureusement, il meurt au cours de ce combat, alors qu'il est encore candidat à la mairie, en 1885. M. André prend un moment le relais.

Le maire est aussi membre de la Délégation Cantonale de l'enseignement, qui regroupe des élus et d'autres personnalités des différentes communes, aux convictions nettement républicaines : le maire de Plouvien, des cultivateurs et des fonctionnaires...Un membre actif y est M. Chandora, sans doute celui venu de la région parisienne pour assécher et drainer le lac du Leuhan, réputé être un des plus grands et des plus poissonneux du Finistère. Le pilier en est M. Piron Émile.

M. Piron Émile a participé en tout premier rang à la défense de l'école publique et des valeurs de la toute nouvelle III^e République à Plabennec, face à la puissante institution cléricale royaliste. Issu d'une famille de capitaines de navires de Porspoder, il est né en 1825 et mort en 1914. Commerçant local, négociant en boissons, ce qui n'est pas une vertu pour l'Église, c'est un homme de grande culture. Il possède un piano et un harmonium, et adore les opérettes pour lesquelles il écrit des textes. Homme de grande conviction, radical

socialiste, il affiche le portrait du président de la République, Sadi Carnot, dans son salon.

En 1880, il est déjà responsable de la commission de surveillance chargée par le sous-préfet de veiller à la bonne marche des écoles du canton. Le 8 juillet, à 8 heures, sur convocation du maire, il se rend avec ses collègues à l'école publique des garçons pour la distribution des prix organisée par le frère-directeur. Celle-ci se fait en présence du maire et du curé.

Son nom n'apparaît ensuite qu'en 1884, alors qu'il atteint la soixantaine, qu'il est toujours président de la Délégation Cantonale de l'Enseignement. Il est à peu près sûr qu'il a été un des délégués cantonaux « *imbus des idées nouvelles* » qui sont intervenus à l'école communale des filles l'année précédente, pour que la sœur-directrice quitte son poste, afin d'en permettre la laïcisation. Il soutient le maire républicain, M. Le Breton, qui participe aussi aux réunions de la délégation. En 1887-88, en seront membres aussi le notaire, le docteur, le juge de paix de Plabennec, un cultivateur de Guipronvel, un minotier et le maire de Plouvien, M. Squiban.

M. Piron est bien connu à Brest, où, Rue de Siam, il doit s'arrêter très fréquemment pour saluer les gens qu'il croise. Ses idées y sont bien mieux partagées par les ouvriers ou les bourgeois anticléricaux, et mieux connues, car il écrit des articles pour des journaux brestois "interdits" à Plabennec. A Plabennec, le curé Billon l'apprécie bien moins, lui reprochant justement d'écrire dans ces journaux non autorisés par l'Église, comme le fait aussi le directeur d'école, M. Quilcuff. En 1899, M. Piron est encore président de la délégation cantonale, réélu à l'unanimité par les membres, dont deux paysans : M. Cudennec de Plabennec, M. Sesné de Plouvien et M. Chandora, qui en est secrétaire.(10)

L'administration républicaine reconnaît son action en lui décernant dès 1884 les palmes académiques.

On peut se poser la question des répercussions sur ses affaires commerciales, suite à ses positions politiques complètement opposées à celles du puissant curé Billon. Si ce dernier n'apprécie pas les idées de Piron, il n'en apprécie pas non plus le métier, qui pousse à l'alcoolisme, vrai fléau à l'époque. Il va faire venir des conférenciers pour traiter du sujet et, plus tard, l'abbé Pouliquen ira jusqu'au coup de poing (« une rouste ») pour ramener des buveurs à la raison. Cette vie sociale qui se développe dans les cafés, où chacun peut discuter, se défouler, faire des rencontres hors du contrôle du curé, ne doit pas beaucoup plaire au guide spirituel de la paroisse. Aussi demande-t-il à toutes « ses brebis » de rentrer chez elles sitôt la messe finie. Ce face à face Piron-Billon va durer plus de 30 ans, le premier mourant en 1914 et le prêtre en 1919.

Son fils Félix ne tiendra pas les mêmes positions : certains vieux Plabennecois se rappellent que du temps de Bodériou, dans les années trente, son nom était cité chaque dimanche dans la liste des personnes méritantes, pour les âmes desquelles il fallait spécialement prier.

Des prêtres très actifs : 1880-1940

M. Billon s'installe à Plabennec, en 1882, venant de Guimiliau, en remplacement de M. Quiniou, démissionnaire. Le sous-préfet républicain de Brest juge qu'«*il serait difficile de faire un meilleur choix dans le clergé actuel. M. l'abbé Billon passe pour libéral et ne s'occupe pas d'agitations politiques.*» (9) Le sous-préfet va bientôt changer d'avis. Dès 1883, l'évêque écrit au curé qu'il n'est «*pas en odeur de sainteté*» auprès du gouvernement. Dans les mois suivants il a un blâme, puis est menacé de déplacement, car considéré dans une lettre du ministre comme «*un ennemi déclaré de nos institutions républicaines.*» (7) Les prêtres sont sous la tutelle et salarié de l'État, mais manifeste souvent dans leur fonction des positions politiques antirépublicaines.

En 1884, appuyé efficacement par son vicaire Le Jeune, dans le cadre de son combat contre l'école laïque et ses supporters, il mène la campagne municipale contre le maire républicain, qu'il fait battre, de peu, puis contre son successeur, qu'il a choisi, mais qui l'a ensuite trahi.

Durant tous ces événements, M. Billon n'a pas manqué de chercher tous les appuis possibles, dont M. de Blois, maire de Coat-Méal et conseiller général du canton, qui lui propose un plan de campagne contre la laïcisation, en 1883. Il reçoit aussi à Plabennec les députés de Villiers et de Kermenguy, qui siègent à l'extrême droite à l'Assemblée Nationale.

En 1885, il accompagne M. de Blois, candidat royaliste, aux réunions de circonscription et au «*Congrès départemental des Conservateurs*», pour la désignation des candidats députés. A cette réunion, il fait partie des huit prêtres du département présents. Le préfet, à ce propos, signifie au ministre que «*la lutte est engagée entre les candidats républicains et les candidats du clergé. C'est le clergé qui a mené la campagne.*»

La même année, il adresse une lettre flatteuse à Monseigneur Freppel, le député local, pour son discours à la Chambre sur l'affaire du Tonkin. Il loue sa «*réputation d'orateur et d'évêque courageux. Nous sommes fiers de vous avoir comme député.*» (7). Mgr Freppel a été aussi très brillant et tenace lorsqu'il s'est opposé aux lois républicaines proposées par Jules Ferry, lois qui ont été soutenues par la majorité des députés du Finistère, républicains depuis 1876, sauf en Léon.

M. Billon affronte aussi les militants laïcs locaux de Plabennec. Les accrochages les plus violents ont lieu en 1886. M. Piron, président de la délégation cantonale de l'enseignement écrit au curé pour se plaindre de ses harcèlements :

«*Voilà la troisième fois que vous vous permettez de m'apostropher sur la voie publique. (en présence de sa famille et d'un vicaire). Il avait été dit que j'écrivais tous les jours dans des journaux et dénonçaiement tous les habitants de la commune. Pour avoir raison de moi, vous avez recours aux moyens les plus infâmes.*» (9)

Le curé lui répond : «*J'avais prévu que vous auriez mal pris mon interpellation de l'autre jour*», mais il affirme prendre sa défense en public. Il le fait de façon très ambiguë : «*J'ai dit que plusieurs gens font peser sur vous l'accusation que vous connaissez, mais je n'ai jamais dit que ces mêmes gens puissent apporter des preuves.*» (9)

Quant à M. Billon, dès l'école Ste-Anne bâtie, il pense déjà à faire construire l'école catholique pour les garçons, qui est réalisée en 1892. Son combat comme celui de M. Piron, se prolonge.

En 1897, au moment de l'élection législative partielle qui a lieu dans la circonscription voisine, le prêtre n'a donc pas à prendre position comme les «grands curés» de Lannilis, Plouguerneau et Ploudalmézeau, qui ont choisi d'appuyer la candidature de l'abbé Gayraud. Ce dernier est plus démocrate et social que M. de Blois, de Coat-Méal, le candidat monarchiste conservateur patronné par l'évêque de Quimper. Ce dernier, est battu aux législatives, mais reste cependant conseiller général du canton de Plabennec, et peut ainsi défendre sa cause à Quimper, en 1910. Il demande au conseil général que soient imposés dans toutes les écoles primaires du département, y compris publiques, *«des livres n'ayant fait l'objet d'aucune critique»*, c'est à dire visés et autorisés par les évêques de France, pour qu'ils soient acceptés par les parents du département, *«en presque totalité catholiques.»* (16)

En 1909, la «*démocratie cléricale*» est bien installée, le taux de pascalisants est de 99,7% pour l'ensemble du canton, mais certainement (un peu) plus élevé à Plabennec, seule commune à avoir une école catholique pour les filles et pour les garçons. (Les autres ont toutes une école publique de garçons). Toutefois, certains fidèles sont parfois irrespectueux à l'église : *«on trouve quelques chiqueurs de tabac sale qui viennent empoisonner l'air»* et cracher sur le sol. *«Là, il y a aussi chaque dimanche quelques têtes légères qui font du bruit»*, semble-t-il peu intéressées.

Ce n'est pas le cas de l'ensemble de la population qui, selon Siegfried, à Plabennec comme dans le reste du Léon, trouve dans le clergé son «*directeur spirituel et politique*». *«Nulle part le cléricalisme, dans le sens du pouvoir politique des prêtres, n'est resté plus incontesté. Tous les Bretons sont religieux, le Léonard, lui est clérical. Le Léon est une théocratie. La croyance fait du représentant de l'Eglise un redoutable dispensateur des faveurs du ciel et des punitions de l'enfer. On le craint et on le révère.»*

Cette année-là, M. Billon décide la construction de la salle du patronage paroissiale, mais celle-ci est retardée car *«les carrières étaient en grève. Il fallut abandonner les gens de Plabennec et aller chercher des hommes de bonne volonté à Plouguerneau.»* Semble-t-il, la seule grève locale connue pendant la plus grande partie de ce siècle commençant.

Bouleversement en 1914. La guerre déclarée, de nombreux Plabennecois doivent partir pour l'armée et découvrent une France bien moins pratiquante que le Léon. *«J'ai été victime de brimades de la part de mes camarades de chambrée, parce que je fais mes prières à genoux...»*, dit l'un. D'autres en profitent pour oublier leurs pratiques régulières. *«Combien n'y en a-t-il pas qui allaient à la Messe les dimanches, lorsqu'ils étaient chez eux, et qui n'y ont pas encore assisté une seule fois, depuis qu'ils sont à la caserne...»* s'étonne un autre. Un troisième s'en inquiète et part aussi en guerre contre l'évolution des idées en France, contre la Franc-maçonnerie et le socialisme, et est prêt à plonger dans un bain de sang *«pour la purification de notre patrie..., pour qu'elle soit digne d'être la fille aînée de l'Eglise.»* (20)

En 1913, M. Billon commence la publication du **bulletin mensuel paroissial**, le «**Kannad**», plus couramment appelé «**Kannadig**», rédigé en breton jusqu'en 1936. C'est surtout l'œuvre de l'abbé Pouliquen, arrivé à Plabennec en 1908.

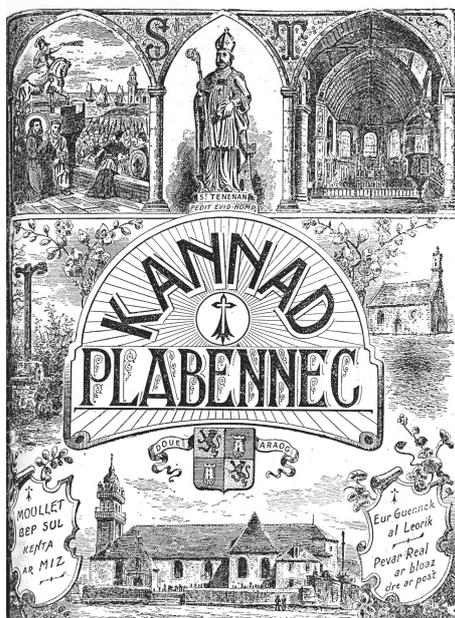
Ce livret apporte des informations religieuses, énonce toutes les règles strictes à suivre pour une bonne pratique religieuse, et afin de ne pas finir en enfer, il liste aussi les interdictions à ne pas enfreindre, comme :

- le travail et les distractions le dimanche,
- mettre les enfants à l'école publique. (sauf si absence d'école chrétienne locale). Il met en garde contre les francs-maçons, cause des malheurs de la France, contre les idées de la Révolution, les lois laïques..., puis après 1920, contre les socialistes, les grévistes paresseux, les protestants qui proposent des livres hérétiques au marché de Gouesnou. contre les païens, gens sans morale, les mauvaises lectures, les danses. Il conseille aussi pour avoir une bonne santé : éviter l'eau-de-vie et le tabac, et surtout *«être fidèle aux commandements de Dieu. Un médecin a dit qu'il n'y aurait pas de gens malades si chacun*

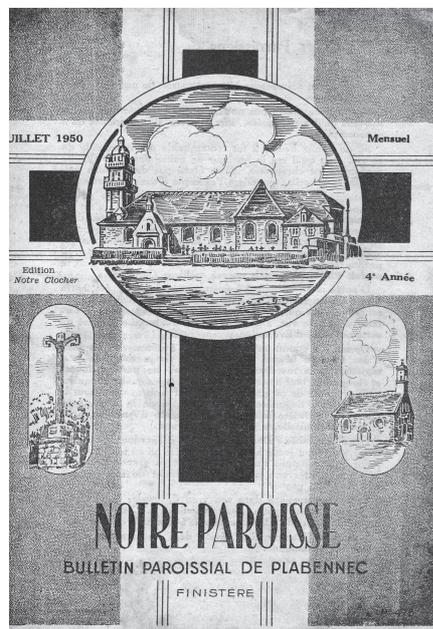
les suivait tout le temps ». (Kannad 1914)

Il apporte aussi des informations sur les techniques nouvelles dont peuvent disposer les Plabennecois en ces années 1913-1920 : le moteur à explosions, le brabant, le tracteur, l'usage des «ludus» (engrais). Il publie des conseils pour les nouvelles cultures, fait la promotion des assurances mutuelles, des caisses rurales de crédit...

MIZ MAE 1926



Kannadig : édition en breton .



Couverture d'après guerre.

Plus tard apparaissent les résultats des écoles catholiques (certificats d'études...), le développement des mouvements chrétiens (JAC...), les activités culturelles de la paroisse, les événements sportifs, tous liés au patronage. Il suit la création et le développement de différentes associations de solidarité : mutuelles contre l'incendie et la mortalité du bétail, les caisses rurales de crédit, la mise en place des aides familiales....avec la participation des prêtres, ce qui donne à ces derniers une autorité supplémentaire dans le domaine économique.

Sa publication s'arrête pendant l'occupation allemande et redémarre en 1947. Il est imprimé à Belley, dans le département de l'Ain. En fin 1947, il est tiré à 900 exemplaires, puis à 850 en 1964. Il reprend alors la relation des résultats scolaires, des rencontres sportives... C'est plus tard un outil important dans «*la paroisse missionnaire* du curé M. Fichoux, et aussi une relation fournie des événements religieux, scolaires, sportifs locaux, des réunions des différents mouvements que gère le clergé : Action Catholique, JAC, JOC. Sa publication s'arrêtera en 1968, après le départ de M. Fichoux.

Ces consignes du Kannad ont été bien suivies dès le départ, cela ne pouvait être autrement, car selon le député sillonniste Paul Simon, « *le canton de Plabennec est la perle de la couronne; il n'y a pas un canton plus chrétien .* » (11)

M. Billon meurt en 1917 dans la paroisse, à l'âge de 80 ans, dont près d'une quarantaine comme curé dans celle-ci. Le Kannadig de juin 1917 note : «*Troet oa cals da lenn, aoun an deveze atao na goeche eur scrid fall bennac ar parrez*». «*Il lisait beaucoup, craignant que de mauvais écrits ne tombent dans la paroisse.*»

Un autre prêtre très actif, bras droit de M. Billon au moment des laïcisations des écoles est resté treize ans dans la paroisse, c'est **M. Le Jeune**. Celui-ci, originaire du lieu, est rentré assez tard dans la prêtrise, après avoir été sous-lieutenant de la compagnie de

Plabennec au camp de Conly, durant la guerre de 1870. Il loue l'esprit missionnaire de cette époque « où environ 28 jeunes filles devinrent sœurs et environ 9 jeunes hommes devinrent frères. ». Dans l'« Histoire de Plabennec » qu'il a rédigé en 1917, il « remercie Dieu d'avoir grandi dans un pays catholique jusqu'à la moelle de ses os. ».

Libre d'agir, car non salarié par l'État, il mène le combat contre le gouvernement, pour que, selon un républicain, « les écoles soient des succursales de la sacristie »(34). Il bat la campagne sur son cheval noir pour recruter des élèves pour l'école Ste Anne, dont il gère la construction. Aux moment des élections municipales, on dit que c'est lui qui compose la liste anti-républicaine, et avec son collègue M. Tanné passe chez les paroissiens pour dissuader les gens de se présenter avec Le Breton. Il enseigne le catéchisme aux garçons plabennecois, qui sont tous à l'école publique, la seule, mais en leur signifiant, un matin, que seul le catéchisme est important. « A quoi sert le calcul et la géographie ? Dieu ne vous demandera ni calcul, ni géographie »(34). C'est lui aussi qui va chasser les institutrices publiques de la procession pour la pâque, en présence de l'évêque. Mais il est surtout célèbre pour la teneur de ses sermons, qui sont parfois publiés par « l'Union Républicaine » et « la Gazette ».

En 1884, il ne trouve que peu de dévotes à le suivre dans son pèlerinage annuel à Lourdes; les Plabennecois sont beaucoup sollicités pour la construction de l'école paroissiale Ste Anne et rechignent à ouvrir les cordons de leur bourse. La « Gazette rapporte que pendant son prêche le vicaire peste, le bois de la chaire gémit. « Ce n'est plus un prédicateur, c'est un furieux... Alors on a entendu dans l'auditoire, en breton, « poat sot », qui équivaut à « pauvre sot ». L'abbé blême de colère de se retourner vers l'interrupteur » et de dénoncer ceux qui viennent à la messe, non par dévotion, mais pour rapporter ses paroles aux journaux. Son comportement semble cependant attrister un certain nombre de fidèles.

Comme le curé M. Billon, il ose apostropher un des républicains dans la rue en le traitant d'homme peu influent, « puisque vous n'avez pas encore réussi à me chasser de Plabennec ». L'invectivé constate que le vicaire est de plus en plus hardi et craint qu'il n'arrive aux coups de poing, car il est « doué d'une force herculéenne. Mais sa soutane ne sortira pas toujours indemne de la bagarre ».(34).

« Vie de Saint Ténénan et histoire de Plabennec », rédigée par l'abbé Le Jeune en 1918. (doc. M. Coant)



Quand il est nommé à Molène, il y fait construire une école pour les filles, la troisième de sa carrière. Enfin, « dans la bonne paroisse d'Henvic », de 1898 à 1917, il bâtit une nouvelle église pour remplacer la vieille, trop petite. « Il y a trouvé un champ déjà bien cultivé, dans lequel cependant, il restait quelques mauvaises herbes : le nouveau recteur, avec l'énergie dont il est doué, a pu réussir à les déraciner. », rapporte M. Queinnec, ancien recteur de Plabennec .

En 1917, M. Bodériou, déjà âgé de 56 ans et issu d'une famille connue de Kernilis,

succède à M. Billon. Sont nommés dans des cures importantes, des cures de première classe, les prêtres qui bénéficient de l'appui de l'évêque, qui ne troublent pas la paix du diocèse.

Il arrive en terrain conquis, qu'il va diriger pendant 20 années.

Selon le Kannad :

«Dibaot eo kaout gwelloc'h paressiou ». (difficile de trouver meilleures paroisses.)

«O velet devosion an dud, ar velein estren a anzave e ma Plabennec er renk huela etouez parreziou. an eskobti.» (A voir la dévotion des gens, les prêtres étrangers avouent que Plabennec est au plus haut rang des paroisses de l'évêché.)

Dès son arrivée, il visite chaque maison et y note les signes de pratique religieuse, crucifix, images pieuses... *«Ce que j'ai vu dans vos maisons, me dit que vous êtes des chrétiens, des gens de foi.»* Il connaît parfaitement son monde et est, dit-on, très sympa, d'humeur égale et respecté. Il est aussi, avec deux conseillers municipaux, délégué de la mairie au bureau de bienfaisance. Lorsqu'il décède, en 1949, le Kannad le décrit comme *«un prêtre modèle et un prêtre aimant. Quelle bonté et quelle générosité...quel zèle...»*.

C'est aussi un prêtre efficace dans le combat politique, ne serait-ce qu'en laissant ses vicaires intervenir dans le choix des candidats aux élections locales, ou contre l'école publique qui ne cesse de perdre des élèves. Trois ans après son arrivée, l'administration se résout à grouper les deux écoles publiques, en la rendant mixte, ce qui, selon les évêques et les cardinaux, *« est un système contraire à la morale et tout à fait indigne d'un peuple civilisé.»* (La Croix. 28 sept 1909) et pour le curé de Tréglonou *« une cochonnerie »*. Deux ans après, il ne reste plus qu'une seule élève, une petite fille de l'Assistance Publique.

Le Kannad écrit : *« L'école sans Dieu est devenue l'école contre Dieu, condamnée car nocive en soi. »* Dans les prières quotidiennes, à Plabennec, certains récitent en breton, à la demande de l'évêque : *« Diouz ar skoliou dizoue hag ar vistri difeiz hon dilivrit, o va Doue » « Mon Dieu, des maîtres sans foi et des écoles sans Dieu, délivrez nous. »*. Le pape lui-même en 1924 déclare : *« Nous déclarons ouvertement qu'elle doit être condamnée. »* En mars 1922, les cardinaux ne la condamnent pas, à la seule condition que l'État *« s'il estime que les circonstances ne lui permettent pas de donner aux écoles publiques un caractère nettement confessionnel, au moins doit-il y faire enseigner les devoirs envers Dieu »*. (25). Le curé de Tréglonou a une position claire sur le sujet : il accepte une école publique avec des instituteurs *« catholiques pratiquants, vivant en chrétiens, participant aux processions,... mais ne se mêlant pas de politique »*. (33)

Un autre des vicaires remarquables de cette époque est **M. Pouliquen**. Celui-ci est arrivé dans la paroisse en 1908 et la quitte en 1925 pour Tréfléz. Il est très satisfait d'être dans une des régions les plus ferventes du Finistère : *« Heureuses sont ces paroisses, et combien heureux les pasteurs de telles ouailles »*. Il met en route le bulletin paroissial, le Kannad, en 1913, et est très recherché comme prédicateur dans les missions : *« Une mission bien préparée et bien menée secoue les torpeurs, réveille les consciences. »*. Estimant l'Église menacée, il participe à l'organisation de réunions politiques et à des rassemblements pour critiquer le «Cartel des gauches». Aux législatives de 1919, il considère qu' *«il n'y a pas un seul canton en France qui ait si bien voté »* que le sien. L'ancien député catholique, Paul Simon, favori local, a obtenu 2775 voix, contre 73 au candidat socialiste. Ces idées socialistes sont jugées, par le Kannadig, irréalistes et contraires aux doctrines de la religion car *« Il y aura toujours des pauvres et des riches. La pauvreté et la richesse ne dureront que le temps de ce monde. Dans l'autre monde, les plus faibles seront le plus haut, s'ils ont vécu selon la loi de Dieu »*.



— On dirait notre ancien instituteur : M. Pasdame.
— Tant mieux : il verra qu'on a profité de ses leçons puisqu'il n'y a pas de Dieu, personne ne nous voit... il n'y a que les bees de gaz !

DESSIN PAR BROUSSET PUBLIÉ DANS " LE PÉLERIN " DU 6 AOUT 1922.

Dessin du « Pélerin »- 1922

Lettre de M. Bodériou à l'évêque (formule de politesse très déférente)

*Je vous prie, Monseigneur, d'agréer
l'hommage du profond respect avec lequel
j'ai l'honneur d'être, Monseigneur
de Votre Grandeur
le très humble et très obéissant serviteur*

*J. L. Bodériou
curé de Plabennec*

En 1924, une importante assemblée au Folgoët réunit 50 000 personnes, dont 900 Plabennecois, qui s'entendent dire par l'évêque et les députés présents que : « la guerre est déclarée à l'Eglise par des gens sans foi qui sont maintenant à la direction du pays. ». M. Pouliquen organise en janvier 1925, dans la salle de son patronage paroissiale « une belle réunion de défense religieuse et d'action catholique ». Il y démontre « la perfidie d'Henriot, prisonnier des socialistes et homme lige de la secte perverse des Francs-maçons. Nous voyons se développer les grandes offensives du « cheptel des gauches » contre l'Eglise : guerre au pape, ... guerre aux écoles chrétiennes échappées des monstrueux décrets de Combes, par l'institution de l'école unique dont le vrai nom serait bientôt : l'école inique. Il appartient à Plabennec de donner le branle et d'agir sans délai. ». Il est alors décidé, par quartier, que les membres du conseil paroissial passent à domicile recevoir les engagements et les cotisations, de mobiliser la population.

Concernant les élections qui suivent, le Kannad s'insurge contre les pressions faites par les candidats adverses, qui offrent « des pots » aux électeurs, mais les prêtres ne se privent pas d'intervenir et espèrent contrôler les votes : « le moyen le plus sûr est de suivre les directives de l'Action Catholique. Celui qui vote non conforme est tenu de confesser sa faute au Saint Tribunal de la pénitence. » (Kannad 1936)

M. Pouliquen est aussi le gardien des bonnes mœurs et part en guerre contre les effets désastreux de la consommation d'alcool sur les Plabennecois, il n'hésite pas à utiliser la méthode forte et « assez souvent, il donnait des 'roustes' à des jeunes qu'il rencontrait à Roudoulévry (quartier de la gare) et qui étaient un peu éméchés.. » (15) Il sera considéré par Paul Meunier comme un « archétype du recteur léonard, flamboyant, autoritaire, volontiers hâbleur, vaniteux parfois, mais véritable monarque », en sa paroisse de Tréfléz, qu'il rejoindra ensuite.

Les Missions, la pratique religieuse.

En 1920, l'Eglise locale mobilise ses paroissiens. Trois semaines de missions se suivent,

une pour les enfants puis deux pour les adultes, encadrées par une douzaine de prêtres la première semaine, puis seize. Elles sont renouvelées tous les 10 ans, et parfois jugées contraignantes :

« Ces missions, selon l'abbé Kerbiriou, devaient « rapprocher les populations de leurs prêtres et raffermir l'esprit chrétien dans les paroisses ». Les Blanc-Bourgeois étaient obligés d'y prendre part. Au cours de ces missions; les Monfortains organisaient de multiples conférences. Chacune d'entre elles s'adressait à une catégorie bien particulière de paroissiens. ...aux femmes, aux hommes, aux enfants, aux ouvriers, aux jeunes foyers ... »

Mission à Bourg-Blanc, en 1933.(Histoire de Bourg-Blanc) .

Après 1930, le curé qui est, selon le Kannadig de Tréglonou, « Dieu sur Terre », organise la vie religieuse et, en 1934, pour raffermir la foi, met en place une nouvelle mission qui a beaucoup de succès : d'abord 698 enfants y participent, puis 1157 adultes la semaine suivante et 1233 la troisième.

L'assiduité aux messes, vêpres, fêtes du Rosaire... est très contrôlée et, à Tréglonou, parfois notée dans le Kannadik local « Il ne manquait à la fête que les deux cantonniers ». En 1923, dans cette petite paroisse de 700 habitants, « seuls deux ou trois n'ont pas fait leurs dévotions l'année dernière. Des gens sans foi, sans cœur », qui sont cinq ou six en 1929. Pour ces mauvais pratiquants, aux craintes des punitions du Ciel, le curé de Tréglonou ajoute les menaces humaines : « Crachez sur celui qui manque à la messe par sa faute, et fuyez le car il pue...Il sent déjà le brûlé » de l'enfer. Il conseille aussi la « correction fraternelle ». (33)

A Plabennec, le curé régent aussi la vie sociale, la scolarisation des enfants, le vote, le travail et les distractions (les deux interdits le dimanche, qui est réservé à Dieu). Les bals et les danses sont interdits, les demoiselles doivent rentrer avant la nuit, sinon elles peuvent passer pour «des putains ». Les contraintes sociales sont fortes et les lieux de mixité rares : un jeune Plabennecois ne peut rencontrer sa future qu'à l'heure des vêpres, qu'il doit donc désertier. Les rencontres 'libres' ne sont pas souhaitées.

Un curé de Kernilis, en 1920, condamne les cours du soir pour adultes que veut mettre en place un couple d'habitants, en décembre et janvier, mois aux activités réduites à la campagne. Il n'y voit que :

« des avantages à peine appréciables, mais note les inconvénients :

- de sortir de leurs habitudes de jeunes gens de la campagne,
- de voir troubler le silence de la rue,
- de s'exposer à de mauvaises rencontres. »

Le curé de Plabennec, en écrivant : « Diwal da jom re diveza er bourg, dreist all ar zul. » déconseille fortement de traîner au bourg après les messes et surtout le dimanche. Les distractions non cadrées par le patronage, surtout la fréquentation des nombreux débits de boissons du bourg, sont mal vues. Les cafés sont des lieux d'alcoolisation, mais aussi d'échanges d'idées, parfois subversives.

Mais tous les ans, le dimanche suivant la fête patronale de St Thénéan, strictement religieuse, a lieu la fête païenne, « Pardon an diaoul », le pardon du diable, avec manèges. Dans ces années, Jean Quiniou, restaurateur, a l'idée de créer un bal à cette occasion. Le curé Bodériou demande en chaire le boycott de son établissement, qui sera bien suivi. Un employé de l'établissement qui devait s'y marier à ce moment, a du chercher ailleurs. Être mauvais pratiquant, ou pire, non pratiquant, est dans ces conditions difficile. Montrer un relâchement dans sa pratique est interdit. Lors d'une semaine de mission, un ouvrier de Plouvien (ouvrier travaillant dans Brest la rouge !), a pensé que rejoindre les pratiquants à la fin de la mission, le samedi arrivé, suffirait. Il se fait renvoyer publiquement par le curé en chaire. Devenu âgé, le même se voit refuser chez le boulanger bien pensant, chez qui il a

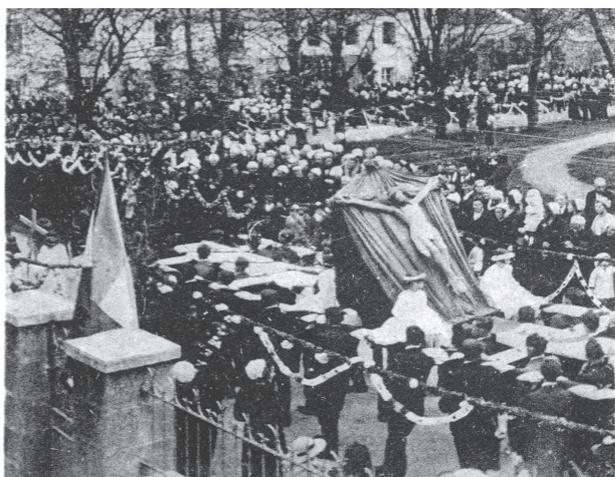
construit le four à pain, une attestation de travail, indispensable pour valider ses annuités pour la retraite.



Mission de Plabennec. - Premier Groupe de Cavaliers



Mission de Plabennec - Le Clergé et les Chantres



Mission de Plabennec. - Le Christ, sur un brancard, porté par 32 Jeunes Gens

Plabennec : mission de 1934. (photo Mme Morvan)

Pourtant le monde évolue. Plabennec, bourg rural où les cléricaux font la loi, n'est qu'à 14 kilomètres de Brest, ville peu bretonne, et socialiste en 1904, 1912... «*Une ville ouvrière et militaire en terre paysanne. Un bastion rouge en pays bleu foncé. Une forteresse française et francophone en pays breton.* » (3)

Le milieu rural craint «*la contamination* » des idées, des mœurs. Comme dit l'abbé Pouliquen, il faut «*contrer l'horrible course en direction des villes qui assassine souvent corps et âmes.* ». Travailler à Brest est mal vu. C'est pour tenter de maintenir à la terre les paysans, en améliorant leurs situations, que le clergé participe à la mise en place des syndicats locaux, des mutuelles et des caisses de crédit, ce qui donne aux prêtres une autorité et un pouvoir de contrôle supplémentaires, afin de travailler à «*l'avènement du seul ordre véritable : l'ordre social chrétien* ».

Par contre, l'Église encourage les départs encadrés par les missionnaires pour les grandes plaines du Canada. Plusieurs familles de Plabennec, Ronvel, Hamonic, de Tyez-Mein, Le Berre, du bourg, Thomas, de Roudoulévry, partent à cette époque pour créer des fermes à St-Brieux, dans le Saskatchewan, au Canada. Les traditions bretonnes y seront maintenues longtemps grâce à l'encadrement des missionnaires, dont le Père Kerbrat, lui aussi originaire de Plabennec.

Mais la société évolue : le train qui s'arrête à Plabennec est bientôt remplacé par des cars. L'électricité est là au bourg. Des taxiphones sont installés même à la campagne (Locmaria en 1935), remplaçant progressivement le porteur de messages.

Parfois des quartiers de mal pensants, souvent ouvriers, s'installent dans le canton, comme «*la Petite Russie* », à Bourg-Blanc, où certains osent même danser. D'autres reviennent au pays après quelques années dans la marine, ou à Paris, comme Prigent Berthou et Célestin L'Hour à Plouvien, qui ne cachent pas leurs idées sur la religion et leurs opinions politiques de gauche, peu conformes à celles des locaux. Ils créent des magasins, mais suite à la demande de boycott du curé, certains doivent se résoudre à le

revendre. A Plabennec, certains affirment avoir eu aussi des parents socialisants, mais qui sont restés discrets, car leurs idées n'ont pas été connues de leurs concitoyens.

Des adultes du canton trouvent des emplois à Brest et surtout à l'arsenal, ce qui les rend suspects et leur vaut souvent l'appellation de « communistes ». Pour un ouvrier, parfois le seul fait d'y travailler est considéré comme suffisamment grave pour que ses filles, à Bourg-Blanc, soit renvoyées sans explication des « Croisées », groupe d'animation de petites filles de la paroisse. Une autre élève des religieuses de Bourg-Blanc, son père venant aussi de rentrer à l'arsenal, a du rejoindre dans la classe « **la division du diable** », où le travail des trois élèves marginalisées, culpabilisées, n'est pas suivi, les exercices jamais contrôlés. Leurs succès pourraient dévaloriser ceux des bien-pensants. Il faut démontrer que Dieu seul permet la réussite. La première de ces filles finira sa scolarité chez les sœurs de Loperhet, plus humaines, où elle sera bien suivie et retrouvera goût à l'école. La seconde, intelligente, finira par s'organiser et même suivre les cours des divisions supérieures. Elle passera le certificat d'études en tête du canton et sera même sollicitée pour le noviciat.

Ces discriminations concernent une seule école du canton, où leurs pères, dès l'embauche à l'arsenal de Brest, sont considérés d'office comme « *contaminés* » par les idées de la ville socialiste, source de vices et de perversions. De tels cas n'ont pas été cités sur Plabennec.



TUD YAOUANK KEIZ !

Oh ! ne quittez jamais, c'est moi qui vous le dis,
 Le devant de la porte où l'on jouait jadis,
 L'Eglise où tout enfant et d'une voix légère
 Vous chantiez, à la messe, auprès de votre mère ;
 Car une fois perdu parmi ces capitales,
 Ces immenses Paris, aux tourmentes fatales,
 Repos, franche gaité, tout s'y vient engloutir
 Et vous les maudissez sans pouvoir en sortir.

A. BRIZEUX.

Revue Feiz ha Breiz-1913

Les pressions existent aussi sur les familles pro-école publique. Une mère de famille s'est vue refuser l'absolution, le curé demandant sans succès que ses garçons quittent l'école publique de Plouvien, la seule école pour les garçons de la commune, pour l'école privée de Plabennec. A cette époque, en centre Finistère, le grand-père d'une ancienne institutrice publique, n'a eu l'extrême-onction que parce qu'il a accepté de changer d'écoles à ses petits-enfants.

Alors que l'enseignement public gagne en effectifs en Bretagne, de façon générale, ainsi qu'à Plabennec, le **Kannadig** local participe en 1934 et 1935, toujours en breton, à la condamnation de celui-ci. Après avoir considéré l'école neutre comme école sans Dieu, donc école contre Dieu, donc anticléricale il continue : « *Les juifs sont anticléricaux, les Franc-maçons sont anticléricaux, les polissons sont anticléricaux, les voleurs sont anticléricaux..., le diable est anticléric* ». Cette école créée par « *des gens diaboliques* » enseigne « *le blasphème et le mépris des choses sacrées* ». Si certains maîtres d'école publiques n'appliquent pas cet enseignement de la république, c'est simplement, selon le Kannadig, qu'ils ont peur de la colère des familles chrétiennes. Les autres suivent les consignes, surtout quelques communistes et anarchistes qui sont à la tête des écoles. Puis vient « *un raccourci* » des connaissances et des valeurs enseignées dans les écoles

publiques, selon le mensuel, qui est lu dans pratiquement toutes les familles de la paroisse :

« *Dieu n'existe pas.*

– *L'homme n'a pas d'âme : il n'est différent des bêtes que parce qu'il a un corps et une raison mieux faits.*

– *L'homme doit suivre sa nature comme les animaux, et s'il agit mal, il ne se sent pas plus coupable que les bêtes.*

– *Les enfants allant à l'école ne sont plus à leurs parents : l'enfant appartient à la collectivité.*

– *Les gens n'ont pas de devoirs les uns envers les autres : « ni Dieu, ni maître » est leur devise. Il n'y a plus de loi, que la recherche du plaisir et la force.- La justice, la soumission, l'amour, toutes les vertus sont raillées et considérées comme démodées et bonnes à mettre au grenier.*

– *Garçons et filles devraient s'asseoir sur les mêmes bancs dans les écoles et savoir faire les mêmes jeux ensemble.*

– *Le pays n'est plus qu'une méchante marâtre. Le drapeau tricolore n'est qu'un torchon (« torch-listri ») bon à être enterré dans le fumier... Voilà pourquoi leur drapeau est devenu le drapeau rouge. »*

– Et de conclure :

Pères et mères de famille, vous qui avez encore du bon sens et de l'amour pour votre pays. Luttezz et luttez, Bretons courageux. Mettez vos enfants à l'école chrétienne. Ne regardez pas à quelques sous de plus à dépenser. Vous serez dédommagés par vos propres enfants. Si vous ne le faites pas, vous récolterez des larmes.

Le clergé peut par son action contrôler la population, créer une véritable contre-société, avec ses écoles, ses organisations d'encadrement de la jeunesse et de la vie économique et sociale. Comme l'écrit Y. Tranvouez, dans l'histoire du chanoine Chapalain à Lambézellec, « *l'engrais est catholique, l'argent est catholique, le foot est catholique, comme l'école est catholique* ».

Mais ce contrôle faiblit. Les ouvriers, plus nombreux, se déplacent et trouvent à Brest des patrons moins regardants en ce qui concerne la religion. Changement d'époque, car auparavant personne ne pouvait se démarquer de la société locale, sauf les fonctionnaires et certains riches propriétaires, s'ils le souhaitaient. Les autres, petits paysans dans l'entraide, ouvriers agricoles, artisans et même mendiants ne pouvaient se le permettre, ni les commerçants. Un d'entre eux a dû vendre son magasin à Plouvien, un autre, restaurateur à Plabennec, a vu sa clientèle désserter, dans les deux cas, suite à des boycotts demandés en chaire par les prêtres. Sans oublier aussi les patrons de salle de bal excommuniés, à Plouvien. Quant à la descendance de l'anticlérical M. Piron à Plabennec, elle s'est adaptée au contexte local. Certains choix sont intenable dans des contextes précis.

Les enjeux municipaux : 1789 - 1940

Rapports : État, municipalité, Église.

Après les troubles de la période révolutionnaire, où la troupe a du intervenir, les relations vont être plus paisibles, jusqu'aux années 1880. La scission se fera alors entre, d'un côté le maire républicain et l'administration, et de l'autre l'Église. Puis, l'entente maire -curé retrouvée, des désaccords vont se révéler dès les années 1890, mais cette fois entre la municipalité et l'administration, à propos de la gestion des bâtiments d'écoles publiques et du loyer demandé par la commune au curé pour le presbytère, que le sous-préfet juge très insuffisant.

En 1791, après la mise en place de la Constitution Civile du clergé, le curé de Plabennec, M. Jestin, refuse de prêter serment à la nation. Il est emprisonné et remplacé par un prêtre assermenté, qui est boycotté par les paroissiens et que la municipalité refuse d'installer. La commune est alors considérée en insurrection.

En mai, une troupe de 450 hommes marchent sur Plabennec. Après quelques coups de canons, les paysans déposent leurs fourches, bâtons et mauvais fusils et livrent le curé accusé d'être l'instigateur des troubles .

L' Empire de Napoléon 1^{er} terminé, **la Restauration** veut vérifier la loyauté des maires envers la royauté et l'Église. Elle charge Monseigneur de Poulpiquet, évêque en 1824 dans le Finistère, d'une enquête confidentielle auprès des curés locaux; qui conclut que « *le canton de Plabennec est un des mieux pensants du Bas-Léon.* ». Le maire de Plabennec et du Drennec conviennent bien, celui de Plouvien, « *ennemi du clergé, doit être écarté.* ». Ceux de Bourg-Blanc et Lanarvily ne plaisent pas ou sont mauvais. A Loc-Brévalaire, il est « *bon royaliste* ». Quant à Kersaint, « *le maire de cette paroisse est un ivrogne incorrigible, il peut être remplacé par le sieur Cloarec, aussi bon chrétien que royaliste.* » Les maires sont, jusqu'en 1876, nommés par le préfet.

En 1846, M. Jean Louis Moal, maire jusqu'en 1878, commence son mandat par un conflit avec le curé, qui lui tient tête. Une quête est mise en place à la demande du préfet, pour les inondés de la Loire. Le maire pense judicieux d'en demander l'organisation aux prêtres à l'église. Le préfet réclamant ensuite le fruit de cette quête, le maire s'entend répondre, à la troisième visite au presbytère, que le curé n'a de compte à rendre qu'à son évêque. Malgré tout, M. Moal continue à faire confiance à l'Église, et en 1854 et 1859, il opte pour la gestion des écoles communales par les congrégations religieuses, contrairement à de nombreux maires du Léon qui préférèrent les compétences des maîtres formés à l'École Normale de Rennes.

Sous Napoléon III, le sous-préfet juge M. Moal « *vaillant et dévoué serviteur de la cause du gouvernement.* ». L'administration de l'Empire est « *parfaitement tranquille à son sujet. ...Son influence est prépondérante, je dirais même absolue* ».

A cette époque, certaines familles orientent de nombreux enfants vers la religion : Yves Caër de Gouéroc a trois enfants sur sept, son frère deux sur sept, qui rentrent dans les ordres. Le premier est strict sur les rites religieux : il réveille les batteurs de blé aux fléaux,

endormis après une dure journée de labeur, en versant brusquement de l'eau froide sur leur nuque, afin qu'ils disent les « grâces » qui étaient parait-il fort longues. Un descendant de cette famille, Jean François Caër, prêtre aussi, fera partie de la vingtaine de curés du Léon qui intenteront en 1924 un procès à Yves Lefebvre, lors de la parution de « la Terre des Prêtres », qu'ils jugeaient diffamatoire.(35)

En 1867, le Plabennecois Pierre Jean Kersimon, professeur de théologie au Grand Séminaire de Quimper, décrit la vie austère de Marie Abiven, née à Kerangueven, qui vient de mourir à 80 ans, « *la plus sainte des femmes, un exemple de toutes les vertus* », un exemple de résignation. L'histoire est rédigée pour éclairer la population et « *pour indiquer à ses compatriotes le chemin du ciel* ». (36)

En 1878, c'est le début de la III^e République, et **le nouveau maire est M. Le Breton**, un des plus riches paysans- exploitants de la commune. Il a des convictions républicaines, comme une grande partie de la Cornouaille et le Trégor. Aux élections législatives de 1877, des communes du pays Pagan votent aussi républicain, « *Goulven, Guissény, Kerlouan, Landéda, Lannilis s'opposant aux autres communes qui donnent une majorité à droite, comme l'ensemble du Léon* ». (13)

M. Le Breton est le premier maire de Plabennec élu par le conseil municipal et non comme avant désigné par le préfet. Son conseil est composé de 20 cultivateurs, d'un « propriétaire » et de deux commerçants. Il va rapidement s'opposer aux influences du curé, **M. Billon**, et des abbés **Le Jeune** et **Tanné**, plus discrètes au départ. L'abbé Le Jeune est arrivé à Plabennec et a chanté sa première messe en 1879, un an après l'élection du nouveau maire. Originaire de la paroisse, issu d'une famille connue et respectée, il a réussi à convaincre l'évêque de l'y nommer, le prélat étant réticent car « *nul n'est prophète en son pays* ». Contrairement au curé, qui est fonctionnaire et payé par l'État, M. Le Jeune est payé par la Fabrique (association gérant les biens de la paroisse), qu'il a convaincu de la nécessité de l'embaucher. Peut-être sent-il déjà qu'un combat anti-républicain va être à mener dans ce pays qu'il connaît bien.

En effet, en 1880, les républicains, avec l'appui de l'administration, s'organisent discrètement. Le sous-préfet insiste auprès du préfet pour que M. Gloaguen, nouveau docteur à Plabennec, devienne membre de la Délégation cantonale de l'Instruction Publique : « *M. Gloaguen ayant l'intention de se présenter dans le canton comme candidat aux élections du conseil général, contre M. de Vincelles dont le mandat expire, j'attache la plus grande importance à sa nomination immédiate de délégué cantonal. M. Gloaguen fait d'ailleurs encore partie de la délégation de Lannilis* ». (10). Il va y être remplacé par M. Glaizot, maire de Landéda et futur candidat républicain à la députation « *qui répondra à la confiance de l'administration* », mais sera battu par Monseigneur Freppel, évêque d'Angers.

Dès 1881, le maire s'inquiète auprès du curé des règles concernant la sonnerie des cloches de l'église à l'occasion de l'élection d'un nouveau maire (tradition encore en usage récemment). Les relations n'étant sans doute pas très bonnes, le maire ne se déplace pas au presbytère pourtant contigu à la mairie, mais lui écrit un courrier. La réponse donnée ne le satisfaisant pas, le maire souhaite ensuite connaître l'avis du sous-préfet sur le sujet.

A l'arrivée de M. Billon, en 1882, les échanges entre mairie et presbytère ne se font plus que par courrier, jusqu'à la fin du mandat municipal de M. Le Breton, qui souhaite au départ, ne pas afficher trop clairement ses positions.

A Plabennec, en 1882, la laïcisation de l'école communale des garçons se fait donc sans grand problème, les frères ayant accepté d'en quitter la direction.

Par contre, quand le préfet décide le remplacement de la religieuse dirigeant **l'école communale des filles** par une institutrice laïque, la majorité du conseil municipal, soutenu par M. Billon, décide de tout faire pour l'empêcher car ceci « *met le comble à cette*

surexcitation qui monte dans la commune». Cette majorité annonce que « *si la directrice révoquée n'était pas remplacée par une autre sœur de la même congrégation, nous serions convenus...à nous déclarer démissionnaires,* » car « *le but des soussignés en acceptant leur mandat était de veiller à la conservation de la liberté des pères de famille et au maintien des idées religieuses*». Les prêtres ne sont pas restés inactifs.

Le maire ne peut que constater qu'il n'est pas suivi par l'ensemble de son conseil municipal. Selon le sous-préfet, « *il est très favorable à la laïcisation, sur laquelle il compte même, mais il demande qu'on ne le consulte pas officiellement.* » (8)

La majorité des conseillers municipaux démissionne donc et expédie son annonce de démission collective au sous-préfet, qui la refuse, signifiant que ces démissions ne peuvent être acceptées que lorsqu'elles sont individuelles. Ce refus, sans doute légal, est jugé désastreux par M. Billon, qui commente : « *Les conseillers de Plabennec, se sera dit le sous-préfet, ne sont pas des lettrés. Si tous savent signer, tous ne savent pas couramment écrire. Leur demander à chacun de rédiger sa démission motivée, c'est exiger un labeur excessif pour plusieurs, pénible et désagréable pour tous. Seuls les gens fortement déterminés aborderont ce travail. Le maire ne sera pas de ceux-là* ». (7)

Quatorze élus rédigent leur démission individuelle, deux autres suivent au bout de quelques temps

Le maire, M. Le Breton, comme le prévoyait le curé, continue à réunir son conseil, réduit à 8 ou 9 conseillers, 23 fois de mai 83 à avril 84, sans jamais avoir le quorum indispensable. A cette époque, il participe aussi aux réunions de la Délégation Cantonale de l'enseignement laïc. Il est alors l'objet d'attaques, « des calomnies », dans le journal clérical « *le Courrier du Finistère* » qui publie : « *La commune de Plabennec est toute honteuse d'avoir pour maire un 'voyou' tel que M. Le Breton, qui est la honte du canton et la risée du pays. Les autres maires, parait-il, rougissent d'avoir à le saluer, ils lui tournent le dos, et ils font bien, car un homme qui n'est loué que par des gazettes pourries ne vaut pas grande monnaie* ». (33)

Il est surtout sensible aux attaques des prêtres locaux. Un républicain note que « *le clergé a voulu aussi l'influence politique, il a prétendu gouverner les municipalités...Au lieu de la parole de paix, de charité, d'union, on entend des paroles de haine et de discorde...On a fait de la chaire une tribune...Il y a quinze jours, le maire au sortir de la messe, a déclaré sur la croix que les accusations portées contre lui par le recteur et les vicaires étaient fausses, qu'il leur donnait le démenti le plus formel,...démentis provenant d'un homme dont tout le monde reconnaît l'honnêteté et la droiture* » (34). On lui refuse ses pâques à l'église, qu'il doit aller chercher ailleurs.

Quatre mois plus tard, en avril 1884, le maire, excédé, écrit au « *Courrier du Finistère* » : « *Vous avez semé beaucoup de mensonges sur moi...Tout le monde prend le 'Courrier' pour un menteur...Si les sœurs avaient suivi les lois et les règlements comme le font les sœurs de Plouvien et d'ailleurs, il ne serait pas arrivé ce qui est arrivé...Si des prêtres sont déplacés de Plabennec, qui sera encore mis responsable ? A Julien (le maire) de tout supporter !... M. Le Jeune sera responsable du malheur des autres et du sien. Celui qui est chaque jour à courir et crier. Pourquoi est-il si téméraire, si idiot devrais-je dire. Il se 'plante' chaque jour dans la vase et il pense que c'est à moi de l'en sortir... Le 'Courrier du Finistère' n'est pas content parce qu'on ne fait pas le catéchisme à l'école des garçons et encore que j'en suis la cause. Vous connaissez le règlement, il est interdit de faire le catéchisme pendant la classe. Le gouvernement dit : « *Les maîtres pour faire école et les prêtres pour faire le catéchisme* ». Ce n'est pas une mauvaise chose car les prêtres sont meilleurs pour faire le catéchisme que les maîtres ». Il ajoute que les maîtres ne sont pas payés pour cela, alors que les membres du clergé sont salariés par l'État pour le faire.*

La « *Gazette du Laboureur* », qui publie cet article, continue à l'adresse du « *Courrier* » : « *Chaque fois que vous direz des mensonges sur Plabennec, vous trouverez quelqu'un pour*

vous contredire. Nous sommes fatigués de vous entendre. Pourquoi les prêtres ne laissent-ils les gens choisir l'école qui leur plaît. On ne voit pas Julien (le maire) aller d'une maison à l'autre : il laisse la liberté du choix à chacun. Et s'il y a tant de tumulte et de dissension à Plabennec, ce n'est pas lui qui en est la cause ».(34)

En 1884, de nouvelles élections s'imposent donc. Deux listes s'opposent, l'une est celle de M. Le Breton, l'autre celle qui doit correspondre à l'attente de M. Billon, « *d'un homme dominant la masse* ». A cette occasion, un des deux démissionnaires tardifs, M. Vincent André, de Gwelet Kear, revient sur sa démission et rejoint le camp du maire républicain .

M. Billon invite M. de Villiers, député conservateur, à venir à Plabennec car « *le parti adverse tire profit de l'ignorance et de la timidité de nos paysans. A nous d'éclaircir et d'enhardir.* ». Les pressions sont fortes. « *M. Le Breton faisait sa liste. Mais lorsque la cure apprenait qu'il avait l'adhésion d'un cultivateur, vite on dépêchait à la ferme un vicaire, qui terrifiait les femmes et, s'en faisant des aides, obtenait bientôt du malheureux paysan la promesse de ne pas se laisser porter sur la liste. On annonçait que si la liste passait, l'église serait fermée le lendemain*»(34). Ainsi, huit jours avant le vote, un candidat de la liste du maire, sans doute bien éclairé par la cure, reproche à celui-ci de l'avoir inscrit sans son consentement et fait donc ce qu'il peut pour effacer son nom sur les affiches.

La campagne est très serrée, car finalement le maire n'est battu, en mai 1884, que de 28 voix, ce qui est un score inattendu, l'appréciation habituelle étant de considérer le Léon comme une terre acquise à l'Église, et spécialement Plabennec, et où, en 1925, le sous-préfet notera que le conseil municipal va chercher ses directives auprès du curé. Campagne avec pressions sur les électeurs, selon le juge de paix, qui en commission d'enquête, affirme que le vicaire Le Jeune a contacté un propriétaire terrien « *pour qu'il détournât son fermier d'accepter toute candidature sur la liste Le Breton* » (7), ainsi que M. Yves Guiavarch, qui a ensuite voulu enlever son nom des affiches, les derniers jours de la campagne, afin de ne pas être déshérité.

« *Des mensonges* » selon M. Billon. M. de Kermenguy, député conservateur, renchérit : « *Ce fameux rapport n'est qu'un tissu de mensonges contre le clergé. Il serait donc à désirer que, dans toutes nos campagnes, nos bons et loyaux cultivateurs prennent connaissance des moyens infâmes employés par nos adversaires.* »

Le préfet, à cette époque, écrit au ministre que ces pressions électorales sont très fortes dans le Finistère. « *Dans ce pays, ce n'est pas par la persuasion que le clergé agit sur les électeurs, c'est par une sorte de terreur qu'il impose, un peu par la menace des peines de l'autre monde et beaucoup plus encore par les menaces plus immédiates qui peuvent se réaliser dans celui-ci.... L'un a peur d'être chassé de sa ferme, l'autre de n'avoir plus de travail, celui-ci d'avoir la guerre au logis.* » (14)

Ce genre de pression existe aussi dans les communes voisines. Tel est le cas à Guipavas, où un descendant de la famille Guéguen, de Keralien en Plabennec, catholique pratiquant, va subir les attaques de l'Église parce que s'affichant républicain. M. Jean Jestin, est fier de ses opinions républicaines et est ainsi élu conseiller municipal vers 1875, puis adjoint-au-maire pendant une dizaine d'années, jusqu'au moment où sa « liste rouge » est battue par « la liste blanche » de M. de Kergompez. « *C'est un républicain de la première heure, chose rare parmi les paysans de Guipavas, presque tous attachés à la monarchie et aux idées conservatrices* », écrit l'historien de la famille, Jean Marie Guéguen, ancien prêtre au Folgoët. Celui-ci rapporte aussi les difficultés causées à ce croyant lorsqu'il se présente à l'élection de conseiller général, vers 1890. « *Il fut battu par son concurrent que le clergé du canton avait appuyé de toutes ses forces. Il fut vivement affecté par les injures qui lui furent décochées, l'une de ces injures, la plus piquante parce que la plus personnelle, fut reprise en chaire par le curé de Guipavas, véhément adversaire des idées républicaines. Jean Jestin trouva la chose fort déplaisante. Jusqu'à la fin de sa vie, il ne voudra plus assister à la grand messe paroissiale, jamais non plus à la messe matinale, il ne se servira*

*des chaises à l'église, préférant suivre la messe debout ou agenouillé sur le pavé, plutôt que de donner un sou à l'employé de M. le Curé »(37). Le curé de Plouguerneau attaque aussi en chaire la municipalité du Folgoët, coupable d'être républicaine. Le maire de Lannilis, M. Morvan, ancien député, explique dans le journal brestois, *la Gazette du Laboureur*, que les vicaires passent à domicile récupérer les « mauvais bulletins », et que le curé fait ensuite des allées et venues sur le lieu des élections, gardant un œil sur le vote, qui se fait à l'époque sans isolement.*

A Plabennec, le nouveau maire est M. Fagon Jaoua, le paysan le plus aisé de la commune, et son premier adjoint M. Rodellec du Porzic, de bonne famille, mais semble-t-il pas très fortuné. (M. Stears, le châtelain du Leuhan, qui a fait grosse fortune en vendant du gaz à Brest, a été, selon « la Gazette », sollicité par le clergé, puis considéré comme trop peu malléable). C'est la première fois qu'un noble siège au conseil municipal de la commune. Le deuxième adjoint est fermier du plus gros propriétaire terrien de Plabennec : M. de Kerjégu, très influent car possédant de très nombreuses fermes sur la commune, où il paye trois fois plus d'impôts que le second sur la liste des gros propriétaires, la plupart nobles, dont aucun n'habite localement. Tout semble donc bien cadré : des gens fiables certainement ! Dans une note de réunion départementale des délégués cantonaux de l'enseignement, M. Fagon est dans la liste des 11 maires réactionnaires des chef-lieux de canton du Finistère, dont 10 sont situés dans le Léon.

Elections dans le secteur de Plabennec, selon le journal républicain, « la Gazette du laboureur ».

Plouvien : « *Notre ami* », M. Squiban, est élu.

Kersaint-Plabennec : « *Tous les candidats ont eu 170 voix* ».

Le Drennec : « *Les Républicains protestent contre les visites faites par les curés dans toutes les habitations...Il en a été malheureusement partout de même* ».

Des maires républicains sont facilement élus à **St Frégant, Goulven, Plounéour-Trez**, au **Folgoët** où il n'y a même pas d'opposants. Par contre, à **Plouguerneau**, fief clérical, « *on y vote avec une unanimité touchante, et jamais un bulletin indépendant ne s'est trouvé depuis longtemps dans l'urne* ».

A Plabennec, la période post-électorale est très calme : « *Le clergé a fait preuve en chaire d'une modération et d'une réserve que nous ne lui connaissions pas encore* ». A l'étonnement de tous, les nouveaux conseillers votent rapidement un fort crédit pour la fête nationale du 14 juillet et proposent d'agrandir l'école. « *Les cloches elles-mêmes, devenues tout à coup républicaines, sonnaient à toutes volées le jour du conseil de revision, en l'honneur du préfet de la République. Mais tout ce beau zèle avait un but intéressé* »(33). Il s'agit de s'attirer les bonnes grâces de l'administration. En effet, suite à une plainte pour irrégularités pendant les élections, une enquête est en cours, menée par la préfecture, et qui finit par un non-lieu.

Ceci étant réglé, l'abbé Le Jeune retrouve son penchant naturel et repart en guerre contre la République, et ses libertés, causes de tous les maux, même le choléra, maladie très crainte et responsable de nombreux morts.

Un Plabennecois écrit à la « Gazette » :

« *Aussi les naïfs qui ont cru que nous en avons fini avec les sermons politiques se sont singulièrement trompés. Le trop fameux abbé Le Jeune s'est chargé de leur dessiller les yeux. Voici un passage du sermon qu'il a prononcé en chaire dimanche dernier* :

« *Aujourd'hui plus que jamais, on fait la guerre à la religion. Les francs-maçons font tout pour déraciner la foi du cœur du peuple. On distribue des journaux et des livres infâmes...Il y en a d'autres qui sont encore plus pernicieux parce qu'ils se donnent des*

airs de dévotion : ils portent sur la couverture le mot Evangile, et il y a des gens qui les achètent croyant acheter de bons livres. Prenez garde ! Vous n'êtes pas assez instruits pour discerner ce qu'il y a de mauvais... Je vous ai dit à plusieurs reprises qu'en France on faisait la guerre à la religion et on le fait encore aujourd'hui plus que jamais... Savez-vous ce qui arrive ? Eh bien ! Cela me fait de la peine de vous le dire, la main de Dieu s'appesantit sur la France, le choléra est à Toulon ! Vous savez avec quelle rapidité se propage cette maladie. Il y a quelques années, nous avons vu le choléra à Morlaix. On mourrait au bout de quelques heures. Des amis se quittaient sur la rue, bien portants, tombaient à quelques pas et mourraient... »

(Les livres portant le mot 'Evangile' sont sans doute des publications protestantes.)

Mais les affaires de la commune vont mal, gérées surtout par M. Rodellec du Porzic, grand serviteur du presbytère, selon les républicains, et appelé par eux « Rodellik ». La surtaxe d'octroi sur les alcools (3000F, somme importante) risque d'être supprimée du budget de ma commune, le dossier n'ayant pas été déposé complet à temps. Incompétences, disent certains ! Ou moyen de pression de l'administration républicaine sur le maire ? Il est certain que M. Fagon devient plus sensible aux arguments de cette administration, et moins à ceux du curé.

La situation a du au départ satisfaire le curé, mais pas pour longtemps. On ne sait pas ce qui s'est passé, mais en octobre 1885, à l'occasion d'une élection municipale partielle, le prêtre rédige un courrier peu tendre au maire qui l'a trahi et est devenu « *partisan du gouvernement* » et en même temps ennemi de Dieu :

« M. le maire, dans une commune qui a été aussi maltraitée que Plabennec, tous les gens sensés doivent avoir les yeux bien ouverts. On parlait autrefois en France, de républicains et de monarchistes. Aujourd'hui on y parle simplement de catholiques et d'ennemis de Dieu. Certains hommes, catholiques de noms, pratiquent encore la religion. Il n'est pas moins vrai que ces hommes, par leurs agissements, viennent en aide aux ennemis déclarés de cette divine religion. Les hypocrites coupables et les hypocrites qu'une certaine ignorance pourrait excuser, sont également à combattre.....C'est là, M. le maire, vous faire connaître assez mon opinion, laquelle du reste est l'opinion de tous les vrais chrétiens. »(7)

A Plabennec, il semble difficile d'être à la fois républicain et vrai chrétien.

Donc, **nouvelles élections municipales partielles en octobre 85**. M. Le Breton y est encore candidat, mais meurt durant la campagne électorale. Les républicains, qui estiment que « *les royalistes ne sont pas capables de mener les affaires de la paroisse* » perdent les élections mais ne font pas, cette fois-ci encore, un score ridicule : « *la liste gouvernementale patronnée par le maire obtient 35% des voix contre la liste catholique défendant l'école libre* ». (13) Si **le nouveau maire, M. Briat**, notaire, obtient 369 voix, M. Vincent André, ancien colistier de M. Le Breton, obtient 204 voix. Les républicains résistent bien, mais leurs idées, surtout dans la défense de l'école publique, vont se trouver rapidement marginalisées. La reprise en main des familles par l'Église et ses prêtres s'amorce, inexorablement.

Les républicains tentent de résister. En 1888, un groupe, dont MM. Piron et Chandora organisent une Fête Nationale du 14 juillet exceptionnelle. Après la distribution du pain aux pauvres, a lieu à l'école la distribution des prix aux élèves des écoles publiques. Le Juge de Paix exhorte les Plabennecois à se rallier aux écoles républicaines, « *les seules capables de donner aux pauvres comme aux riches le moyen d'arriver aux plus hautes positions sociales, autrefois l'apanage des privilégiés* ». L'assistance semble peu nombreuse (« *fête de famille* »). Le sous-préfet constate avec étonnement que l'administration municipale est absente. Le tout est suivi par un banquet, un feu d'artifice et ...un bal pour attirer les habitants. Mais les prêtres n'apprécient pas ce genre de distraction et ont du le faire savoir en chaire : rapprocher les femmes et les hommes, c'est

comme réunir « *l'étoupe et le feu* », selon le curé de Goulven. La tentative de l'administration et des républicains locaux pour renouer avec la population et la mairie est un échec. Ils savent dès lors que le clergé s'activant à créer « *une école libre* » pour les garçons, s'il réussit, les élèves de l'école publique vont les quitter. Et quatre ans plus tard, l'inauguration de l'école St Joseph est l'instauration de ce que l'Église souhaite être un monopole scolaire parfait. Le clan du curé, opposé aux écoles publiques, s'installent pour presque un siècle.

En 1892, l'année de l'ouverture de l'école St Joseph, le maire demande à l'administration de fermer rapidement des classes à l'école communale des garçons, en présentant des effectifs sous-estimés, qu'il devra ensuite rectifier en hausse.

Le 7 octobre 1900, le maire, M. Morvan, et ses adjoints, font « *consacrer* » (dédier à Dieu) la commune par le curé, au moment même où s'amorce au niveau national le débat sur la séparation de l'Église et de l'État. Le prêtre devient le maître de la commune et le maire se soumet !

En 1902, le conseil vote à l'unanimité un soutien à l'école Ste Anne; « *considérant que les sœurs s'adonnent exclusivement avec un dévouement sans bornes, un zèle admirable et un succès incontesté à l'éducation des pauvres comme des riches, œuvre éminemment patriotique.*

-- *que leur départ serait un malheur public,*
 – *que la concurrence est un stimulant précieux,*
 – *que l'entretien de cette école ne coûte rien aux contribuables, ni à l'Etat,*
 – *que la liberté de l'enseignement est une des plus précieuses prérogatives du père de famille.... ».* (ce dernier argument est couramment utilisé par les élus locaux, jusqu'aux années 1980, pour justifier l'existence des écoles chrétiennes, mais non applicable aux écoles publiques que ces mêmes élus souhaitent voir disparaître.)

En 1905, la mairie n'apprécie pas la loi de séparation de l'Église et de l'État, notant que « *la population de Plabennec appartient en totalité à la religion catholique* », et qu'« *au premier rang des intérêts de la commune se trouvent les intérêts moraux dont la religion seule peut être la sauvegarde* ». La loi oblige maintenant le maire à établir un contrat de location avec le curé pour le presbytère, bâtiment qui fut autrefois « *acheté par la commune pour loger gratuitement le curé de la paroisse* ». Le maire souhaite vouloir n'y rien changer, il rédige donc « *un contrat de jouissance gratuite des édifices du culte... dans les termes proposés par Monseigneur l'Évêque de Quimper* ». Le préfet exigeant une véritable location, le maire se montre très conciliant, et en **1907**, il se déplace pour demander au curé M. Billon ce qu'il veut bien accepter de payer comme loyer. La somme proposée par celui-ci, 150F, et votée par le conseil municipal, semble ridiculement basse aux yeux du sous-préfet, qui l'estime à 975F, et demande donc de revoter.

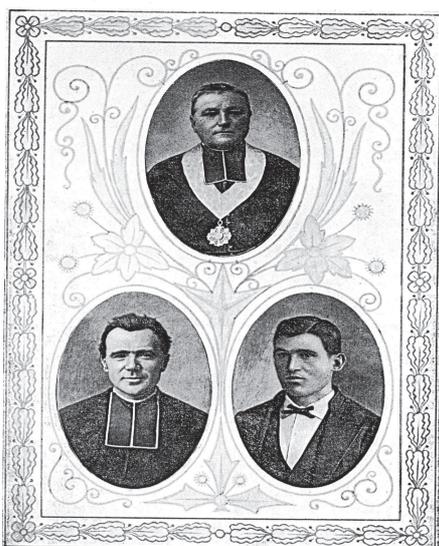
A la fin de ce mandat, un élu, sans doute le maire, dans le discours à ses électeurs, explique que « *chaque fois que le conseil doit rendre un avis sur ce qui regarde la religion et l'église, on demande l'avis du prêtre, qui est toujours suivi* ». Dans la dernière année du mandat, le maire fait voter des subventions du « *même montant aux écoles libres et aux écoles communales* ». Le préfet ayant refusé, le député, M. de Villiers, promet de les faire approuver, en vain.

En même temps que les effectifs des écoles publiques fondent, le curé retrouve « *son troupeau en entier* », la pratique religieuse reprend de la vigueur : en 1909 le taux de pascalisans du canton atteint 99,7%. (15)

Ceci n'empêche pas des divisions entre catholiques aux élections législatives de 1913. L'évêque et le curé appuient le candidat « libéral », M. de L'Hopital, grand propriétaire terrien conservateur, alors que certains paroissiens sensibles au mouvement catholique social de Marc Sangnier, *le Sillon*, font campagne pour Paul Simon, républicain démocrate. Ce dernier, qui a semble-t-il la sympathie des jeunes vicaires, est élu, ce qui mécontente

l'évêque. « *Vous avez contristé le Sacré-Cœur de Jésus par votre conduite.* ». Il demande qu'on chasse du chœur de l'église, durant les messes, ceux qui n'ont pas suivi sa consigne de vote. C'est ainsi que Saïg Ar Gall, futur fondateur de la coopérative « la Léonarde », doit quitter le groupe des chantres qui chantent près de l'autel, et suivre la messe de la nef. Les idées du *Sillon*, interdites par le pape en 1910, car trop progressistes, semblent avoir bien influencé les Plabennecois, en désaccord avec leur curé-chanoine M. Billon.

Paul Simon, élu, participe avec l'abbé Trochu à l'essor de Ouest-Eclair, ancêtre de Ouest-France, journal catholique condamné au départ par les évêques. Inscrit à l'Assemblée Nationale comme "*républicain de gauche*" en 1919, puis "*démocrate*", il remporte encore les élections en 1928 sur les conservateurs soutenus par les comités diocésains de l'évêché.



Paroisse et Commune.

Chanoine BILLON, Curé
(1837-1882-1917).

Chanoine BODÉRIOU, Curé
(1861-1917-19..).

Monsieur JESTIN, Maire
(1868-1901-19..)

Kannad : les curé-chanoines Billon et Bodériou, et le maire Pierre Jestin. (20)

En 1913, année précédent celle de l'instauration des isolements pour le vote, le nouveau maire, M. Pierre Jestin, est considéré comme « *soucieux du bien de tous* » par le Kannadig, qui rajoute : « *An Ilis hag an Ty-Kear a en em gleo parfet hag a em skorr e pep ezom* » (l'Église et la Mairie s'entendent parfaitement et s'appuient). Il est docile, et quand l'évêque vient en visite dans la paroisse de Plabennec, il est accueilli à Plouvien par un cortège de 28 voitures, le maire en tête. La paix est retrouvée. Les résultats aux élections législatives de 1919 ne laisse pas d'hésitation à ce sujet la liste catholique obtient 93% des voix dans le canton, face aux radicaux et aux socialistes inexistantes. Aux municipales de 1925, M. Pouliquen, vicaire, appuie la liste de M. Jestin, maire conciliant, qui accepte que sur le monument aux morts de la commune, son nom vienne après celui du curé et du vicaire. Maire aussi qui « *suit les directives qu'il va chercher et qu'il reçoit du clergé* », selon l'enquête du préfet .(8) Et quand un candidat dissident se présente, M. Pouliquen proteste : « *Essayer de jeter le moindre germe de trouble serait criminel,....ce serait travailler pour le diable* ». Malgré l'opposition du vicaire, M. François Tynévès est élu. (15) . Celui-ci a l'estime de Plabennecois, car il vient de créer, associé à Saïk ar Gall, la coopérative La Léonarde en commercialisant des surplus de l'armée américaine, à la fin de la guerre 1914-18, après avoir participé à la mise en place de différentes œuvres agricoles, mutuelles, coopératives.

Un maire, ou un candidat, se doit de respecter les consignes du curé. Une anecdote racontée par le maire de Lesneven à l'Inspecteur d'Académie, en 1922, est significative: « Un maire local avait eu l'audace insensée de composer sa liste de conseillers municipaux sans avoir pris le mot d'ordre de la cure, comme d'usage dans le Léon. Colère de l'abbé, qui, malade, se lève le jour de Pâques pour donner lui-même la communion. Arrivé devant « le délinquant », il s'arrête, lève ostensiblement le ciboire et passe au voisin. » (16)



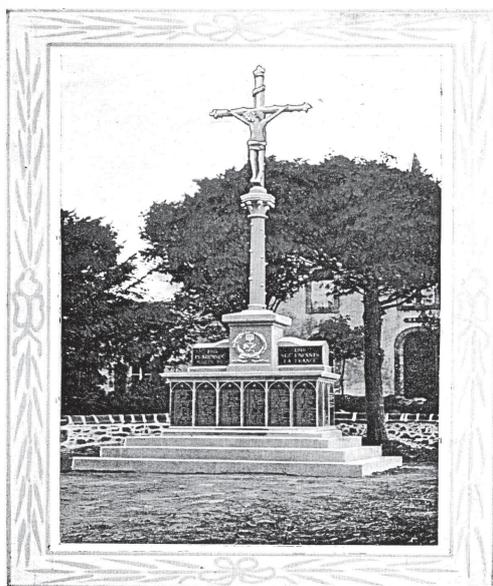
L'évêque de Quimper, Monseigneur Duparc, à Plabennec, en 1913. (L'assistance est surtout constituée de femmes.)

Si les prêtres veillent à la bonne moralité des Plabennecois, y compris par la manière forte de M. Pouliquen (avec un café pour 100 habitants, l'alcoolisme est un fléau dans le département), le maire y apporte sa contribution en septembre 1922, en ciblant les spectacles. Bien que Plabennec soit une commune calme, il prend un arrêté municipal pour surtout limiter la venue du cinéma, certainement présent à Brest. Pour lui, « *ce progrès a correspondu à une recrudescence de la criminalité juvénile.* ». Il décide donc qu' « *aucune reproduction par le théâtre, cinématographie, ou autres procédés de toute scène d'assassinats, meurtres, vols, sabotages, ...de tous faits contraires aux bonnes mœurs ne sera autorisé dans la commune.* »

Le Monument aux Morts.

A la fin de la guerre, en 1920, il est décidé d'élever un monument aux morts de la commune. C'est la paroisse qui s'en charge, les prêtres faisant eux-mêmes la quête dans le bourg. Il s'agit de montrer que les membres de l'Église et les chrétiens ont eu un comportement glorieux, exemplaire. Il est vrai que deux vicaires ont eu droit à la croix de guerre et à des citations (les abbés Colin et Férec) et que la « paroisse » a perdu 150 combattants sur les 688 mobilisés, avec 28 disparus. « *Ainsi le presbytère de Plabennec va-t-il s'ériger en temple de la mémoire de la guerre.* » (15) Le monument est bâti à son emplacement actuel, devant la mairie-école publique de l'époque. Sur le côté, dans la liste des personnes qui ont participé à l'édification, vient d'abord le nom des prêtres, puis celui des élus de la commune. Le pouvoir religieux précède le pouvoir civil. L'inauguration, après les messes, « *se déroula avec un éclat qu'il serait difficile de surpasser* », devant une « *foule de quatre à cinq mille personnes accourues jusque des paroisses voisines* ». Après le discours du curé-chanoine de St Martin de Brest, qui « *fit vibrer toutes les âmes* », le maire prend la parole pour « *jurer fidélité chrétienne aux 146 victimes* ». Sont aussi présents deux députés et un sénateur dont les discours sont en « *parfaite correspondance avec les sentiments de ce peuple si chrétien* ». On est proche du souhait du curé de Tréglonou, M. Calvarin, de marquer l'emblème divin sur le drapeau tricolore de la France, fille aînée de l'Église.

Quand la paroisse fait imprimer en 1928 le livre « **Plabennec e'r vrezel, livret souvenir de la grande guerre 1914-1918** », rédigé par le père Trébaol, le Kannad précise que c'est « *le livre d'or de la vaillante et chrétienne paroisse qui a perdu 151 habitants au champ d'honneur.* »



Monument de Plabennec.

Ce Monument, érigé à la mémoire des Enfants de Plabennec morts pour la France (1914-1919), a été béni et inauguré, solennellement, le 7 novembre 1920.

J.L. BODÉRIOU : Curé
 Y. POULIQUEN
 Y. BASTARD } Vicaires
 E. GUILLET }

P. JESTIN : Maire
 F. JACOB
 L. PELLEAU } Adjoints

Le monument aux morts de Plabennec, de 1920.(20). Bâti par le clergé devant l'ancienne mairie, il a été conçu comme un monument religieux, la base étant un « autel » surmonté d'une croix. Les panneaux portent les noms des morts, sauf celui du côté, à droite, où sont

inscrits les noms des prêtres, en haut, puis dessous ceux des élus de la commune. Le « Courrier du Finistère » de 9-8-1924 annonce pour le 17 août « une fête splendide qui doit être chère à toute âme bien née: la Fête du Drapeau, la Fête des Anciens Combattants. Toutes les paroisses du canton sont spécialement convoquées. La place des vrais poilus est à Plabennec, dès 9 heures du matin: service solennel pour les morts, grand'messe, bénédiction des drapeaux, défilé devant le monument, banquet, séance récréative au Patronage, etc... »

Ce cas, où l'Église veut garder la maîtrise des commémorations de la grande guerre si meurtrière, participe aussi du débat national entre l'institution religieuse et les enseignants de l'école publique, chacun revendiquant les meilleurs patriotes et le plus de morts aux combats. Les instituteurs laïcs du Finistère, qui ont perdu 36% de leurs collègues mobilisés, auront leur monument à l'École Normale de Quimper et la commune de Ploujean verra se monter deux monuments, un par les républicains laïcs et l'autre par la paroisse. Chacun se bat pour « sa » France, sa patrie, qu'il veut catholique ou laïque, et quand Jean Cornec crée le syndicat des instituteurs publics dans le Finistère, l'abbé Madec traite ces derniers d'« ennemis de la patrie », dans le journal l'Armoricain.

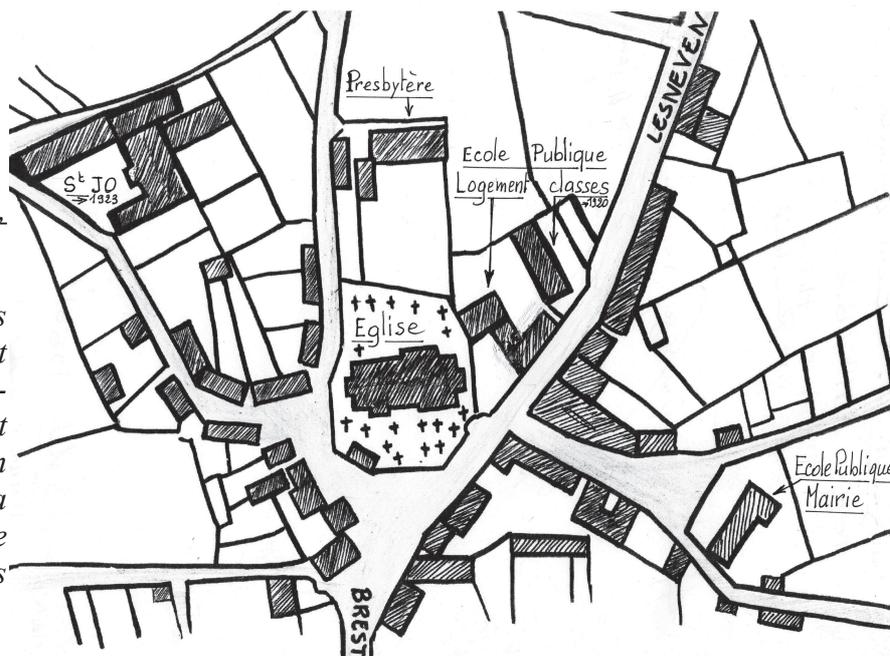
Les prêtres ont occupé souvent le rôle de brancardiers, d'ambulanciers, plus à l'arrière. L'abbé Foll, qui sera décoré en 1955, était chargé de récupérer les cadavres et les blessés, et de leur donner l'absolution et l'extrême-onction, ce qui n'empêchait pas d'être parfois dans des situations dramatiques et d'être blessé, comme l'abbé Pouliquen aimait à le clamer haut et fort.

La cérémonie au Monuments aux Morts va rester longtemps religieuse. Celle du 11 novembre 1955 respecte les traditions. A la messe, en chaire, le curé dénonce « les ennemis de Dieu », puis au monument l'abbé Bernard « y préside le Libera en présence de M. le Maire. ». Dans le Kannad, il n'est pas fait référence à un discours possible du maire.

En 1977, les enfants de l'école publique participant habituellement à cette cérémonie, le nouveau directeur se renseigne auprès de la mairie sur l'heure de celle-ci. A l'heure dite, les élèves sont là et voient l'ensemble des adultes prendre le chemin de l'église derrière le maire ! Le religieux est intégré dans la cérémonie.

Le centre de Plabennec, dans les années 1920.

En 1920, les rares élèves de l'école publique sont regroupés dans l'école-mairie. L'école St-Jo est transférée à Ravéan en 1923, remplacée par la toute jeune coopérative La Léonarde. (d'après doc. Mairie)



Plabennec, vue par l'administration, en 1924 .

Dans un tel contexte, il est tentant de rentrer dans les rangs. Parfois quelques citoyens résistent. Tel est le cas, en 1924, de M. Tanguy Henri, nouveau facteur et nouvel arrivant à Plabennec, qui s'installe dans le logement de son prédécesseur et inscrit ses enfants à l'école publique, qui n'a pratiquement plus d'élèves. Quelques mois plus tard, il est menacé d'expulsion et ne trouve aucun logement à louer. Il écrit donc au préfet:

« La maison où je suis actuellement est la maison de Mr Le Sclear, conseiller municipal, qui a loué le local que j'occupe à une vieille célibataire, qui est domestique à l'école libre, et y est logée. Donc je ne vois pas pourquoi cette personne occuperait un logement uniquement pour mettre ses meubles, et moi, père de 6 enfants, on me jetterait à la rue.

Je crois qu'on m'en veut dans Plabennec, parce que mes enfants vont à l'école communale, et c'est pour cela que je ne trouve pas de logement. » (8)

Le Commissariat Spécial de Brest mène son enquête et conclut:

« Il faut voir dans la façon de procéder de son propriétaire une attaque dirigée contre l'école laïque mixte, qui n'occupe que 13 élèves, contre 350 élèves dans les écoles congrégationnistes, car Tanguy envoie quatre de ses enfants à l'école laïque, et son départ de Plabennec réduirait à neuf le nombre des élèves de cette école, dont le parti cléricol désirerait la suppression.

Il est de notoriété publique à Plabennec que le conseil municipal de cette commune gère les affaires municipales suivant les directives, qu'il va chercher, et qu'il reçoit du clergé, en la personne, notamment du curé doyen M. Bodériou.

M. Sclear, propriétaire du facteur Tanguy, se soumet comme ses collègues aux indications du clergé. Cette soumission complète de la municipalité a permis au parti cléricol d'arriver à l'écrasement presque total de l'enseignement laïc, en provoquant tout d'abord la fermeture de l'école publique des garçons, et ensuite en s'employant à amener la disparition de celle des filles par des procédés analogues à ceux employés envers le facteur Tanguy.

Le maire a déclaré à plusieurs personnes, dont Mme Cozian, les facteurs Prigent et Héléard, que l'école publique, tout comme celle des garçons, serait l'objet d'une

fermeture. » (8)

Le sous-préfet complète:

« La municipalité de Plabennec est entièrement aux ordres du clergé local (cf. le dossier des écoles de cette commune et notamment mes rapports du 20 septembre 1922, du 4 octobre, 18 octobre, du 14 juin 1923, 23 novembre, relatifs à diverses difficultés survenues entre elle et l'administration).

Les personnes qui sont suspectes de sympathie pour l'école laïque sont, à Plabennec, l'objet de toutes les vexations qu'il est au pouvoir du clergé de leur infliger. La mentalité de la majorité de la population facilite malheureusement le succès de manœuvres regrettables auxquelles se livrent, sous le couvert de la légalité, le curé et le maire. »

En ces années, le conseil municipal commence par une prière, ce qui ne sera supprimé à Plabennec qu'en 1965, par M. Goasduff.

Un cas similaire de privation de logement, dans les mêmes années, est cité par Jean Cornec dans son livre « Laïcité » (Ed. Sudel). Mamic, « sa seconde mère » rejoint la veille de la rentrée, avec sa petite fille, son poste d'institutrice à Kerlouan, où les prêtres sont aussi tout puissants. La seule aubergiste du bourg, accueillante, lui a réservé le gîte et le couvert. Mais à son arrivée, *« l'aubergiste, désolée lui expliqua que M. le Recteur lui avait défendu de la recevoir, sous peine d'excommunication; et que pareille défense avait été signifiée à tous les habitants du village; qu'elle n'avait même pas le droit de lui servir à manger, même une fois, même ce jour-là, qu'elle en était très ennuyée, surtout pour le bébé, mais qu'elle ne pouvait pas, n'est-ce pas, risquer d'aller griller en enfer en désobéissant aux ordres de Dieu. »*

Dans d'autres communes, les forces en présence sont plus équilibrées, entraînant des conflits violents. Tel est le cas à Goulven où, selon l'enquête du Commissariat Spécial de 1925, *« il existe deux partis nettement opposés: le parti réactionnaire et clérical, et le parti républicain laïc en faveur duquel milite l'instituteur public M. Paugam »*, qui y enseigne avec sa femme depuis 38 ans. M. Morvan, l'ancien maire républicain pendant une trentaine d'années, appuie ce dernier qui est brimé *« en raison de son attitude républicaine »*. Quatre ans avant, des coups de feu ont été tirés en mairie et l'instituteur accusé de tentative de meurtre. Cette année-là, le cercueil de son fils disparaît de la gare de Goulven.(8)



Dessin de « Feiz ha Breiz », en 1932.

Les écoles publiques: 1882-1945

Effectifs et bâtiments

Plabennec

Les effectifs à l'école des garçons.

Après 1882 et la laïcisation, le projet de bâtiment pour 4 classes, avec pensionnat est mené à son terme par le maire républicain, M. Le Breton. Ceci ne se fait pas sans difficultés car le curé s'y oppose. En effet il est nécessaire pour cet agrandissement d'empiéter de 25 M2 dans le jardin de celui-ci, qui est propriété communale. Le prêtre refuse de réunir le conseil de fabrique pour en délibérer. Il en nie l'utilité, car selon lui « *les 3 classes ne devraient recevoir que 20 ou 30 élèves* ». Il ne cède que lorsque les 23 conseillers municipaux votent favorablement pour l'occupation de ce terrain, en 1884. C'est aussi cette année-là qu'est complété le haut mur entourant l'école et dont une partie est encore visible le long de la Place du Champ de Foires.

A cette époque, un certain nombre de parents, refusant l'école publique, placent leurs enfants en pension dans le privé ailleurs. En 1891, l'école communale a encore 3 classes. En 1892, à l'ouverture de l'école St Joseph, la municipalité se hâte de demander la suppression de 2 postes d'adjoints, car il n'y aurait que 20 élèves. Mauvaise info, mauvaise foi, ou anticipation de la chute d'effectifs ? Il n'y a pas de fermeture !

L'année suivante, le maire ne souhaite plus qu'une fermeture, car l'école, « *bien que comprenant 3 classes, est fréquentée par moins de 60 élèves* ».

Les garçons sont 38 en 1901, 18 en 1914, puis le nombre continue à descendre pendant les années de guerre, où les hommes sont mobilisés au front, pour se réduire à 4 ou 5 en 1919. (Les curés ont toujours eu plus d'ascendant sur les femmes que sur les hommes, qui sont alors souvent absents du foyer.)

Les effectifs à l'école des filles.

En 1891, elle a une vingtaine d'élèves en deux classes, puis une seule.

Les prénoms sont Jeanne Yvonne, Rosalie, Françoise, Eulalie, Félicie, Léonie, Louise, Jeannie, Elisa, Joséphine, Victorine, Augustine, Marie, Maria, Eudoxie, Caroline, Marianne, Perrine...

Les absences sont justifiées par: « *retenue par la mère, indisposée, va mendier (à mi-temps), aide aux travaux des champs (en juin), mauvais temps, habite loin...* »

Hors des vacances d'été (août, septembre), peu de congés: 3 jours à Noël, puis au Premier de l'an, 4 pour la Fête Nationale du 14 juillet.

L'érosion des effectifs continue chez les filles: elles sont 28 en 1901, 9 en 1914 et 4 en 1919, ce qui est très peu, surtout quand on sait que dans le Finistère, en 1908, 150 classes du primaire ont de 70 à 150 élèves. (25). Le premier poêle est installé dans la classe en 1911.



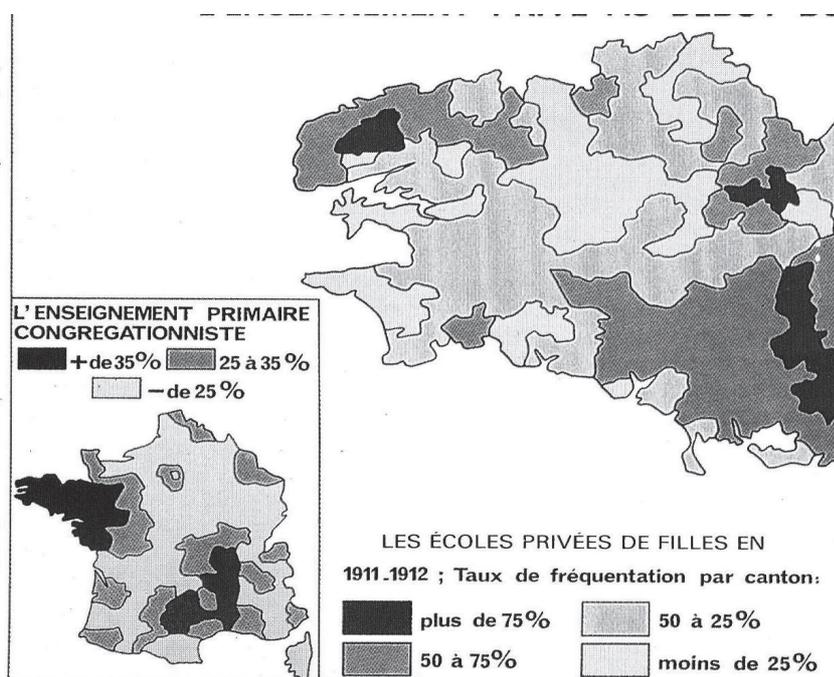
LE MAL QUE FAIT L'ÉCOLE NEUTRE



L'École : l'enfer ou le ciel

« L'école peut préparer au ciel, comme elle peut préparer à l'enfer ».

Extraits du Kannad



Taux de scolarisation en écoles privées de filles en 1911-1912. (21)

Le canton des Plabennec se détache nettement dans le Finistère: le taux est de 95%.

La mixité est instaurée quand les effectifs, fluctuants, descendent à un total de 5 pour les deux écoles, fin 1919. L'administration se résout à supprimer l'école des garçons et à grouper tous les enfants dans une classe mixte, à l'école des filles. La municipalité y est très favorable, elle souhaite cela depuis longtemps, afin de pouvoir disposer des locaux non utilisés et qu'elle doit quand même entretenir.

Malgré tout, l'école de Plabennec va survivre en 1922, avec seulement « *une seule et unique élève de 6 ans, pupille de la Nation* », constate le conseil municipal, alors que le privé scolarise 651 élèves, soit 99,85%. L'Inspecteur d'Académie de Quimper écrit au Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts que « *l'institutrice a toutes les peines du monde à retenir un nombre infime d'élèves* ». (16)

Cette même année, l'école Ste Anne compte 160 externes et 80 pensionnaires, et St Joseph 381, soit un total de 621 élèves dans le privé..

L'administration maintient au maximum les écoles publiques dans les contextes de lutte scolaire. A Kernilis, où l'école privée des filles est ouverte en 1926, les effectifs chutent rapidement. L'Inspecteur d'Académie note que « *si l'école reste sans élève, il sera*

temps alors d'employer l'institutrice ailleurs ». Il décrit la situation dans le Finistère où « le plus souvent, le clergé n'agit pas directement. Il utilise des agents discrets, laïcs ou religieux, qui procèdent plutôt par insinuations répétées que par promesses et menaces explicites. Les pressions notées, nombreuses, vont du renvoi de l'emploi, du logement, de la ferme, au refus de sacrement », et cite Plabennec où « une mère de famille retire ses trois enfants de l'école publique sous la menace de l'excommunication, aggravée du renvoi de sa sœur, domestique au presbytère ». (16)

Résultats des Examens

ÉCOLE SAINT-JOSEPH

1^o CERTIFICAT SUPÉRIEUR

Jestin, Louis, du Bourg-Blanc.
Kérandel, Lucien, de Plouguerneau.
Omnès, Jean, de Quistilly.
Person, François, du Bourg.

2^o CERTIFICAT 1^{er} DEGRÉ

25 reçus. — 1 mention Très Bien. — 2 mentions Bien.

Calvez, Henri, de Plouvien.	Kerdraron, Joseph, du Bourg (Bien).
Castel, Georges, du Bourg.	Le Bihan, Jean, du Moulin-Kerhals.
Corre, Jean, id.	Le Dall, Gouven, de Kergoadou.
Créac'hadeac, Michel, de Kereoret.	Le Fur, Jean-M., de Kerbrat-Locharia.
Caër, Joseph, de Enez-Kergrenn.	Le Guével, Joseph, de Keranna.
Crenn, Th. néman, de Kerjean.	L'Hostis, Joseph, de Miliac.
Géléoc, Jean-François, de Plouvien.	Merceur, Alexis, du Bourg-Blanc.
Géléoc, Victor, id.	Pailler, Jean, de Plouvien.
Gouez, François-M., de Enez-Kergrenn.	Queffurus, J.-M., de Fontaine Blanche.
Gouriou, Pierre, de St-Divy (Très bien).	Riou, Jean, de Lanorven.
Gourmelon, F., de St-Pierre-Quilbignon.	Rivoalen, Elle, de Keranvoï.
Guivarc'h, Jean-Louis, de Lesquétien.	Ségalen, François, de Leslevret.
Guillerm, Joseph, de Kerlichou (Bien).	

3^o CERTIFICAT OFFICIEL

24 reçus. — 8 mentions Bien.

Calvez, Henri.	Kérandel, Lucien (Bien).
Castel, Georges.	Kerdraron, Joseph (Bien).
Corre, Jean.	Le Bihan, Jean.
Créac'hadeac, Michel.	Le Dall, Gouven (Bien).
Crenn, Thénéman.	Le Fur, J.-M.
Géléoc, J.-F. (Bien).	Le Guével, Joseph.
Géléoc, Victor.	L'Hostis, Joseph (Bien).
Goarant, Gabriel.	Merceur, Alexis (Bien).
Gouez, F.-M.	Pailler, Jean.
Guivarc'h, J.-L.	Pervès, J.-P. ((Bien)).
Guillerm, Joseph.	Rivoalen, Elle.
Guivarc'h, François.	Ségalen, François (Bien).

RAPPEL

1925. — Certificat officiel : 26 reçus, 1 mention Bien. — Certificat libre 2^e degré : 4. — Certificat libre 1^{er} degré : 30 reçus, 1 mention Très Bien, 4 mentions Bien.

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES (libre)

Marie Kervran, Kersaint.	Germaine Nicolas, Coat-Alec.
Marie Labasque, Saint-Thonan.	Perrin-Kermarrec, Kersaint.
Marie Magueur, Bourc.	Joséphine Léost, Kéréoret.
Thérèse Aliven, Kerbrat-Loc-Maria.	Marie Audrézet, Roudoulevry.
Marie-Anne Guennoc, Street-Glaz.	Marie Daniël, Landouardon.
Thérèse Kerjean, Ty Corn.	Louise Creff, Plouvien.

Kannad de 1926. (les filles ne semblent pas passer le certificat officiel).

à faire passer à certains de ses élèves l'examen organisé par l'État. L'Abbé Calvarin, à Tréglonou, trouve que « les deux ont de la valeur, le premier pour rentrer dans l'administration ou la marine, le second pour servir dans une bonne maison qui attache de l'importance à l'éducation chrétienne ». (33)

L'examen se tient à l'école publique de Plouvien, celle de Plabennec étant trop petite. En 1931, 37 garçons de l'école St Joseph réussissent « le certificat libre », et parmi ceux-ci, 24 « le certificat du gouvernement ». La mise en place de ce dernier n'a pas été sans problèmes. En 1925, le Kannad publie une protestation, suite à l'échec inattendu de trois candidats. Il s'étonne et parle de parti-pris envers l'école catholique de Plabennec :

« Pour éviter de tels faits, il serait bon peut-être de renoncer à ce certificat !!! malgré le bourrage de crâne des messieurs de la « Défense laïque », il n'a pas plus de valeur

L'école mixte, sauvée, va peu à peu retrouver un certain développement: 7 élèves en 1927, 14 en 1930, 30 en 1937, tendance que l'on constate dans tout le département. En 1938, quand le public a une trentaine d'élèves, M. Herry, jeune instituteur, arrive de Carantec à l'école St Joseph, où il a le mérite de prendre en charge une classe de Cours Préparatoire de 98 garçons, aidé par un adolescent de 15 ans, et par le directeur venant en renfort quand l'inspecteur est en visite. A l'école publique, les inscrits sont très rarement du cru, ils sont enfants de fonctionnaires (gendarmes, enseignants, facteurs..), ou Pupilles de la Nation, enfants dont le père est décédé pendant la guerre 14-18, et qui sont placés par l'État en famille d'accueil. L'administration offre d'ailleurs une belle montre à ces pupilles quand ils réussissent à passer « le Certificat d'Études », ce « passeport pour la vie », comme l'appelle Mona Ozouf, et que l'on accroche au mur avec fierté.

Ce certificat d'études prend d'ailleurs une belle place dans cette confrontation public-privé. Les élèves des écoles privées du canton passent en fin de scolarité le « certificat libre d'études primaires » de l'enseignement catholique, créé dans le Finistère en 1914, non reconnu par l'État, et ne permettant donc pas d'accéder à un certain nombre de métiers de la fonction publique. L'Église a donc du se résoudre

que le certificat d'études libre. C'est une sorte d'idole qu'il serait temps de briser. A Lesneven, Plougastel, les écoles libres ne soumettent plus leurs élèves au jugement de leurs ennemis... Ils ont du bien rire à nos dépens en dégustant leur dernier « apéro », les distingués membres de la commission, à Plouvien ».

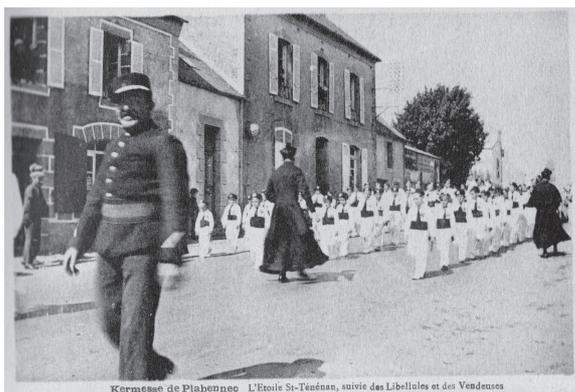
L'école catholique veut valoriser ses résultats et organise donc en 1931 une distribution des prix remarquable pour frapper les esprits des Plabennecois. Y sont présents le député Paul Simon, le conseiller général M. de Coatpont, le conseiller d'arrondissement M. Saïk Ar Gall, le maire et ses adjoints, le curé et les prêtres de la paroisse et du canton, un dirigeant de l'Office Central de Landerneau, le dirigeant de la coopérative La Léonarde...L'Église sait mobiliser le monde politique et économique local pour faire « *honneur aux écoles chrétiennes de Plabennec* ».

Elle mobilise aussi la « commune-paroisse » à l'occasion de « *la kermesse de Plabennec* ». Les écoles privées, ne bénéficiant pas de subventions, doivent trouver des ressources autres que les contributions directes des parents pour payer les frais de gestion et les salaires, souvent bas. La population est mobilisée, mise à contribution pour les lots, les chars, les stands, le défilé... En 1935, la foule est impressionnante. Le garde-champêtre ouvre le défilé. Puis suivent les fifres et différents groupes d'enfants et d'adultes joliment costumés. Plus de 15 chars parcourent les rues, dont une douzaine construits par différents commerçants. Toute la paroisse, c'est à dire l'ensemble de la population, répondant à l'appel du curé, est appelée à soutenir cette manifestation annuelle, qui va rester pendant encore plusieurs dizaines d'années une des plus marquantes de la commune.

En ces années, les élèves de l'école publique sont considérés comme étant sans morale, sans bonne éducation, et peu travailleurs. Le Kannadig veut orienter le jugement de la population. Celui-ci affirme que lorsqu'un foyer, ou une école, « *a été vidé du Christ, laïcisé, l'ordre et le bonheur ne tarderont pas à en franchir le seuil...C'est la route ouverte à l'égoïsme à la débauche, aux crimes...* ». Pour choisir l'école du diable pour ses enfants, il faut avoir des convictions très fortes. Comme l'écrit Pierre Jakez Hélias: « *il faut être un rouge avéré, et même un rouge vif pour oser mettre sa fille à l'école communale* ».

Pour pallier à cette image négative, les institutrices de l'école publique insistent en classe sur l'instruction civique, et des élèves se sont vus félicités dans des magasins locaux pour leur grande politesse et leur savoir-vivre.

Des tensions entre élèves du privé et du public existent parfois. Une ancienne élève de l'école publique raconte qu'elle a reçu des pierres et que les accrochages sont courants. Jusqu'au jour où son père l'accompagne à l'école: le calme revient, car son père est gendarme !



Kermesse de Plabennec - L'Étoile St-Taséan, suivie des Libellules et des Vendeuses



Kermesse de Plabennec - Le groupe des Libellules et des Vendeuses en costumes



« la kermesse de Plabennec ». Kermesse des écoles catholiques, en 1935)

Photo 1: le garde-champêtre ouvrant le défilé. (photo Mme Guével N.)

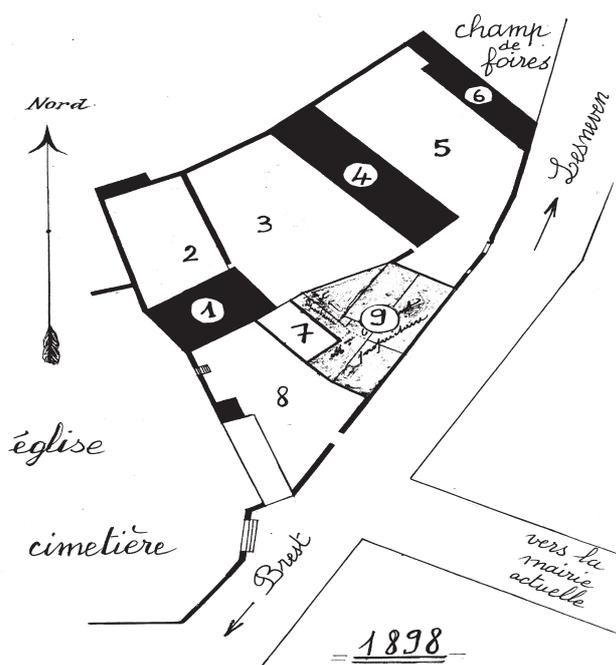
Les bâtiments de l'école publique de garçons : 1882-1945.

Après la laïcisation de 1882, le projet souhaité par le sous-préfet et le maire, de quatre classes, est mené à terme. Ceci n'empêche pas la désertion des élèves, surtout après 1892, année de l'ouverture de l'école St Joseph. La municipalité se retrouve bientôt avec des locaux importants, peu utilisés, mais à entretenir.

La maison d'habitation est une grosse bâtisse datant de 1849, collée au mur du cimetière. Elle a aussi hébergé le pensionnat, quelques années après la laïcisation, et, n'étant plus entretenue, nécessite de gros travaux (toiture, charpente, menuiseries...). La demande du sous-préfet dans ce sens n'est pas suivie par la municipalité, qui ne veut pas faire de dépenses pour une école publique dont elle ne souhaite pas l'existence, pour des bâtiments en grande partie vides après 1892, mais dont elle ne peut pas disposer librement, car l'administration considère que ceux-ci restent réservés à un usage scolaire public. Le maire avance qu'il « *s'est déjà imposé de lourds sacrifices pour les locaux scolaires et le logement* ». Ce n'est pas l'avis de la délégation cantonale de l'enseignement qui écrit au sous-préfet « *Nous pouvons affirmer qu'aucune réparation importante n'a été faite depuis de longues années. Le rez de chaussée est absolument inhabitable. Les inhumations se font dans le cimetière, tout contre le mur (épais dans la cheminée de 15 à 20 cm), et des infiltrations cadavériques se produisent* ». En 1906, le « Médecin des Épidémies » de Brest fait le même constat et déclare que le logement est inhabitable. Le préfet vient lui-même en 1907 faire une visite, par le train de 8H15.

Le maire veut vendre, le sous-préfet le veut bien à condition qu'un autre logement soit construit avant pour l'instituteur public. Un terrain est parait-il recherché... sans résultat. En 1912, le maire se voit contraint de rénover le bâtiment et d'y aménager un second logement, l'administration pensant sans doute que l'école peut encore se développer. En 1918, elle accepte que la commune loue verbalement ces logements restés vides, mais avec possibilité de réquisition pour l'instituteur, si nécessaire..

Finalement, en 1932, après près d'une quarantaine d'années de sous utilisation, cette bâtisse, « *un des plus beaux édifices de Plabennec* », selon le conseil municipal de 1905, est vendue, le sous-préfet ayant eu la promesse de pouvoir disposer du logement de la perception en cas de besoin.



Centre bourg en 1898.

1, 2 et 3: logement, cour et jardin de l'instituteur public.

4, 5 et 6: école des garçons.

– les quatre salles de classe.

– La cour.

– le préau.

Le 7 est l'ancienne mairie, vendue par la commune et faisant partie alors de l'ensemble des bâtiments de la propriété Roudaut, en 9.

La cour communale 8 est celle de l'ancienne mairie. Elle sert de passage pour la maison de l'instituteur et aux Plabennecois pour accéder à la partie arrière du cimetière.

L'ensemble des classes et préau.

En 1907, l'administration constate qu'une des classes, non utilisée, « a été convertie en une espèce d'annexe à une auberge ».

Après fermeture de l'école, en 1920, le bâtiment comprenant les 4 classes est occupé par des logements, et côté route, par un local communal servant aux conseils de révision et aux élections... Le salon de coiffure de M. Chupin va aussi y trouver place, bien plus tard.

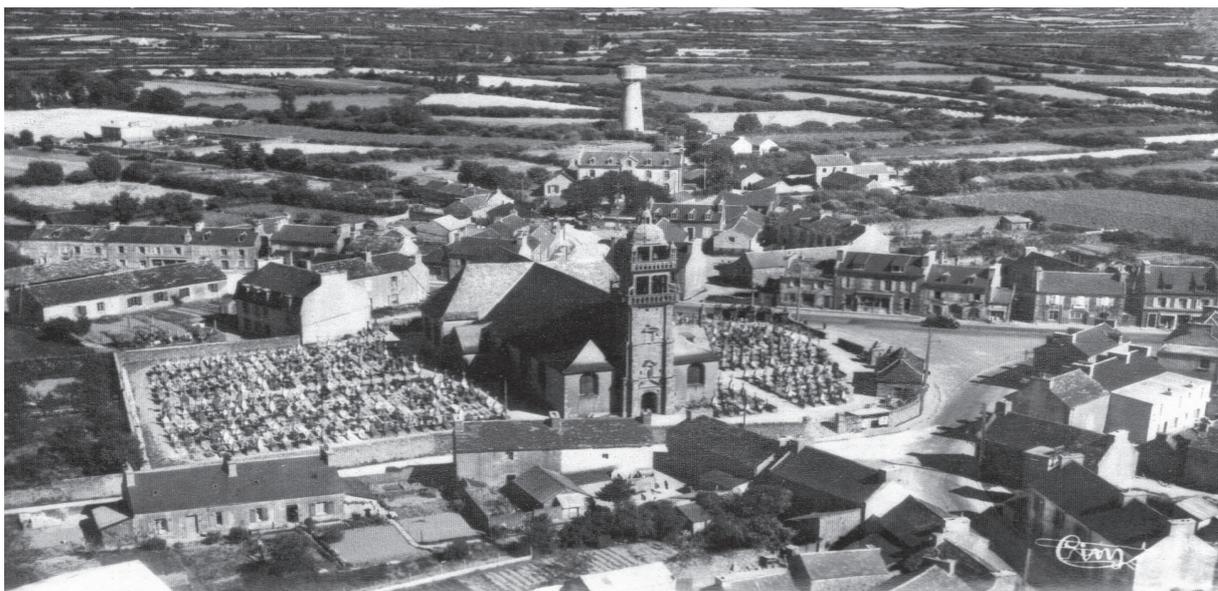
Le préau, de l'autre côté de la cour, est clos et aménagé en trois logements très sommaires..

Cette cour d'école et les bâtiments l'entourant sont alors appelés « le quartier arabe », suite à l'hébergement dans ces locaux de troupes d'origine africaine pendant la guerre 1914-18. Les bâtiments seront détruits au début des années 60. Quant à l'habitation-ancien pensionnat, vendu par la commune en 1932, et alors appelé « quartier nègre », ce bâtiment existe toujours, intégré dans le magasin de bricolage Catena.

Bâtiments de l'école des filles : 1882-1945.

Cette belle bâtisse érigée par la commune en 1864, à l'emplacement de la mairie actuelle, voit donc en 1882 les religieuses remplacées par une institutrice publique, qui y maintient un pensionnat pendant quelques années. Après la construction de Ste Anne, en 1884, les effectifs chutent. L'hostilité de la mairie et d'une partie de la population mène à un manque d'entretien et à des dégradations: « Les portes tiennent à peine debout, beaucoup de vitres manquent », signale le sous-préfet. En février 1892, le maire a remplacé 7 carreaux; en mars, 22 autres sont cassés. Il note sur un brouillon de lettre, en mairie, que « les portes ont été brisées volontairement ». Il reproche à Mlle Jaffrédou, l'institutrice célibataire, qui n'habite pas le logement, de ne pas en « jouir en bon père de famille » et considère qu'« elle pourrait être tenue aux menues réparations ».

En 1896, la mairie est située dans la cour accolée au cimetière de l'église et héberge aussi la justice de paix. Comme elle nécessite des réparations très importantes, le maire envisage son transfert à l'école des filles « où toute une aile est inoccupée depuis plusieurs années ». Dès l'année suivante, le bâtiment de l'ancienne mairie est vendu au commerçant contigu, M. Roudaut, et les services transférés dans les locaux de l'école publique des filles, où il ne reste qu'une seule classe unique mixte, à partir de 1920, classe elle-même supprimée en 1960. En 1971, ce bâtiment est rasé et remplacé par la Mairie-Poste actuelle.



Plabennec, au milieu du siècle dernier.

Le grand pignon blanc, à gauche de l'église, est celui de l'**école communale de garçons** de 1849, qui abritait les classes, puis le pensionnat des frères et leurs logements, de 1854 à 1882.

Après laïcisation, le pensionnat et le logement de l'instituteur public y sont restés pendant quelques années. Puis l'édifice a été vide, après 1919, jusqu'à sa vente en 1932.

Le bâtiment bas, plus à gauche, a abrité quatre classes, dont les deux premières ont été bâties en 1862. Le préau est à l'arrière.

L'**école communale des filles**, de 1864, est sous le château d'eau, elle deviendra aussi mairie, avant démolition en 1971.

Entre le grand pignon blanc et l'église, l'**ancienne mairie du XIX^e siècle** est visible. (photo Déniel)

Autres écoles du canton : 1882-1945.

Les écoles de garçons.

A **Plouvien**, l'école des garçons est sans doute laïcisée avant 1884, car cette année-là s'y tient en août la distribution des prix, en présence de l'inspecteur primaire, du maire républicain M. Squiban et de plusieurs conseillers municipaux, avec une place d'honneur réservée, dit-on, au curé. Les républicains plabennecois apprécient l'ambiance de Plouvien et la montre en exemple. La mentalité des membres du clergé de Plouvien semble très différente de celle de Plabennec, comme le suggère la lettre du maire de Plabennec au journal le « *Courrier* », en avril 1884, bien plus conciliante.

Le maire a depuis deux ans un projet d'école de hameau à Tariec. En 1884, il se flatte d'avoir réussi une bonne opération. En effet, Plabennec a fini par refuser, suite aux pressions du clergé, l'école de hameau que l'État se proposait de lui construire. « *C'est alors que M. Squiban, le très intelligent maire de Plouvien, s'empresse de réunir son conseil et de demander pour sa commune les subventions que sa voisine a eu la maladresse de refuser* »(34). (Un siècle plus tard, une situation assez similaire va se révéler: le maire de Plouvien, M. Calvez Christien va faire voter un vœu pour un collège public à Plabennec, alors que le maire de cette dernière refuse la création de celui-ci dans sa propre commune.)

Au bourg, le nombre d'élèves dépassant la centaine, une seconde classe est créée en 1885 et un nouveau bâtiment avec dortoir en 1886, puis une école neuve en 1913.

En 1935, le maire prend l'initiative de demander à l'administration d'ouvrir une 5^{ème} classe, le local étant prêt, le matériel nécessaire acheté, la municipalité ne reculant pas

« devant un effort financier important afin d'assurer aux élèves le maximum de confort et d'hygiène ».(31) L'école publique a alors 190 élèves, et la cinquième classe fonctionne à l'école des filles, qui est désertée pour le privé.

Écoles de filles : les laïcisations.

Elles ont été plus tardives et parfois difficiles, de 1883 à 1910.

A **Kersaint** et **Plouvien**, les écoles sont sur des terrains offerts par la paroisse à la commune, avant 1880, à la condition que l'enseignement soit fait par les sœurs. La laïcisation contraindrait les communes à les payer. Malgré les protestations des élus, ces deux dernières sont laïcisées en 1904 par le préfet. Le nouveau maire clérical de **Plouvien** refuse de se soumettre et d'avertir la supérieure de l'école catholique. Le préfet le fait faire par un commissaire de police, avec procès-verbal, pour que le maire ne « *trouve pas un nouveau prétexte pour ne point se conformer à son arrêté* ». Le maire critique aussi le projet de l'administration de vouloir « *donner aux locaux d'habitation des laïques un confort coûteux, quoique parfaitement inutile* ». Selon lui, « *il n'y a aucune urgence à procéder à l'expulsion des religieuses dont l'enseignement parfait est constaté chaque année...Il serait cruel de jeter sur le pavé et sans ressources des institutrices admirables* ». (30)

En 1913, si l'état de l'école des filles laisse à désirer (« l'eau coule du plafond »), l'école des garçons par contre est vaste et récente.

Par contre, en 1935, le maire prend l'initiative de demander à l'administration d'ouvrir une 5ème classe, le local étant prêt, le matériel nécessaire acheté, la municipalité ne reculant pas « *devant un effort financier important afin d'assurer aux élèves le maximum de confort et d'hygiène* ».(31)

A **Bourg-Blanc** : (2 classes et 133 élèves en 1896), les locaux de l'école des filles appartiennent aux sœurs de St Méen. La laïcisation ne se fait qu'en 1910, lorsque la commune accepte d'investir dans la construction d'une école publique neuve, au mobilier neuf. Mobilier inutilisé, car l'école privée en manquant, le maire, en 1921, trouve pratique de récupérer les tables de la première pour la seconde, ce que le sous-préfet n'apprécie pas du tout, considérant ceci comme détournement de bien public.

A l'école des garçons, en 1916, la prison est dans la cour de l'école publique des garçons, et héberge un prisonnier de guerre, sous la responsabilité de l'instituteur. Six ans plus tard, l'école est constituée de trois classes, pour 90 élèves.

Les prêtres de Plabennec après 1943.

L'abbé Cadiou.

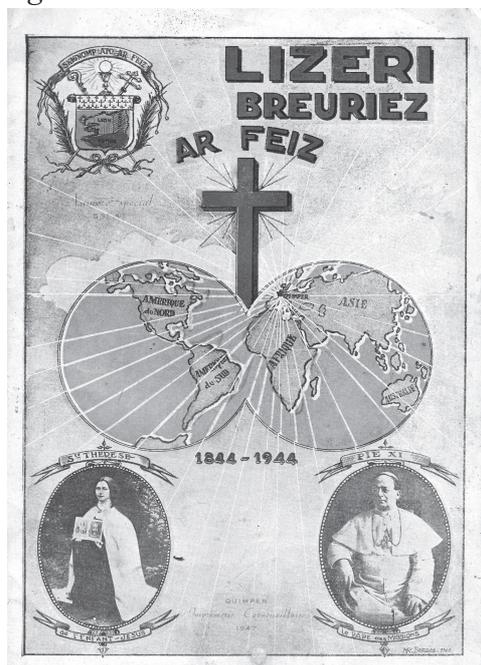
Après 20 années comme organiste à la cathédrale de Quimper et un court passage à Guissény, M. Cadiou, devient curé de Plabennec en **1943**, secondé par trois vicaires. Il semble avoir une bonne estime après des prêtres du diocèse, ceux-ci l'ayant nommé président du groupe des « Prêtres Anciens Combattants ». Il a laissé à Plabennec le souvenir, entre autres, de la création momentanée pour les obsèques, en plus de la 2ème et 1ère classe traditionnelles, d'une super 1ère classe plus onéreuse et peut-être plus directe pour le paradis.

A cette époque, les publications religieuses vendues à Plabennec sont nombreuses.

En 1944, la revue **Lizeri Breuriez ar Feiz**, fête son centenaire. Revue bimestrielle en breton dont le but est la propagation de la foi à l'étranger, elle est l'intermédiaire entre les croyants du Finistère et les missionnaires originaires du département. Imprimé en 10500 exemplaires, près d'un sur dix est écoulé dans le doyenné de Plabennec, ce qui est la plus forte vente. Un article de la revue donne le huitième rang au doyenné local quant au nombre de missionnaires (pères, frères et sœurs en religion), soit 1 pour 331 habitants, le deuxième rang après Pleyben. La région de Plabennec est encore exemplaire.

L'abbé Foll.

Dans les années d'après guerre, la paroisse est gérée par le curé M.Foll . Celui-ci apprécie le haut degré de la pratique religieuse de Plabennec où « *seules quelques rares brebis égarées restent insensibles à la voix du Divin Seigneur* ». Il note en janvier que même



quand une couche de 15 centimètres de neige est tombée pendant la nuit, les manquants aux offices ne sont pas nombreux parmi les paroissiens habitant des villages éloignés. L'église est régulièrement pleine durant les trois messes du dimanche: « *D'ar zul ha d'ar goueliou bras oa leun chek an iliz, en teir oferenn* ». Trois mois plus tard, il s'exclame: « *Qu'il est agréable pour un pasteur de penser, un dimanche de Pâques, que toutes les âmes de la paroisse, ou peu s'en faut, sont en état de grâce et de sainteté* ». Mais attention : « *Le Malin Esprit rôde constamment autour de vous cherchant une proie à dévorer.* ». « *Aimez à vous grouper dans les œuvres pour travailler ensemble à assainir l'ambiance en voie de corruption* ». (11)

Les autres manifestations religieuses sont nombreuses et fréquentées : le jour du pardon de Locmaria, 5 messes sont célébrées le matin dans

la paroisse, suivies des vêpres l'après-midi, puis une bénédiction le soir. Lors des rogations, plusieurs jours de suite, des processions partent à 7 heures du matin de l'église pour Lanorven, Locmaria, ou pour le tour du bourg.

En 1948, le pèlerinage annuel à Lourdes comprend 90 personnes, dont 69 femmes. Cette même année est organisée la première **mission** depuis 1934, « *pour plonger la paroisse dans un bain salubre, renouveler ses forces, trouver un surcroît de ferveur pour que les brebis égarées entendent la voix du christ* ». Le curé organise la paroisse en 70 quartiers pour, « *par hameaux ou par groupe de 8 à 10 maisons, dire les prières du soir* » en commun, pendant un mois avant le début de la mission. La population n'a pas l'air d'apprécier l'initiative, car le curé avoue que « *la chose offre de sérieuses difficultés à la campagne et qu'elle est même impossible au bourg* », puis il positive lorsqu'il écrit que « *la prière dite en commun a été l'occasion de belles manifestations de piété, je dirai même d'enthousiasme* ». Tout est prêt. « *Il ne vous reste plus qu'à être dociles à l'appel de vos missionnaires* », souligne le curé(11). Selon le catéchisme de l'évêque Monseigneur Duparc, le seul autorisé dans le Finistère à partir de 1939, un bon chrétien est « *doux, humble, chaste, charitable, patient, zélé et résigné,* » et sachant rester à son rang dans la société. Une ancienne commerçante d'origine très modeste se rappelle, qu'étant gamine, elle reçoit un jour un superbe cadeau d'une personne extérieure à la commune, cadeau jugé par ses parents trop riche pour elle; ceux-ci proposent alors de le donner à la paroisse pour les pauvres, ou à une jeune parente plus aisé, à qui ça convient mieux ! Grosse frustration !

Cette mission de 1848 commence par celle des enfants, le jeudi 15 avril, en deux groupes, encadrés par 5 prêtres. « *Le dimanche suivant, 732 enfants, contre 698 en 1934, reçoivent dans la ferveur « le pain des Vierges et des Forts* ». Puis viennent les Missions Bretonnes, sur deux semaines consécutives, la population adulte étant divisée en deux groupes, encadrés par 7 prêtres différents, à raison de 5 « instructions » (prédications) par jour. Cette année-là, la nouveauté est la mission française, devenue nécessaire à cause du recul de la langue bretonne, et qui consiste en une prédication chaque soir à 20 H30, à suivre pendant les deux semaines, conseille le curé. Celle-ci est surtout destinée aux ouvriers qui dans la journée participent à la reconstruction de Brest ou travaillent à l'arsenal. Le soir, « *dès 8 heures un service d'ordre est nécessaire pour canaliser la foule des auditeurs qui s'entassent dans l'église* ».

Plus de 20 prêtres vont participer à l'ensemble de la mission. Chaque semaine, un prêtre est chargé de montrer et de commenter les « taolennou », ces tableaux montrant entre autres les affres subies par les âmes des mauvais paroissiens dans les flammes de l'enfer. « *Pour être admis au Paradis, il faut être si purs, si saints. Pensons à tous nos chers défunts qui peuvent encore être plongés dans la douleur du purgatoire* », dira l'abbé Foll, peu rassurant.

Le curé est satisfait, il a eu plus de 3200 communiant. La population étant de 4048 habitants (avec les réfugiés brestois), il justifie la différence par « *les enfants qui ne sont pas en âge de communier et les jeunes gens qui ont du partir pour la caserne quelques jours plus tôt, et avant que leurs aînés ne rentrent.* ». « *Les abstentions ont été l'infime exception, exception que nous déplorons cependant* ». Et concernant la mission du soir, faite en français: « *Je craignais avoir été trop osé en demandant aux ouvriers qui rentrent de Brest, fatigués de leur travail, de suivre 15 jours durant la Mission Française* ». Avant guerre, peu de Plabennecois allaient travailler à Brest. Le curé craint maintenant que ces 250 ouvriers qui ont pris cette décision ne soient « *contaminés* » par les idées de la ville, qu'ils y « *entendent parler en mal de Dieu et de la Religion, et, s'ils ne sont pas suffisamment armés, peuvent se laisser gagner par les doctrines matérialistes et trompeuses des communistes* ». « *Le péril est à la porte de chaque maison, par les journaux, la promiscuité avec des gens colportant le matérialisme; quelques ouvriers,*

quelques familles peuvent se laisser séduire »(11). C'est pour cela aussi qu'il organise des 'causeries' mensuelles dans les différents quartiers de la commune, par l'Action Catholique ou la JAC, portant « sur le meilleur moyen de lutter contre le communisme...Il faut travailler à mettre fin aux injustices sociales, à apporter le bien-être dans le pays. ». Il sent un relâchement dans la pratique religieuse, et le regrette car pour lui « les foyers vidés du Christ, les foyers paganisés » sont « la route ouverte à l'égoïsme, à la débauche, aux crimes ». Il critique ceux « qui profanent le dimanche en le passant dans des divertissements dangereux ou même coupables. Ceux qui donnent le moins possible, en assistant à une petite messe le matin, et en gardant pour leur usage personnel le reste de la journée. Le dimanche est à Dieu ». Sont aussi coupables le foot, le cinéma, les bals et le développement de la bicyclette, qui attirent de plus en plus les jeunes et les détournent de la vie religieuse.

L'Église estime alors que son rôle est primordial dans la société : « Dieu a des droits sur les nations aussi bien que sur les individus. Il dirige et gouverne les uns et les autres. Il a droit à un culte public ». A Plabennec, où le conseil municipal s'ouvre encore par une prière, le territoire communal n'est vu que comme une division religieuse, si bien que le Kannad note qu'« au dernier recensement fait en avril, il y avait dans la paroisse 3863 habitants, 752 maisons, 926 ménages. On comptait aussi 118 réfugiés de Brest. »

Mais M. Foll, malade doit céder la place à un nouveau curé. Avant de quitter, il écrit ses consignes: « Vous suivrez docilement ses directives, comme vous avez suivi les miennes...Il m'en a coûté beaucoup de laisser le gouvernail de la paroisse... ». M. Foll ne quitte pas le navire. Il reste au presbytère, très malade, mais continuant à croire au rôle exemplaire de Plabennec. « Sous la houlette de son nouveau pasteur, la paroisse sera de plus en plus digne de sa réputation, et par son esprit profondément chrétien, par ses œuvres bien vivantes, elle exercera une heureuse influence au-delà des limites du doyenné. »(11)

De 1949 à 1968: M. Fichoux, curé .

A Quimper, Mgr Fauvel, le nouvel évêque s'inquiète « du raz de marée de la déchristianisation qui a dévasté tant de diocèses », que toute une société « semble disposée à se passer de religion. Les gens les plus dociles s'émancipent. Les techniques nouvelles pénètrent partout, changeant la mentalité de nos paroissiens ». (24) Il est vrai



Plabennec - 10 Mai 1956

Plabennec-10 mai 1956. L'abbé Foll recevant une décoration pour ses actions durant la guerre 14-18- (11)

que la situation, dans certaines régions de France, est catastrophique. Le nombre des paroissiens chute, celui des prêtres aussi. Certains curés ont parfois la charge de plusieurs paroisses, parfois jusqu'à une dizaine, situation très différente de celle du Léon où la déchristianisation n'est pas sensible et où l'encadrement est encore nombreux, mais vieillissant.

A Plabennec, c'est alors, en fin d'année 1949, qu'arrive M. Fichoux. Originaire de Kernilis, il quitte Brignogan, où les paroissiens « étaient si bons, si attachants, si dociles ». Il remplace M. Foll, « votre curé si vénéré, si aimé, si admirable », mais qui ne peut plus assumer la direction de la paroisse. M. Fichoux relate avec enthousiasme son arrivée : « Le jeudi 22 septembre, lors de mon entrée solennelle

à Plabennec, mon cœur tressaillait d'une vive allégresse, ainsi que celui des prêtres qui avaient eu la bonté de m'accompagner...Il était si beau de voir toute la paroisse assemblée pour recevoir avec des sentiments de foi et de profond respect leur nouveau curé ! Et et à la tête avec les vicaires, les maîtres, les maîtresses d'écoles, les conseillers paroissiaux, M. le Maire entouré de tous ses conseillers. ». En décembre, il écrit: « *J'ai fait ma première visite dans vos maisons et vos familles...Je constate que vous avez une notion juste de la grandeur du prêtre et du service irremplaçable qu'il nous rend.... Vous savez que le prêtre est un autre Christ* ». (11)

Il est, dit-on, aimable, serviable, apprécié par l'ensemble de la population. Il visite les familles, se laisse inviter aux repas (s'invite, disent certains). Il connaît bien sa paroisse qu'il contrôle au mieux. L'Église est reine ! Les enfants plabennecois d'origine fréquentent ses écoles à pratiquement 100% et le conseil municipal commence toujours par une prière. Mais il ne supporte pas les bals, les danses « *sont toujours un danger, ...exercices énervants,...plaisir malsain,... ravages dans les âmes* ». Il accepte les danses en « *atmosphère saine et familiale* » mais condamne le penchant pour certaines manières de danser qui font que « *la jeune fille est perdue pour le travail sérieux, la vie familiale, pour le service d'autrui... Elle devient une poupée frivole, un de ces joujoux de luxe avec lesquels les garçons s'amuse* ». Pour en faire « *un plaisir honnête* », la revue « Feiz ha Breiz de 1932 proposait même « *pourquoi ne verrait-on pas des danses avec des hommes seulement, ou des femmes seulement. Pourquoi les hommes et les femmes sont-ils mélangés dans les danses. C'est là le problème* ». (Les danses n'ont pas été toujours interdites à Plabennec: en 1812, à l'anniversaire du sacre de Napoléon 1er, la municipalité avait organisé une fête avec des luttes, des courses, et « *des danses publiques avec les instruments usités dans le canton* », sans doute le 'bigniou' que l'on jouait aux mariages. Danses aussi à la Fête Nationale de 1888, organisée cette fois sans la mairie)

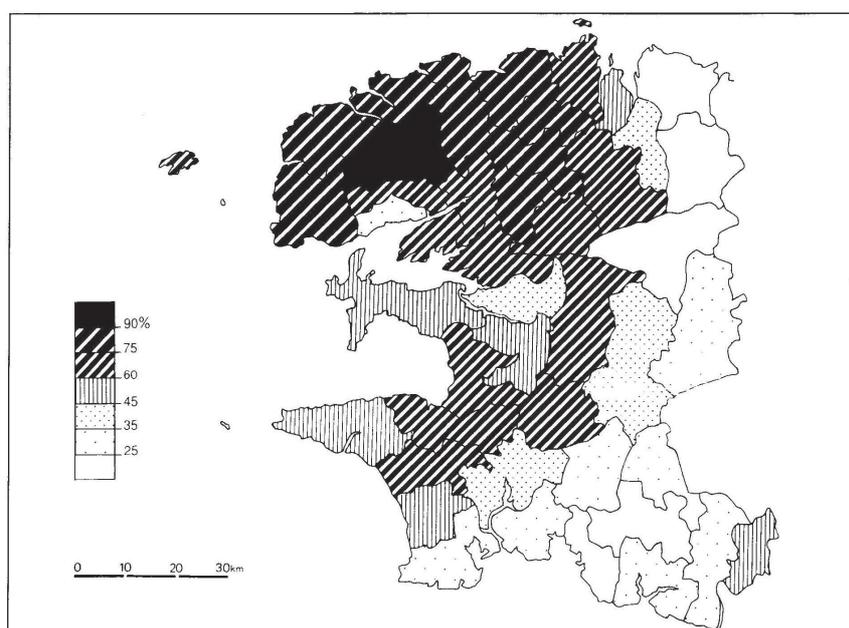
A Plabennec, le pouvoir civil est très lié à l'Église. Cette dernière gère des sections importantes de la vie communale: pratiquement tout le secteur scolaire, tous les loisirs et les sports. Quand l'évêque vient bénir le lotissement de « la Ruche », qui permet de loger 289 personnes, le maire présent est simplement remercié pour sa « *compréhension* », et à l'inauguration du patronage et de « *sa magnifique salle de cinéma* », il est aussi simplement remercié « *d'être des nôtres depuis si longtemps* ». Il y est d'ailleurs aussi en tant que président d'honneur du patronage.

Dans les processions, les élus municipaux portent les croix et précèdent les prêtres. Quand ces derniers sont mutés, un cérémonial est mis en place. Lorsque M. Le Guen quitte Plabennec et devient curé de Bohars, le 20 juin 1948. « *Une dizaine de cavaliers pimpants, une quarantaine de cyclistes, des voitures et autos, M. le Maire en tête, se portaient au devant de lui* ». « *La cérémonie de l'installation officielle fut grandiose. Une belle procession s'organisa pendant laquelle les chants de trente prêtres invités et de la chorale de Bohars alternaient avec la fanfare de Plabennec* ». A Bohars aussi, l'Église est hégémonique et le nouveau curé peut s'y consacrer « *avec un surnaturel dévouement au salut des fidèles* ». Dévouement efficace car, quelques années plus tard, l'école des sœurs compte une centaine d'élèves, alors que l'école publique n'en a plus que neuf, dont les trois enfants de l'institutrice. Celle-ci est bonne catholique, très pratiquante, ce qui dérange le curé, qui tient à préciser sa position, du haut de sa chaire : « *Vous avez ici une bonne institutrice laïque, mais serait-elle une sainte, la plus grande des saintes, il ne faudrait lui envoyer vos enfants* ». L'institutrice commente : « *Il faut du courage pour rester impassible, alors que du haut de sa chaire un prêtre flétrit avec hargne l'école que vous représentez, tandis que vers vous convergent tous les regards curieux et amusés* ». (18) . Deux camps s'affrontent et il faut choisir le sien.

Les élus municipaux de Plabennec sont aussi régulièrement du voyage. Ainsi, en 1951, lorsque l'abbé Iliou part pour Brennilis, le maire, des élus, la musique de la paroisse et de

nombreux Plabennecois l'accompagnent. En 1955, quand l'abbé Luguern est nommé à Berrien, près d'Huelgoat, dans cette zone appelée parfois « la Sibérie des prêtres » « *l'église n'était pas assez grande, tellement nombreux étaient les Plabennecois qui, avec le curé Fichoux, M. le Maire, ses adjoints et quelques conseillers...avaient voulu témoigner leur affection* ». Le maire de Berrien, lui, ne semble pas présent. M. Luguern quitte Plabennec où la pratique religieuse est alors à 96% et s'installe dans une région où elle est très faible, à 5% pour les hommes.

Ces communes cornouaillaises des Monts d'Arrée ont très mauvaise réputation chez les Léonards: ces mécréants, souvent communistes, ont même, dit-on, osé tuer un prêtre léonard pendant la guerre, l'abbé Perrot. Quand des jeunes filles partent à Scrignac pour une réunion liturgique ou pour encadrer la colonie de vacances qui s'y tient à l'école des sœurs, certaines ont l'impression d'aller en territoire hostile et s'attendent à des incidents. Ces gens, là-bas, pratiquent peu la religion, donc n'ont pas de sens moral ! Et pourtant, quand il a une bricole à demander au forgeron garagiste voisin, l'abbé Luguern va chez le maire communiste, où il est bien reçu. En fait, tous les habitants tiennent à remplir les grandes étapes de la vie d'un chrétien. Les enfants sont tous baptisés, après être venus au monde, à domicile, grâce à l'aide de Sœur Zeb, une religieuse dévouée et estimée, installée à Berrien pendant près de vingt ans. Pas un adulte n'imagine se marier ou être enterré sans passer par l'église. Mais on est loin de la pratique religieuse du Bas-Léon. Dans le quotidien, la religion est peu présente et le curé ignoré.



Messalisants, en 1957.

(adultes suivant la messe le dimanche.) (2)

« Pourquoi ces différences ? Pourquoi le même geste religieux, par exemple la messe le dimanche, est-il aussi difficile à un marin de St Philibert qu'il est aisé à un paysan de Plabennec ». Mgr Fauvel, évêque de Quimper.

(Plabennec est dans la zone noire, Brennilis, Berrien et Scrignac dans le triangle blanc, à droite.)

M. Fichoux exige beaucoup de ses paroissiens, il voudrait qu'ils soient des saints. Pour cela, il prône l'obéissance de chacun, à son curé, à sa mère, valeur qui seule apporte la liberté: « *Pour être libre, apprendre à obéir.* ». « *Ceux qui croient devenir libres en s'émancipant se trompent lourdement* ». La mixité n'existe pas, à l'école, dans les associations (JAC ou JACF), dans les activités diverses de la paroisse, sauf au cinéma (qui se déroule sous surveillance stricte des prêtres)). Quand vient l'âge de former un couple, même « *le mariage est sacrifice* ». Sans demander, comme le faisait le curé de Tréglonou, l'abstinence pendant la première nuit de noces, qu'il faut réserver à la Vierge Marie, le Kannad de Plabennec estime que « *le plus grand geste de l'amour conjugal, il n'est pas dans les mains qui s'étreignent, il est dans les genoux qui se plient, pour une prière côte à côte* ». Le curé connaît l'intimité de nombreux paroissiens: une jeune fille dont le petit ami

a caressé la poitrine avoue le fait à son confesseur qui lui interdit évidemment de continuer cette relation. Un Plabennecois cite le cas de sa mère, très gênée au moment d'aller se confesser, car se sentant obligée d'avouer au curé qu'elle ne remplit pas son devoir conjugal comme elle le devrait. Il faut procréer, et tout acte sexuel interrompu est une faute. Ainsi, durant une mission précédente, un prêtre en chaire utilise une image bien comprise par les paysans: «*Arabad diskarga an teil e-kichen an ode. Red eo mond e-kreiz ar park* » (*Il est interdit de décharger le fumier dans l'entrée. Il faut aller jusqu'au milieu du champ*)

Mais la société évolue, la ferveur religieuse encore forte, se ramollit. Des idées nouvelles «*s'insinuent dans les âmes des catholiques* ». Un missionnaire met encore en garde contre le communisme: «*Nombreuses sont déjà les victimes d'une propagande dont les méthodes et la remarquable habileté sont vraiment diaboliques* ». Par ailleurs, «*romans, gravures, spectacles, amitiés, modes, la série des tentations en cette société voluptueuse est indéfinie* ». Monseigneur Fauvel, l'évêque de Quimper, met aussi en garde contre «*la curiosité malsaine, sous prétexte de se cultiver ou d'être de son temps* ».

Pour mieux attacher les Plabennecois à leur paroisse, le patronage crée de nombreuses activités, encadrées par le dévoué abbé Le Guen, dont le nom a été donné par la municipalité à une des salles omnisports de la commune. En plus du théâtre, surtout religieux, du cinéma, de la fanfare, des cours de dessin pour les apprentis entrant à l'arsenal, des activités sportives se mettent en place : gymnastique, athlétisme,... et bien-sûr le foot avec ses déplacements réguliers. (Le club de vélo semble avoir été indépendant.) Aux réunions locales de la J.A.C. (Jeunesse Agricole Catholique) et de l'Action Catholique, décentralisées dans 9 groupes de villages de la paroisse, en plus de la religion, sont traités des sujets sur la santé, l'alimentation, l'habitat, l'organisation du travail, le remembrement, les nouvelles technologies...afin de trouver «*comment enrayer la désertion de nos campagnes vers les villes, comment améliorer le travail du paysan et lui donner un bien-être suffisant.* ». Ce sont aussi des moments de détente, «*des occasions de se voir dans une belle ambiance de franche camaraderie* ».



M.Fichoux à Lourdes en 1960. Le prêtre à gauche est un oncle de Jean-Luc Bleunven, maire actuel de plabennec.(photo Mme Paul E.)

Des réunions cantonales se tiennent aussi où, «*malgré le vent froid, d'importantes délégations conduites par MM les recteurs accourent des différentes paroisses.* » Au congrès de la JAC, en mai 1951 à Ploudalmézeau, 10 000 jacistes du Bas-Léon se retrouvent pour des messes et communions le matin, puis pour un défilé, des jeux, et une séance d'études, suivie par 15000 jeunes, selon le Kannadig. Ce sont des moments de rencontres, certainement attendus par les jeunes, des moments de plaisirs aussi, comme ces sorties à vélo dans le Léon ou le sud-Finistère, ou les défilés des jeunes filles en costumes folkloriques dans les fêtes de la région. Pour les jeunes comme pour

les adultes, ainsi que le rappelle Anne Guillou: «*La paroisse prodiguait du bonheur. C'est à la paroisse et à la foi chrétienne qui en faisait le ferment que l'on devait les fêtes et l'excitation qu'elles procuraient* ». Toutes les fêtes collectives sont catholiques. On peut imaginer la difficulté d'avoir une vie sociale quand on est mécréant et ultra minoritaire.

Mais M. Fichoux s'entête et s'isole : « *Le chrétien est par état un séparé du monde* ». Comment être « séparé du monde » et en même temps évoluer, et trouver sa place dans cette société en mouvement ? En mars 56, un grand débat se tient à la Ligue Catholique Féminine locale. Il met en évidence un conflit entre « l'ancienne génération » et les jeunes, à propos des conditions de travail à la campagne, des horaires, de la dureté des tâches, de la cohabitation... Les filles rêvent de modernisme, de loisirs, du même argent de poche que les garçons, et de pouvoir choisir librement leur futur conjoint sans subir les pressions des parents. Comme d'autres depuis une quinzaine d'années, certaines veulent même s'installer en ville, à Brest, travailler dans un atelier de couture, devenir femme de ménage, et se marier à des fonctionnaires, à des ouvriers ! Souhaits qui ne sont pas ceux des filles de la Ligue, car elles ne sont pas de « *ce calibre* », elles désirent évoluer, mais à Plabennec, où elles sont « *l'élite* ». Par contre, des jeunes ouvrières qui se réunissent dans le cadre de la J.O.C. veulent casser ce cadre des traditions et en profitent, en l'absence des prêtres, pour apprendre les danses à la mode, comme le twist.

Parmi ces jeunes filles, peu quittent la commune. La J.A.C.F. fait en 1953 un recensement complet des jeunes filles de 15 à 30 ans dans la campagne de Plabennec.

Sur un total de 341:

- 161 travaillent auprès des parents comme cultivatrices ou comme ménagères,
- 48 vont au « cours ménager »,
- 40 sont couturières isolées à domicile ou allant en journées,
- 39 sont employées de maison, dont 21 à Brest,
- 16 poursuivent des études en dehors de Plabennec,
- 6 sont enseignantes,
- 6 sont ouvrières agricoles,
- 25 sont entrées au couvent.

Dans ce contexte, en 1959, pour le « *100ème anniversaire de l'école Ste-Anne* », qui est en réalité le centenaire de l'arrivée des religieuses de L'Immaculée Conception de St Méen à l'école communale publique, M. Fichoux a conscience de la grande place, mais de plus en plus fragile, prise par la religion dans sa paroisse. Mais il en espère encore plus : « *Les habitants de Plabennec ne se rendent pas assez compte de leur bonheur ! Plabennec sera toujours une paroisse privilégiée, bénie de Dieu, une paroisse qui reçoit beaucoup de grâces et qui donnera de plus en plus au monde les apôtres qu'il attend pour l'éclairer.* »

En 1960, une des grâces de Dieu est la fermeture de l'école publique ! Quelques mois auparavant, le Kannadig écrit : « *J'avoue humblement ne rien comprendre à ces cris paniques que poussent les défenseurs de l'école laïque, prétendument menacée. Cette survivance indéfinie d'un sectarisme qui n'aurait jamais du voir le jour est un spectacle affligeant pour la pensée* ». « *Une paroisse est chrétienne quand elle est missionnaire.* »

M. Fichoux a l'esprit missionnaire. Il reconnaît le travail fait, mais reste insatisfait. Quand en 1960, après les quêtes pour les prêtres tenant des missions à l'étranger, il note que parmi « *les paroisses de 3000 à 5000 habitants, Plabennec se classe dans les meilleures moyennes, la première* », mais il faut « *mieux faire encore.* ». En 1965, il organise à Plabennec une nouvelle mission locale qui dure trois semaines, avec présence d'un chanoine, du vicaire général de Quimper et d'une dizaine de prêtres d'autres paroisses. M. Fichoux se félicite que « *durant l'année 1965, il y a eu 107 000 communions, 2 000 par semaine. Évidemment, ce n'est pas assez !* », ajoute-t-il. En 1966, 36 Plabennecois vont en pèlerinage à Lourdes, 70 en 1967.

Quant aux vocations, selon les indications du Kannad le nombre de prêtres et de missionnaires vivants et nés dans la commune est de 41, soit presque un pour environ 100 habitants. Il estime que le nombre de religieuses est triple. Ceci fait un total d'environ 160,

pour une paroisse de 4500 habitants. C'est une entrée dans les ordres pour 25 Plabennecois, ce qui semble bien élevé.

Une étude sur les vocations d'hommes et de femmes nés entre 1925 et 1934, donc encore jeunes en 1960, montre que plus de la moitié des vocations issues du Léon proviennent alors des cinq cantons ouest: Lesneven, Lannilis, Ploudalmézeau, St Renan et surtout Plabennec, qui en fournit 128, soit une pour 105 habitants.(38)

Le Kannad cite en exemple le cas de M. Gilles Le Gall : *«Ce cultivateur est la souche d'une belle lignée de vocations sacerdotales et religieuses: 10 »*. En juin 1962, sur 144 séminaristes en formation à Quimper, 25 sont originaires des cantons de Plabennec, Lannilis et Plouguerneau. De Plabennec seul, 16 sont en formation en différentes régions de France. De très nombreux garçons sont sélectionnés pour suivre leurs études au Petit Séminaire de Pont-Croix. Mais beaucoup en reviendront critiques, et même non pratiquants. Et dans une des dernières promotions, sur plus de cent jeunes, seul un ira jusqu'à la prêtrise, car les vocations se tarissent...

Cette orientation vers le séminaire explique qu'en 1962 le Centre-Finistère scolarise plus d'élèves en secondaire normal (75%) que le Léon (55 à 65%). (3)

La pratique religieuse semble beaucoup basée sur la crainte de l'au-delà, comme l'explique le Kannad de 1955 : *« Dans un pays où la foi est profondément enracinée et où l'assistance à la messe est considérée par tous comme obligatoire sous peine de péché grave et de damnation, l'on n'ose s'abstenir de remplir ce devoir: on craint tellement d'aller en enfer ! Du reste c'est une crainte salutaire: la crainte est le début de la sagesse. »*

Le curé prévient ses ouailles : *« Qui rigole avec le démon en ce monde, souffrira atrocement en l'autre.....Il faut fuir tout homme, tout lieu, qui peut détacher l'âme de Dieu.....Il y a au milieu de nous des personnes assez perverses qui peuvent contaminer... »*. C'est sans doute pour éviter cette contamination que, en fin des années 1950, certains paroissiens changent de trottoir lorsqu'ils voient arriver en face d'eux l'institutrice publique.

Dans le Kannad, le curé continue à mettre en garde contre les tentations et le monde moderne, en citant Alexis Carrel : *« Le plaisir coupable fit couler plus de larmes, tua plus d'hommes que la misère et la maladie »*. *« L'homme est un étranger dans le monde artificiel....construit par notre intelligence et nos inventions. »*. De même, des livres scolaires catholiques, après avoir loué les progrès de la science et les bénéfices des lois sociales, regrettent : *« On a pensé à tout, excepté à la chose qui soit vraiment nécessaire, au seul remède des maux de cette vie: le christianisme, avec la foi, qui nous montre Dieu Maître des individus, des familles, des nations; avec l'espérance, qui nous console des malheurs présents par l'espoir du ciel. »* (17). L'Église revendique une nouvelle fois le premier rôle dans la société.

Mais certains paroissiens veulent évoluer, sortir de ce monde rural trop fermé, et après la Semaine Sainte de Brest, une rencontre des catholiques de toute la France, des Plabennecois peuvent écrire dans le Kannad de septembre 1965 qu'il y a aussi des aspects positifs à vivre en ville: *« On rencontre beaucoup plus de monde et de personnes différentes, ...la liberté peut être plus grande, la culture est plus répandue. Beaucoup trop de chrétiens ont boudé ou redouté la ville, alors qu'elle est déjà riche et qu'elle peut être encore plus riche de valeurs humaines (liberté et progrès surtout) pouvant devenir des valeurs chrétiennes. »* (M. Laot Laurent).

La même année, un groupe de Plabennecois catholiques, menés par des fonctionnaires ou ouvriers de l'État travaillant à l'arsenal de Brest, décident, pour la première fois, de créer une seconde liste aux élections municipales.

Le curé M. Fichoux continue de résister. Quand un groupe de filles veut monter une

équipe de basket, des responsables de l'association sportive paroissiale, l'Étoile St Thénéan, font venir des entraîneurs hommes de Brest. Informé, le curé ne supporte pas cette mixité. « *Et voilà, le projet est enterré pour une dizaine d'années !* » commente M. Jean Bothorel.

Des paroissiens se souviennent aussi des sermons enflammés où M. Fichoux s'emporte parfois « à éclater », surtout contre les bals. Mme Allain, propriétaire de la salle de bal le « Saturne » à Bourg-blanc se rappelle que ce n'était pas le curé de sa commune qui s'opposait à elle, mais M. Fichoux qui lui « *faisait la guerre* ».

En 1967, le curé s'emporte aussi contre la mode qui découvre le corps des femmes, et surtout contre la mini-jupe: « *Cette jupe essaie de séduire directement, bêtement, bassement...forme naturelle d'un vieil esclavage, l'esclavage érotique. Une autre expression conviendrait ...prostitution visuelle* ».

En ces années, le Kannad s'inquiète du développement de la mixité chez les jeunes: « *des garçons et des filles passent des heures ensemble, à des heures tardives, livrés à eux-mêmes.* », « *les cars sont mixtes* ». « *On comprend que les parents soient inquiets* ». Trois ans après, quand la restructuration des écoles St Joseph et Ste Anne impose cette même mixité, en groupant les classes primaires à l'école Ste Anne, afin de libérer St Jo pour le collège, il a fallu expliquer aux parents qu' « *il ne s'agit pas de s'affoler* ».

Lorsque M. Fichoux quitte Plabennec, en mars 1968, l'allocution de M. Joliff, ancien maire, est élogieuse: « *C'est ici que vous alliez donner la pleine mesure de vos possibilités. Vous avez été la pierre d'angle...Vous avez participé à la vie de toutes nos familles* ». Effectivement, il se voulait le tuteur de toutes les âmes de sa paroisse.

Ainsi finit une époque, celle qui a vu s'installer, selon Michel Tréguer, dans son livre « *Aborigène occidental* », « *la chape réactionnaire d'une église dégénérée* ».

1968 : arrivée de M. Kerléguer.

En 1968, M. Fichoux est remplacé par M. Kerléguer qui voit la vie religieuse différemment. Celui-ci organise des réunions de quartiers pour savoir comment les paroissiens souhaitent pratiquer leur vie religieuse. Après le slogan de M. Fichoux: « *Pour être heureux, écoutons donc Dieu qui nous parle par le Pape, par l'évêque, par nos prêtres* », vient le conseil du nouveau curé : « *Apprendre à agir librement et d'une manière réfléchie, et non pas parce que les prêtres l'ont demandé* ».

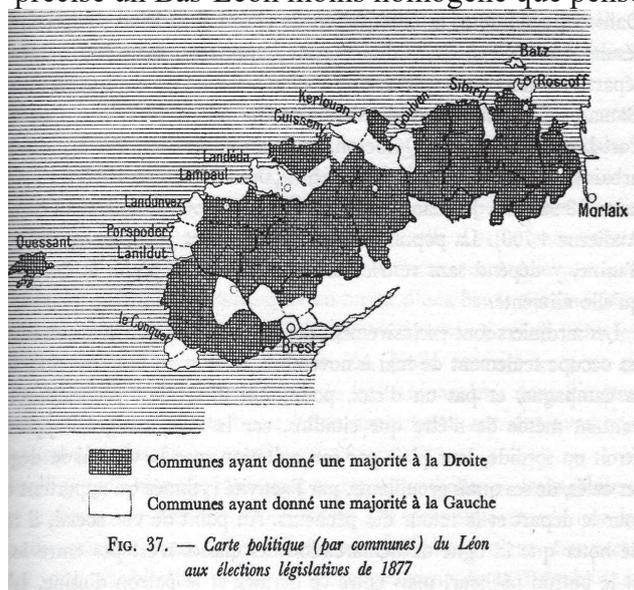
Paroles inattendues à Plabennec, en 1968, année charnière, celle des grèves de mai 68, mais aussi l'année de la réouverture de l'école publique, dans un local du patronage fourni par le nouveau curé. C'est aussi M. Kerléguer qui va accepter la laïcisation de l'Étoile St Thénéan et de ses activités sportives, ce que refusait son prédécesseur.

C'est un esprit nouveau qui se développe autour de l'église, déplaisant à certains Plabennecois, dont le maire, qui préfère suivre la messe dans d'autres paroisses. M. Kerléguer va aussi innover en étant le premier prêtre à faire un petit passage régulièrement à la kermesse de l'école publique, ce qui vaudra à un de ses successeurs d'être traité de « *curé de gauche* » par des élus de la commune. Des chrétiens actifs se démarquent de plus en plus des traditions de droite, mais ne se découvrent politiquement qu'aux élections municipales de 1977, où deux élus socialistes auront la lourde charge de défendre les idées de gauche au conseil municipal. Il est vrai que dans le Léon la gauche n'a pas eu la côte pendant longtemps. Vers 1974, le curé de Ploudalmézeau adresse un courrier à un de ses paroissiens pour lui signifier l'interdiction de fréquenter son église: il a le tort d'être candidat socialiste aux élections.

Étude sociologique pour la mission de 1965.⁽¹³⁾

Doyennés de Plabennec, Lannilis, Lesneven, Kerlouan.

Cette étude fouillée menée en 1964 pour l'évêché est « *un outil de travail et de réflexion apostolique* », qui détaille les différents aspects de la vie locale. Elle nous décrit de façon précise un Bas-Léon moins homogène que pensé habituellement.



En effet, aux élections législatives de 1877, le pays pagan se démarque: « *Toutes les communes qui votent républicain sont au bord de l'eau: Goulven, Kerlouan, Guissény, Landéda et Lannilis s'opposent aux autres communes qui donnent une majorité à droite, comme l'ensemble du Léon* ».

n 1919, grâce à ces communes littorales, les radicaux et socialistes, et la gauche anticléricale, obtiennent 25 % des voix dans les cantons de Lannilis et de Lesneven, alors que Plabennec, à 14 km de la Brest socialiste, ne leur donne même pas 7 %.

En 1962, les voix de gauche aux législatives (SFIO+PC), dans les mêmes communes du Pays Pagan, redescendent à 2 % ou 3,6 % (10 % à Brignogan), et à 0,9 % à Plabennec. M. de Poulpiquet obtient 88 % des voix dans le canton. Il n'a pas d'adversaire, et aux cantonales de 1967, ce sera 96,8 %.

Le doyenné de Plabennec comprend aussi Bourg-Blanc, Le Drennec, Kersaint, Milizac, Plouvien, Coat-Méal et Guipronvel, soit huit paroisses. Six d'entre elles ont des écoles primaires catholiques (sauf Coat-Méal et Guipronvel): **les dix écoles catholiques totalisent 2171 élèves. Cinq communes ont une école publique, avec un total de 82 élèves, dont plus de la moitié au Drennec.** La commune de Plabennec scolarise 1007 élèves en privé et aucun en public.

Le nombre d'enseignants dans les écoles publiques du doyenné est de 7, et dans le privé 76, dont 2 prêtres, 4 frères, 28 religieuses.

Les huit paroisses sont gérées par 12 prêtres, dont 3 à Plabennec. Le nombre de prêtres, frères et religieuses actifs sur ce territoire est de 65. Certaines de ces religieuses sont infirmières ou catéchistes.

La pratique religieuse est très élevée : « *les enfants non catéchisés sont de rares unités appartenant à des familles hostiles* », « *la pression sociale est forte et porte à pratiquer* ». Quant à l'assistance des hommes aux messes dominicales: « *Les paroisses côtières de Landéda, Lannilis, Guissény et kerlouan ont des chiffres variant entre 70 et 75 %* ».

(Lilia et Brignogan sont à 50 %). « Enfin, on remarquera l'homogénéité du canton de Plabennec dans les taux les plus élevés, qui en fait le canton à plus forte pratique de la zone et dit-on de France, et ceci malgré les 35 % de proportion ouvrière de Plabennec », car « les ouvriers sont la catégorie la moins pratiquante ».

Pour les femmes, sur l'ensemble des trois doyennés, la pratique est supérieure de 15 à 20% à celle des hommes, et à Plabennec c'est un constat de « quasi unanimité des femmes aux messes dominicales ».

Dans le pays Pagan, il y a 10 ou 20 ans: « un incroyant, s'il s'en trouvait un par hasard égaré dans la région, faisait figure de parasite qu'il fallait isoler », écrit le Père Lapraz, le rédacteur lyonnais de cette étude, très étonné de cette unanimité sur la pratique religieuse.

L'étude, réaliste, note aussi que « le monde ouvrier et le monde urbain remontent de plus en plus depuis Brest, « la ville émancipée », vers l'intérieur de la zone, telle une tache d'huile. Les jeunes sont modulés par un monde culturel nouveau qui les envahit ». Le rédacteur lyonnais craint les effets de ces ouvertures qui vont fissurer « ce christianisme que l'on pourrait qualifier d'héréditaire », et qui tient « grâce à l'appui d'un milieu porteur et protecteur ».

Rôle des missions.

Renouvelées régulièrement, elles jouent un rôle important pour « raffermir l'esprit chrétien ». Elles mobilisent de nombreux prêtres, jusqu'à 25, pendant deux ou trois semaines. Elles mobilisent aussi toute la population, comme le raconte le curé de Plabennec en 1857, un siècle plus tôt:

« A quatre heures, chaque matin, la grande cloche était mise en branle et sonnait pendant un quart d'heure. Dès quatre heures du matin, les confessionnaux étaient assiégés et à six heures l'église était pleine ».

« L'ardeur et le zèle des paroissiens étaient si forts que, vers une heure de l'après-midi, les fidèles se réunissaient déjà à l'église pour chanter des cantiques. A la prière, toute l'église, chœur et nef, ne faisaient qu'un seul cœur, une seule âme. »

« La dévotion au Saint Sacrement était si grande que la nuit tombée, tous voulaient recevoir la bénédiction du Christ-Hostie. Ne voulaient pas en être privés ceux même qui avaient de très grandes distances à parcourir pour se rendre chez eux, ... par des chemins boueux, défoncés, étroits ». (11)

Le sous-préfet du Finistère note, avant 1900, que les dates et les lieux de ces missions sont parfois liés aux élections à venir.(14)

Les missions se suivent environ tous les 10 ans. Celle de 1934 a marqué les Plabennecois par son importance, par l'impressionnante foule participant à la procession, accompagnée de plusieurs groupes de cavaliers, par les arcs de triomphe dressés dans chaque quartier, dont de nombreux Plabennecois âgés gardent encore les photos.

La mission de 1948, retardée à cause de la guerre, est aussi un succès pour le curé d'alors, M Foll., avec ses 3 200 communiant. Toutefois, les prêches des prédicateurs créaient souvent des sentiments de crainte et certains « gardent de très mauvais souvenirs de ces missions qui les terrorisaient plus qu'elles ne les confortaient dans leur foi ».(Histoire de Bourg-Blanc.)

De 1956 à 1963, les huit paroisses voisines de Plabennec ont eu une mission chacune, sauf Plouvien qui en a eu deux. Les vocations y sont quatre fois moins importantes que dans l'ensemble du doyenné, et sans doute y a-t-il eu espoir d'y remédier.

La mission de 1965, la dernière, dure trois semaines, du 26 septembre au 17 octobre, en présence de 12 prêtres ou missionnaires extérieurs. Le Kannad de l'époque laisse peu de commentaires sur le déroulement de celle-ci.

1945-68 : les fermetures d'écoles à Plabennec et dans les communes voisines.

En 1946, les écoles privées de Bretagne mobilisent, ayant perdu les subventions octroyées sous le régime de Vichy. L'APEL organise à Landerneau une grande manifestation de 70 000 participants, dont 500 de Plabennec, selon les sœurs. Les partis de droite (MRP) soutiennent ces revendications et accèdent bientôt au pouvoir à Paris.



Caricature de M. Schuman, Président du Conseil au gouvernement, conduisant les élèves de l'enseignement confessionnel. (journal Franc-Tireur du 2-6-1948)

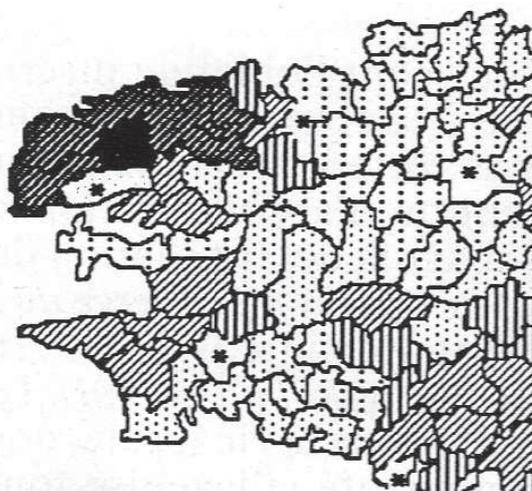
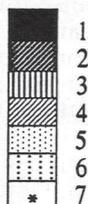
En 1951, le gouvernement Pleven reprend certaines lois de 1941 et octroie « les crédits Barangé » pour tous les élèves scolarisés en France, en public ou en privé. Les écoles catholiques vont se trouver avec des moyens financiers importants nouveaux et décident la construction de nombreuses écoles de garçons. Des écoles privées sont construites à Bourg-Blanc, à Plouvien et au Drennec. De 1949 à 1963, l'évolution est catastrophique pour l'enseignement public. Les effectifs chutent rapidement, jusqu'à la fermeture d'une des deux écoles de la commune (au Drennec et à Plouvien) et parfois la disparition de l'enseignement public dans certaines communes: Kersaint en 1959, Plabennec en 1960, Bourg-Blanc en 1967, Lanarvily. A Coat-Méal, l'école publique, seule école dans la commune, arrive à survivre difficilement, mais n'est pas directement concurrencée par une école catholique. C'est pourtant le fief de la famille de Blois, puis de Poulpiquet, mais la commune est petite et Bourg-Blanc proche.

Fermetures des écoles publiques dans les communes:

- Une des deux écoles existantes est fermée :
 - Drennec : (école des filles). L'école publique restante scolarise tous les garçons.
 - Plouvien : (1954). Il reste 5 élèves en 1965 dans la survivante.
- La seule école existante est fermée à:
 - Kersaint : (1959)
 - Plabennec: (1960)
 - Bourg-Blanc: (1967)
 - Lanarvily: (1959) ?

Scolarisation primaire dans les écoles privées (1951-1952) :

1. Plus de 90 % - 2. de 75 à 90 % - 3. de 60 à 75 % - 4. de 45 à 60 % - 5. de 30 à 45 % -
6. de 8 à 30 % - 7. pas de données (d'après Y. Lambert, *Catholicisme et société dans l'Ouest, 1979*)



Le canton de Plabennec a le taux le plus élevé de la pointe de Bretagne. Sur la commune même, étant donné le nombre d'élèves en public, ce taux voisine les 99%.

A Plabennec. (4036 habitants). Après la remontée des effectifs de 1930 à 1940, la chute va être rapide pendant le régime de Vichy, qui va voir les départements de l'ouest de la France perdre plusieurs dizaines de milliers d'élèves. A Plabennec, le nombre des élèves passe de 38 en 1941 à 6 en 1945, année où la municipalité de Plabennec manifeste son « *attachement à l'école libre, fréquentée par 820 élèves de la commune* ». En 1947, pour dissuader les rares Plabennecois qui pourraient encore penser à mettre leurs enfants à l'école publique, le curé M. Foll publie dans le *Kannad* un éditorial où il énumère les nombreux malheurs publiés dans les journaux: vols, massacres, policiers ripoux, un garçon de 15 ans tuant une femme pour de l'argent et une fillette de 14 ans massacrant sa mère à coups de marteau, ceci imputable à une mauvaise éducation. Il conclut : « *N'hésitez pas à confier vos enfants à des maîtres et des maîtresses qui travailleront à faire de vos enfants des chrétiens capables de se défendre de la vague d'immoralité mise en relief dans les journaux* ». Dans l'école chrétienne, « *même l'enseignement des sciences profanes est imprégné de l'esprit chrétien* ».

L'école publique a très peu d'élèves: une institutrice, Mlle Breton, prend 4 enfants de l'Assistance Publique pour grossir les maigres effectifs. En 1949-50, les sœurs, très satisfaites, se flattent que « *l'école publique ne compte que 8 fillettes dont aucune de la commune* ». (6) Les élèves fréquentant l'école Ste Anne sont nombreux, 382, dont 231 en primaire, 65 en maternelle, 57 en cours ménagers et 29 en cours post-scolaires. La population locale est parfaitement contrôlée ! Et les autres habitants sont considérés comme intrus.

A l'école publique, l'argent manque aussi. La maîtresse écrit en 1949: « *aucune aide de parrainage, aucun livre scolaire convenable. Toutes les fournitures à acheter. Fournitures données tout de même gratuitement. Dépenses énormes pour l'institutrice* ». L'année suivante, sa contribution est allégée, car des parrainages arrivent, surtout de militants laïcs de Marseille.

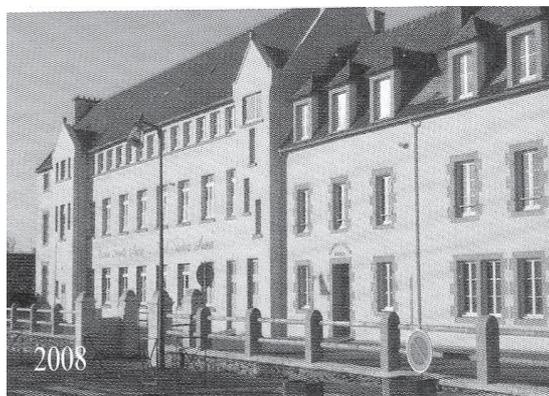
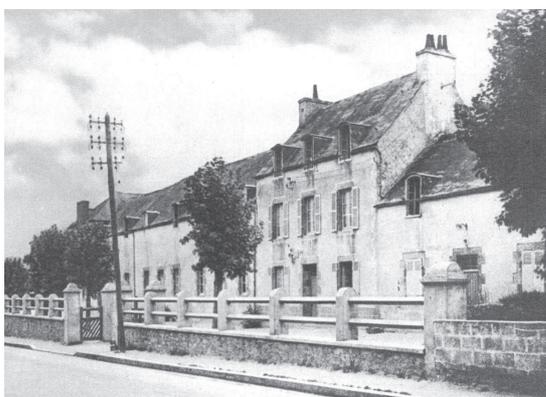
Les institutrices de Plabennec, après guerre, sont bien formées à l'École Normale. Elles s'intègrent plus ou moins bien selon leur tempérament et surtout les convictions qu'elles affichent. Mme Herry trouve la population charmante. La dernière arrivée avant la fermeture de l'école, Mme Roudaut, vient de Cherbourg, où son mari était ouvrier à

l'arsenal. Elle a choisi Plabennec pour la proximité de Brest, méconnaissant la situation locale. Les relations avec la mairie se dégradent rapidement. Ayant fait remarquer que les ardoises du garage ne tiennent pas, le maire fait tout enlever. Les employés de la commune font le plein de terre meuble pour leurs jardinières dans les plates-bandes du jardin de l'institutrice.

Les rares élèves fréquentant régulièrement l'école sont les enfants de l'enseignant et ceux des gendarmes, dont l'un d'entre eux se voit refuser l'absolution à cause du choix scolaire. En 1949, quelle aubaine, les effectifs doublent presque avec l'arrivée des enfants d'une famille nombreuse de fonctionnaire. Parfois d'autres font des passages très courts: un jour pour une fille de cultivateur, trois jours pour un fils de marin, avant passage ou retour, à l'école privée. On peut penser que les parents ont eu des visites assez convaincantes pour qu'ils reprennent « le bon chemin ». Les pressions sont discrètes et efficaces.

Un exemple assez caractéristique est celui d'une famille arrivant en 1954 de Trégarantec. Les enfants y fréquentaient l'école publique, la seule existante dans la commune, et ne suivaient pas les offices religieux. A leur arrivée à Plabennec, durant les vacances de Pâques, les petites filles jouent avec leurs voisines de la rue. A la rentrée scolaire, elles rejoignent l'école publique, et dès ce jour, plus de copines ! Interdiction est faite aux voisines de les fréquenter. Pour rejoindre leur école, elles passent devant l'école privée des garçons, St Joseph, où elles subissent régulièrement des remarques déplaisantes et reçoivent parfois quelques cailloux.

De nombreux Plabennecois, à l'époque élèves dans le privé, affirment ne jamais avoir remarqué de méchancetés envers ces élèves du public, portant blouse grise. C'est sans doute vrai pour la plupart. Mais en considérant que seulement un pourcentage réduit d'élèves se manifeste, en lançant occasionnellement, à tour de rôle, quelques blagues ou petit caillou..., comme l'enseignement privé scolarise plus de 800 enfants, ce pourcentage, même réduit, représente quand même un groupe plus important que la totalité des élèves scolarisés en public, qui eux sont toujours les mêmes à subir les assauts. Mais les plus grands de ces derniers avaient aussi, paraît-il, parfois du répondant. Ce sont donc quelques unités, souvent d'origine extérieure à la commune, face à une société plabennecoise qui semble homogène et solidaire. Ce genre d'affrontements ne semble pas avoir existé avant la guerre 39-45, période où les élèves étaient plus nombreux à écoles publiques, qui se développaient alors partout en Bretagne.



L'école Sainte Anne est agrandie en 1954.(bulletin municipal)

Après trois mois à l'école publique, la situation étant insupportable, les parents décident d'inscrire leurs filles à l'école privée Sainte-Anne en septembre. Ne connaissant que peu de choses de la religion, la mère leur apprend quelques bases avant qu'elles n'y entrent : le Notre Père, le signe de croix....A la rentrée, désastre, l'une d'entre elles fait son signe de croix de la main gauche, « la main du diable ». Bientôt, elle est mise en quarantaine en

classe, tous les lundis, car son père, mécréant convaincu, s'est mis à bâtir sa maison en travaillant même le dimanche, jour du Seigneur. Cas choquant, car au même moment, de l'autre côté de la rue, se bâtissent aussi les maisons du premier lotissement de Plabennec. Et tous les membres de la Coopérative des Castors, qui font de l'auto-construction, ont décidé, selon le Kannadig, de ne pas travailler le dimanche « *parce que nous sommes dans une paroisse profondément chrétienne et nous ne voulons pas, par un exemple néfaste, créer un climat de travail dominical et faire perdre, ne serait-ce qu'un peu, le sens sacré de la sanctification du dimanche.* ». Le Kannad continue: « *cette violation met les âmes en danger, et même les corps...et compromet le bonheur familial.* »

Situation difficile à gérer dans le couple, car si le mari est athée, rationaliste, la femme est croyante, et dès qu'elle manifeste un peu de relâchement dans sa pratique de la messe, le curé lui rend visite et la convainc de la nécessité d'une fréquentation régulière, ce qui mène à chaque fois, selon sa fille, à un état dépressif. Le mari n'apprécie guère les interventions répétées du curé.

Et lorsque Mgr l'Évêque vient un dimanche bénir les maisons neuves des Castors, le mari se tient de l'autre côté de la rue en tenue de travail. Cette famille est hors des normes locales dans les années 50, mais est encore considérée ainsi par certains voisins, plus d'un demi siècle plus tard, en 2005: « *C'est pas des gens de chez nous.* »

Ce jour là, le prélat va aussi bénir le nouveau patronage, l'Étoile St Thénénan, qui comprend une « magnifique salle de cinéma », et dont le président d'honneur est le maire, M. Montfort. Pratiquement toutes les activités culturelles et sportives existantes dans la commune s'y font, sous le contrôle des prêtres, sauf le club de vélo, semble-t-il.

Une autre forme de pression sur les enseignants, ou les parents, est le refus de vente de marchandises en magasin, situation vécue à Plouvien et aussi par une autre collègue en poste à Plougoulm. Cas vite réglé, car la dame est revenue immédiatement, accompagnée de son mari....dans son uniforme de gendarme !

Fournitures scolaires gratuites.
Renouvellement des livres
Déficit évident de l'institutrice. Mais il est impossible de travailler sans matériel et sans livres.

Note de l'institutrice, en 1949.



La totalité de l'école publique (1957)
(les élèves et l'institutrice Mme Roudaut)

La population est peu informée de ce genre de pressions, et quand elle l'est, réagit rarement. Un cas a toutefois marqué les enseignants laïcs du Léon, celui d'une jeune institutrice de Sibiril. Dans son école publique de filles, elle n'a que trois ou quatre élèves. La mère de l'une d'entre elles, femme de marin-pêcheur, vient à décéder brutalement. Le curé venant en chaire de menacer de priver de sacrements les parents des élèves des écoles publiques, tient parole et s'éclipse. Le vicaire n'ose s'opposer à son curé. La dame sera donc

enterrée civilement, ce qui scandalise les nombreux marins-pêcheurs de Moguéric, qui décident de changer d'école à leurs enfants. La zone côtière est plus réactive que l'intérieur agricole. Des interventions du curé, comme celle décrite ci-dessus, n'ont pas à être fréquentes, vu le petit nombre de paroissiens dérogeant aux règles. M. Foll, prêtre en 1949, rapporte dans le *Kannadig* : « *Il y a quelques années, j'eus à rappeler à une famille qu'elle avait mal agi en envoyant ses enfants à l'école publique* ». Il rajoute: « *Ce n'était pas moi qui était intolérant en rappelant à cette famille son devoir* ». Pendant ces années d'après guerre, on peut considérer que l'école publique n'a jamais été considérée comme plabennecoise, les élèves ne le sont pas. Dans l' «*Histoire de Ste Anne* », les sœurs notent en 1950 que « *l'école publique compte 8 fillettes, dont aucune de la commune* ». La maîtrise de la population locale est parfaite !

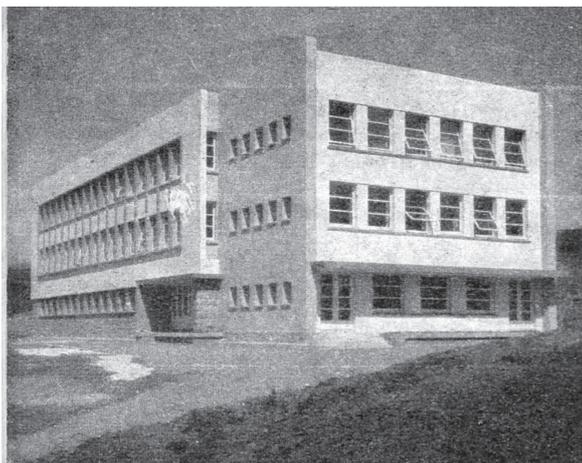
En 1958, la directrice n'a plus que trois élèves, et six l'année suivante: trois enfants de gendarmes, deux d'ouvriers de l'arsenal et celui de l'enseignante. L'administration décide de fermer l'école. Le maire l'annonce à son conseil municipal en mai 1960, et « *ajourne l'affaire* ». Plabennec devient par ce fait le plus gros chef-lieu de canton de France sans école publique. Triste record !

La fermeture de l'école publique est finalement une bonne nouvelle pour l'ensemble de Plabennec. Pour la cure, c'est évident, mais aussi pour les élus locaux: certaines charges financières sont ainsi éliminées, et les locaux occupés dans la mairie sont libérés. Avant, le maire faisait en sorte d'ignorer son existence, maintenant, il n'a même plus cet effort à faire. Quand le bulletin municipal, en 1965, décrit les écoles présentes sur la commune, il précise que depuis 1923, « *l'école St Joseph a bien rempli sa mission. Elle a dispensé l'enseignement primaire à la quasi totalité des enfants de Plabennec* ». Le maire a déjà oublié son existence récente dans sa mairie.



La mairie de Plabennec dans les années 1960. La classe de l'école publique occupait avant sa fermeture le local du rez-de-chaussée, à gauche, devenu ensuite salle des mariages. La statue de la Vierge, de plus d'un mètre de haut, a dominé l'entrée de la mairie pendant plus d'un siècle. Ce bâtiment communal a été rasé en 1971 pour faire place à la Mairie-poste actuelle. (photo Mme Le Bris)

Page d'un bulletin municipal de 1965-67. Les écoles de Plabennec. (Il y manque la Maison Familiale). On peut y lire que l'école St Joseph a "dispensé l'enseignement à la quasi-totalité des enfants de Plabennec." L'existence récente de l'école publique dans le bâtiment même de la mairie est ignorée. On peut supposer par ailleurs que l'inclusion des publicités est une façon de subventionner indirectement ces écoles.



CENTRE DE FORMATION FÉMININE RURALE « JEANNE-D'ARC » (Cliché X...)

Centre de Formation Féminine Rurale " Jeanne-d'Arc "

Une grande construction moderne, aux lignes nettes, face à des étendues vertes, dans un cadre propice au travail et à la détente, abrite depuis le 11 mars 1966 l'ancien Centre Ménager Rural de Plabennec. Ce Centre créé en 1932 et rattaché à l'École Sainte-Anne, situé au centre d'une zone rurale d'agriculture « en pointe », s'est efforcé de s'adapter aux besoins des jeunes et du milieu. Reconnu par le Ministère de l'Agriculture le 16 janvier 1958, une Association Familiale l'a pris en charge depuis 1960. Actuellement, il fonctionne en cycle I. Ce cycle aboutit à l'examen du Brevet d'Apprentissage Agricole, examen mal nommé, car il ne s'agit plus désormais d'un apprentissage mais d'un examen comparable en valeur à la formation féminine, familiale et sociale de la jeune fille, sans négliger l'enseignement général.

La nouvelle dénomination de l'Etablissement :

« Centre de Formation Féminine Rurale » Jeanne-d'Arc, exprime mieux l'enseignement et la formation qui y sont dispensés ; il est un préjugé qui doit disparaître, celui de considérer l'enseignement agricole comme un enseignement essentiellement pratique, dispensant seulement des recettes d'ordre professionnel et ménager.

Les cours sont assurés par des religieuses et des professeurs laïcs diplômés, et le contact avec la réalité de la vie est maintenu par des visites documentaires, des conférences, des relations de plus en plus étroites avec les familles. La proximité de Brest constitue pour le Centre une chance dont les élèves sont les premiers bénéficiaires.

Le Centre « Jeanne-d'Arc » comporte une section préparant au Brevet Professionnel. Il se mettra prochainement en mesure de répondre aux textes parus au Journal Officiel du 19 mai 1967, organisant le nouveau B.P.

Pour répondre aux nécessités d'aujourd'hui, l'enseignement dispensé s'orientera vers le Cycle II. Ce cycle accueillera des élèves du niveau de troisième et préparera le diplôme du Brevet d'Enseignement Agricole.

Centre de Formation Féminine Rurale « JEANNE - D'ARC »

Avenue Saint-Joseph
29 N - PLABENNEC
Tél. : 1.23

ECOLE CATHOLIQUE DE GARÇONS ECOLE SAINT-JOSEPH

29 N - PLABENNEC
Tél. : 1.17

Les élèves externes, demi-internes et internes dont le nombre va croissant viennent de Plabennec et des nombreuses communes de la région. Le régime d'internat se développe.

Le Centre dont les portes sont largement ouvertes à des réunions et sessions diverses pour jeunes et adultes, se veut d'être au service de tous.

Ecole Saint-Joseph

Bref historique. Il avait été décidé que le souvenir de la mission paroissiale qui se clôturait le 18 mars 1922 serait une nouvelle école chrétienne pour les garçons.

En effet, fondée en 1892, l'école libre des garçons, malgré les très importants agrandissements de 1911, était devenue manifestement insuffisante. Y ajouter de nouvelles constructions n'eût fait qu'enlaidir encore l'établissement déjà édifié en plusieurs constructions séparées et sans plan d'ensemble. Il fallait donc la transplanter ailleurs.

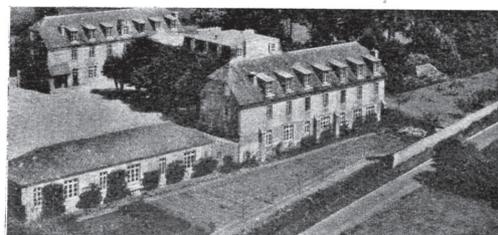
Or, le 30 juin 1919, la coopérative « La Léonarde » avait acheté à Ravéan la propriété de Monsieur Guégan, médecin de la marine, en retraite.

En janvier 1922, les locaux de l'école Saint-Joseph furent échangés contre les locaux de la coopérative « La Léonarde ». Deux champs de 60 ares furent achetés à la ferme du Penquer. On disposait désormais d'une surface suffisante pour construire spacieusement.

C'est donc à Ravéan, emplacement idéal, un peu à l'écart du bourg, que, sous l'impulsion de Monsieur Boderiou, curé-doyen et Monsieur Colin, directeur, s'édifia la nouvelle école Saint-Joseph, bénie le dimanche 14 octobre 1923 par Monsieur le vicaire général Cogneau, et que l'on a qualifiée, à l'époque, d'« œuvre superbe », « modèle du genre ».

Depuis, l'école a bien rempli sa mission. Elle a dispensé l'enseignement primaire à la quasi-totalité des enfants de Plabennec. Vers 1947, fut créée une section d'enseignement agricole, dont la Maison Familiale d'apprentissage rural a pris le relai.

Aujourd'hui, aux classes primaires est adjoind un C.E.G. dispensant un enseignement général de la 6^e à la 3^e. L'École Saint-Joseph accueille des externes, demi-pensionnaires et internes et est habilitée à recevoir des boursiers nationaux.



ECOLE SAINT-JOSEPH

(Cliché Lapie)

Ecole Sainte-Anne

Fondée en 1859, l'École Sainte-Anne a dû augmenter progressivement ses locaux. L'ensemble de la maison a été renouvelé en 1953, à l'étonnement de la population qui la jugeait beaucoup trop spacieuse.

Or, dès septembre 1959, quand s'est ouvert le Cours Complémentaire, deux classes préfabriquées ont dû lui être ajoutées. En 1963, s'élevaient six nouvelles classes qui s'avèrent déjà insuffisantes.

L'École compte actuellement : 234 élèves en 5 classes enfantines,

258 élèves en 8 classes primaires,

et en 6 classes du cours complémentaire.

146 élèves dont 70 seulement proviennent de Plabennec, et les autres des communes du secteur.

Les dynamiques associations de parents décident donc la construction de nouveaux locaux destinés à la cantine, à l'implantation progressive du cycle de transition, le dédoublement de quelques classes primaires et enfantines. Ces locaux sont utilisés dès octobre 1967.

Les enseignantes, religieuses et laïques, s'efforcent de donner aux élèves une formation chrétienne solide avec l'appui de tout le personnel et des familles.

ECOLE CATHOLIQUE DE FILLES SAI N T E - A N N E

35, rue des 3-Frères-Leroy
29 N - PLABENNEC
Tél. : 160

Fermetures dans les communes voisines.

Plouvien. (2300 habitants)

En cette première moitié du siècle, Plouvien a donc deux écoles publiques au bourg et une au hameau de Tariec, et une école privée de filles. La tolérance semble plus grande qu'à Plabennec et la commune a depuis le début du siècle des personnalités respectées qui osent montrer leurs divergences.

M. Prigent Berthou, originaire de St Thonan, ancien marin, installe un magasin de graines en 1902. Le curé n'apprécie pas ce socialiste qui ne fréquente pas ses messes, et demande en chaire de le boycotter. M. Berthou doit se résoudre à vendre. Il achète une ferme où il développe les cultures maraîchères, fait de l'élevage de volailles, développe un rucher important. Esprit cultivé et très ouvert, il est fait chevalier du Mérite Agricole et officier de l'instruction publique.

Son futur beau-fils, Célestin L'Hour, revient de Paris en 1934, prend la succession de son père et décide de vendre des vélos. Le curé, prêchant en chaire, dénonce ces machines qui permettent de découvrir les chevilles, et parfois une partie des mollets des dames; mais ensuite le ton baisse rapidement. En cette période, et les années suivantes, les relations sont même parfois bonnes entre les prêtres et les instituteurs publics, comme M. Le Saout., et même le responsable de la cellule communiste de Plouvien, M. Claude Vourch, qui apporte régulièrement du cresson et des champignons au presbytère. Ce militant est revenu pendant l'occupation allemande dans la commune, après 19 ans de marine. Homme estimé bien que non pratiquant, il est ajusteur à l'Arsenal et ses compétences sont appréciées pour la remise en état des moulins locaux. D'autres communistes sont connus, comme M. Eouzan, mari d'une institutrice, lui aussi ancien militaire. Certaines familles prennent sans problèmes des libertés avec les pratiques religieuses.



École publique de Plouvien en 1950.
La partie manquante du plancher est bien visible.(5)

On semble loin des contraintes imposées aux Plabennecois. Sans créer de grande opposition de la part des prêtres, les premiers bals sont organisés chez M. L'Hour, pendant la guerre, puis chez Mme Catherine Feunteun. Celle-ci fait d'ailleurs apporter des parts de repas des noces aux prêtres, qui les acceptent volontiers. Seul un nouveau curé âgé fera vraiment opposition, décidant d'annoncer son excommunication à M. Feunteun devant les clients de sa boucherie, puis celle de sa femme au confessionnal. Ce qui vaudra à leur fille l'appellation de « la fille de la maison du diable » par les religieuses, en classe. Les jours de bal, les entrées sont discrètement surveillées du clocher, de l'autre côté de la rue.

Les maires, de droite et pratiquants, montrent une certaine indépendance par rapport à l'Église. Dans les années 1950, le curé, mécontent du résultat des élections municipales de Plouvien, écrit aux nouveaux conseillers une lettre leur demandant d'opter pour le maire de son choix, démarche qui déplaît fort à certains élus, qui restent toutefois fervents partisans des écoles catholiques.

Dessin du journal « Franc-tireur »-
Sept. 51



En 1953, lors de la première rentrée à la nouvelle école catholique des garçons St Jaoua, les enseignants de l'école publique des garçons espèrent ne perdre que 50% des effectifs. Ils ont bonne réputation et sont estimés. Une institutrice, Mme Romeur, est par ailleurs la femme du patron de l'entreprise locale de transport en cars. Ils savent aussi que la mobilisation a été forte chez les cléricaux et des pressions exercées. Mais la surprise est énorme: il leur reste 4 garçons, pour 4 classes ! Donc, fermeture de 3 classes immédiatement à l'école des garçons. Le regroupement des deux écoles publiques va se faire vers 1958.

En 1965, quand Mme Romeur est remplacée par Mme Le Coz, celle-ci n'a plus que 5 garçons et filles dans la classe unique mixte. Le maire veut fermer l'école et traite le mari de la nouvelle institutrice de « zéro, triple zéro ». (Il est prof de fac !). Un jour, l'inspectrice croise le maire dans la rue et l'invite à visiter les locaux délabrés de l'école de sa commune: on y trouve des seaux posés sur les planchers, pour récupérer l'eau passant à travers le toit. Des travaux sont alors faits, puis l'eau courante est installée dans l'appartement à partir du puits voisin qui dessert déjà le presbytère, ce qui va provoquer un conflit inattendu. « *La carabassen* » (bonne du curé) se plaint et explique que « *depuis qu'on est deux couples sur ce réseau, le curé ne peut plus prendre de douche.* ».

L'institutrice fait classe, mais s'occupe aussi de la cantine, fait les achats, prépare les repas la veille et les sert à midi dans son séjour, payant le repas qu'elle a préparé, afin de permettre à cette cantine d'avoir un peu de liquidités. Elle devra aussi y changer une partie du plancher tant il est dangereux. Elle aime aussi rendre service autour d'elle, d'où des réflexions du genre de celle de la pharmacienne: « *On est étonné que Mme Le Coz fasse le bien, alors qu'on ne la voit jamais à la messe* ».

Peu à peu, les effectifs vont remonter, de nouvelles classes s'ouvrir.

L'école de hameau de Tariéc, construite en 1886 devient mixte en 1920 et est raccordée au réseau électrique en 1956. Étant la seule à cet endroit, les effectifs restent longtemps stables, puis décroissent, avec fermeture en 1973-74.(26)

Kersaint. (700 habitants en 1954).

Une école publique de garçons y est créée en 1884, imposée alors à la commune par le sous-préfet. Les archives indiquent qu'en 1876 la fabrique paroissiale offre un terrain à la commune pour y construire une école mixte, à la condition habituelle d'en donner la gestion aux religieuses. Sinon la commune devra payer celui-ci au tarif fixé au départ par la paroisse.

En 1883, le sous-préfet veut révoquer la directrice religieuse de cette école neuve et envisage même de la laïciser. Mais suite aux protestations de la mairie, qui tient à garder les sœurs et ne veut pas payer les 800F réclamés maintenant par la fabrique, à cause du non respect du contrat, le sous-préfet propose un compromis en espérant ainsi calmer les

esprits: les religieuses gardent leur école de filles, mais la municipalité construit une école publique pour les garçons. Le sous-préfet écrit au préfet : « *Il faut arriver à une solution et il est difficile de rester en échec devant les agissements de conseillers menés par le recteur. La commune est réactionnaire. On n'arrivera à modifier son esprit qu'en y répandant l'instruction et en laïcisant l'école.* ».

L'école est considérée comme étant le meilleur moyen de promouvoir les valeurs de la République.

En 1884, l'école publique de garçons fonctionne, mais « *est dénuée de tout et l'instituteur n'a pas de logement, heureux de se caser dans une auberge.* », selon la délégation cantonale de l'enseignement.

Cette école publique de garçons se maintient jusqu'aux années 1950. Elle est fréquentée par les enfants de Kersaint et par les petits des villages proches situés sur la commune de Plabennec. Devenus plus grands, «*dégrossis* », ces derniers rejoignent l'école catholique du chef-lieu, dès qu'ils peuvent parcourir les quelques kilomètres à pieds. D'autres, de Lesquelen, proche aussi, ne l'ont jamais fréquentée, car « *leurs parents étaient plus catholiques que le Pape !* ». C'était pour eux impensable !

Dans cette petite commune, l'Église décide en 1953 de rendre l'école privée de filles mixte, afin d'accueillir aussi les garçons. L'école publique perd sa cinquantaine d'élèves et ferme 6 ans plus tard.

Le Drennec. (770 habitants).

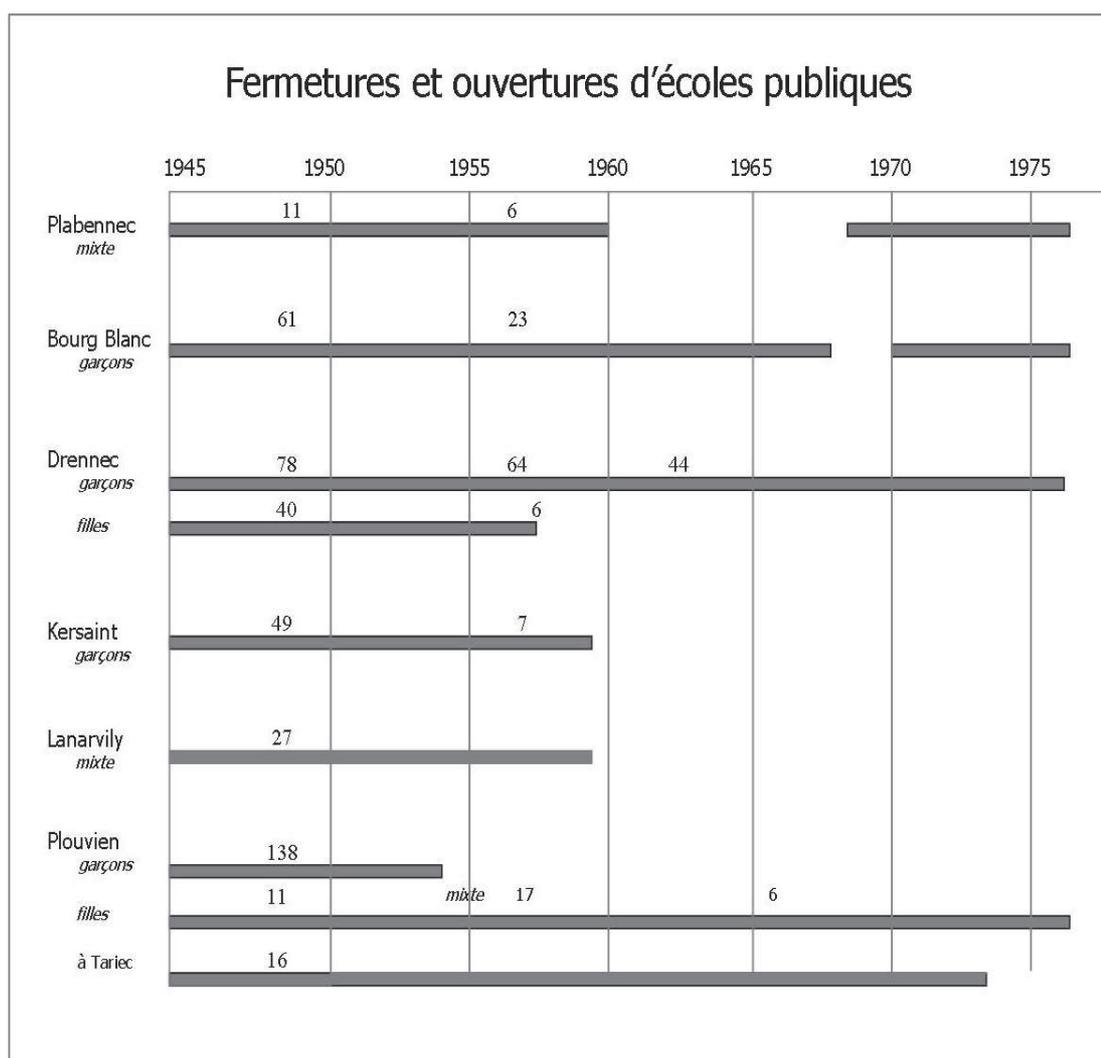
En 1905, le sous-préfet impose à la commune, qui affirme ne pas en avoir les moyens, de bâtir un préau, de clore la cour et de mettre en place des urinoirs spéciaux pour les élèves. Cette année aussi, l'instituteur enlève le crucifix de la classe, comme le veut la loi sur la laïcité de l'État. Aussitôt les conseillers municipaux décident à l'unanimité de le replacer dans l'école pour «*affirmer leur foi qui est celle de leurs ayeux* ». En 1910 et 1911, l'école

Le Drennec : une partie de classe à l'école publique des filles .(photo Mme Salaun)



des filles est rebâtie et celle des garçons agrandie. Cette dernière a trois classes en 1949. C'est à cette époque que Mlle Gélébart, paroissienne dévouée, se met en tête de créer une école catholique. Pour cela, sans en avertir le recteur de la paroisse qu'elle doit trouver peu motivé, elle prend contact avec le curé de Plabennec, M. Foll. La démarche est payante et l'école St Adrien s'ouvre pour les filles en 1951. L'école publique des filles perd ses élèves et ferme, car, comme le précisent les rédactrices du livre « **Le Drennec, son histoire...** », rédigés en 2009, les Drennecois étant fervents croyants, « *il est donc tout naturel qu'ils choisissent une école chrétienne pour leurs enfants.* ».

L'Église a ensuite jugé trop risquée une construction d'école catholique de garçons, dans cette petite commune peu rurale, où la proportion du monde ouvrier est la plus forte du canton, et en expansion rapide, à cause de la proximité de la coopérative laitière Even.



Les nombres inscrits sur les lignes indiquent les effectifs de l'école à cette date.

Evolution des effectifs des cinq écoles des bourgs de Plabennec, Bourg-Blanc, Drennec, Kersaint et Plouvien.

	Année 1948	Année 1962
En public	370 (25%)	60 (3%)
En privé	1067 (75%)	1550 (96%)

Sur les 60 élèves du public, en 1962, 44 sont du Drennec, seule commune à ne pas avoir d'école privée de garçons. La fermeture de Bourg-Blanc (8 élèves) est encore à venir.

Au Drennec, un arrangement tacite existe : les garçons vont à l'école publique et les filles à l'école catholique, qui accepte toutefois les jeunes garçons en maternelle et en C.P. Ceci dure ainsi jusqu'à l'arrivée d'un jeune couple d'instituteurs publics, en 1967, qui refuse de mettre sa fille à l'école des sœurs. La fille de M. et Mme Quillien sera la première inscrite dans cette école de garçons, qui devient par ce fait mixte. D'autres inscriptions vont suivre. La rupture de cet équilibre mécontente, y compris certains parents du public, et les religieuses bien sûr, qui refusent de saluer les instituteurs publics dans la rue, sauf si des témoins existent. Le nouveau curé apprécie peu ce directeur actif, qui s'implique par ailleurs dans la vie locale, et décide donc de refuser aux enfants de l'instituteur le droit à la communion, car « *les parents ne vivent pas chrétiennement* ». L'école se maintient, puis progresse.

Bourg-Blanc.

En 1906, quand on fait décrocher les crucifix à l'école publique, près de la moitié des enfants sont enlevés par leurs parents, puis reviennent.

Avant 1950, la commune a deux écoles publiques et une école privée de filles. Selon Michel Tréguer, « *le carcan clérical était étonnement léger à Bourg-Blanc* », comparé à celui de Plabennec. Mais en 1951, quand la paroisse décide de construire l'école St Yves, son action se révèle efficace, car deux ans plus tard, les écoles publiques n'ont plus que 18 élèves: 6 garçons et 12 filles.

Pour l'anecdote : l'école St Yves, ayant besoin de fonds pour payer ses investissements, vend une partie de son grand terrain à une commerçante voisine qui y aménage bientôt une salle de bal, « *pour le malheur de la paroisse* ».

La fermeture de l'école publique se fait en 1967, suivie de la réouverture trois ans plus tard.

La renaissance de l'école publique à Plabennec : 1968

Le bourg de Plabennec, en début 1968, est le plus grand chef-lieu de canton de France sans école publique (4500 habitants). Triste record qui ne dérange pas les élus ! Un couple de Plabennecois souhaite alors pouvoir scolariser ses enfants dans le public dans leur commune. Lui travaille à la poste de Brest et elle est employée à la perception. Mais l'école publique n'existe plus depuis huit ans. Le mari, Franck Cozian, se mobilise, rend visite au maire, M. Goasduff, pour obtenir une salle de réunion; il a un refus. Convaincu de la justesse de son combat, il prend contact avec les directeurs d'écoles de Gouesnou et Plouvien. Le 22 mai, il est décidé de lancer une pétition qui recueille 18 signatures, pour 15 enfants d'âge scolaire, pétition communiquée à l'Éducation Nationale.

A la même époque, à Quimper, des militants du Syndicat des Instituteurs constatent que Plabennec n'a pas d'école, à leur grand étonnement. Des démarches sont alors envisagées, des contacts pris avec l'administration, qui envisage la réouverture.

Le 14 juin, l'inspecteur de l'Éducation Nationale passe à la mairie et affirme que cette dernière est en mesure de nommer un instituteur pour la rentrée de Septembre. Le courrier le précisant arrive en mairie le 27 juin, avant le début des vacances d'été.

Mais ce n'est que deux mois plus tard, le 5 septembre, que le conseil municipal enfin réuni «*déclare ne pouvoir donner une suite favorable pour la rentrée 1968* », (13 voix

contre 5), « *mais s'engage à l'ouverture pour 1969* ». L'administration maintient, elle, la décision d'ouverture immédiate, et nomme un instituteur, M. Lollier. Le 17, la Commission Académique vient à Plabennec pour trouver un local. Le maire refuse de libérer l'ancienne classe, qu'il utilise en salle de mariage. La liste des enfants scolarisables comporte maintenant 23 noms. Les organisations laïques apportent leur appui par la presse

Débat breton

C'EST une histoire que, de nos jours, on arrive, paraît-il, à trouver banale (mais on n'en est pas plus fier), et qui se passe à Plabennec, chef-lieu de canton du Finistère-Nord : dans ce patelin, le clergé détient un monopole de fait, celui de l'enseignement. Or, pour la rentrée d'octobre, voilà-t-il pas qu'un certain nombre de chefs de famille ont eu le mauvais goût de réclamer l'ouverture d'une école publique !

Fi, les affreux sectaires !

Que croyez-vous qu'il se passa ? Eh bien ! le Conseil municipal leur a opposé une très pieuse fin de non-recevoir ; on fit intervenir le sous-préfet de Brest : tintin, comme on dit à l'archevêché, la municipalité resta sourde à ses prières.

Cependant, l'inspecteur d'académie, qui ne doutait décidément de rien, avait cru devoir nommer un instituteur ; à son arrivée, ce suppôt de Satan ne trouva ni classe ni élèves (pas de classe, faute d'élèves, et pas d'élèves, faute de classe, c'était logique, non ?)

Espérons que, depuis, et à l'heure où paraissent ces lignes, il aura tout de même réussi à réunir quelques ouailles.

Un miracle, après tout, est si vite arrivé...

Le Huron.

Article du Canard Enchaîné. (1968)

classes préfabriquées. Celle-ci n'a pas de vitres, mais du grillage aux fenêtres, remplacé bientôt par du plastique translucide.

Le jour de l'ouverture, avec 15 jours de retard, le directeur prend les inscriptions sur ses genoux, car il n'a aucune table. Le sous-préfet, en visite, trouve les conditions détestables. La classe y fonctionne ainsi pendant trois mois, sans toilettes, sans eau, avec enfin un chauffage au gaz. Le directeur, Denis Lollier, s'étonne encore aujourd'hui que des parents aient pu accepter de si mauvaises conditions pour leurs enfants. Ce local sommaire a permis d'attendre l'installation d'une classe préfabriquée double, située pendant un an dans la cour de l'emplacement actuel des pompiers, face au Champ de Foires, puis sur un remblai récent gagné sur le marais, à Pont-Quinou, à l'époque bien isolé du bourg et de toute maison, au delà de la rivière, comme un élément gangrené que l'on écarte.

Cette école qui vient de se rouvrir est la seule à être mixte sur la commune, ce qui est « *une erreur pernicieuse* », comme l'a mainte fois répété le Kannad. Pas pour longtemps, car l'année suivante, les classes primaires des garçons et des filles des écoles catholiques sont regroupées à l'école Ste Anne, la mixité est mise en place pour permettre la création d'un collège catholique dans les locaux de l'école St Joseph.

Le 17 septembre, M. Lollier et M. Cozian sont reçus par l'adjoint, le maire étant en pèlerinage à Lourdes.. Ce dernier leur ménage « *un accueil très désagréable* », et selon M. Lollier, « *de mauvaise foi, s'en prend à M. Cozian* », qu'il accuse de vouloir raser l'église pour installer une école publique.

Le sous-préfet lui-même, et l'inspecteur d'académie, se déplacent auprès du maire, mais celui-ci maintient sa position au conseil du 26 septembre. Le sous-préfet, informé, impose une autre réunion de ce conseil, « *d'extrême urgence* », deux jours plus tard, et en sa présence.

Il faut trouver un local, le maire refusant de mettre à disposition l'ancienne classe, devenue salle des mariages. Le curé propose une salle disponible du patronage, en attendant l'installation des

En ces années, toutes les écoles publiques existantes ont des logements pour les enseignants. A Plabennec, l'école étant fermée, ils ont été loués. Le nouveau directeur décide donc de chercher un logement dans l'agglomération, et réserve, en attendant, une chambre à l'Hôtel Quiniou pour un mois. Au bout de trois jours, il est chassé car ces chambres sont, selon le propriétaire, destinées en priorité aux représentants de commerce. Ne trouvant toujours pas de chambre, il va alors dormir trois nuits dans sa voiture sur le parking de la mairie, secouant ostensiblement son duvet à l'extérieur avant de se rendre à son école, à 100 m de là.

Il loue ensuite une chambre pour son couple chez une Plabennecoise. Mais le maire, employeur de celle-ci, en est averti et convoque le directeur pour lui reprocher les dégâts causés au plancher de la dame par les talons aiguilles de sa femme. Or, cette dernière n'est vraiment pas du genre « talons-aiguilles ». L'ambiance est très tendue.



Première kermesse en 1969, dans la cour de la caserne actuelle des pompiers. (photo J.P.Floc'h)

Quelques années plus tard, à un moment où il est encore en recherche de logement, le couple va vivre plusieurs mois en caravane, près de l'école en baraques installée à Pont-Quinou, à l'emplacement actuel de la garderie. Il est d'ailleurs étonnant de constater que les loueurs de logements aux instituteurs sont alors gendarme, cheminot, ancienne élève de la « division du diable » à l'école privée, ou un propriétaire de maison dont la femme est partie avec un prêtre. Désirant se faire des contacts hors de l'école, M. Lollier suit les matchs de foot. Appuyé à la rambarde, il réalise qu'il est difficile de lier conversation, un vide se formant à sa droite et à sa gauche. A un match, il remarque en face quelqu'un dans une

situation similaire: c'est le nouveau curé, M. Kerléguer.

Le choix scolaire des parents pour leurs enfants a parfois des conséquences importantes sur leur réussite professionnelle. L'un d'entre eux, gérant un cabinet de « métreur-architecte » va voir son activité fondre après l'inscription de ses filles à l'école publique, ne passant ce creux que grâce à des propositions bienvenues d'entreprises du bâtiment de Lesneven.

De 1969 à 1974, l'école est donc installée à Pont-Quinou, en dehors du bourg, sur ce remblai. Elle est constituée de trois « classes baraques » doubles, puis d'une cantine aménagée par les parents dans le préau, contre l'avis de la mairie, avec laquelle les relations vont rester conflictuelles de nombreuses années.

De la rentrée 68 à celle de 70, le nombre de maîtres nommés par l'administration passe de un à quatre, mais les effectifs n'augmentent que lentement, de 22 à 70. Le directeur est appuyé par l'ensemble des parents et des enseignants, militants actifs, désireux d'agir pour le développement de l'enseignement laïque.

Cette « école du diable » imposée à la commune de Plabennec, et construite de l'autre côté de la vallée, est pour certains Plabennecois une anomalie, pour laquelle, un comble, ils payent des impôts, alors que la commune, officiellement, ne finance pas l'école privée, qui est leur école. Quelques-uns tiennent même à vérifier la consommation électrique au compteur placé au bord de route. Malgré ce rejet, il est un jour dans l'année où la cour de l'école fait le plein de Plabennecois: celui de la kermesse. Denis Lollier, avec ses adjoints

et les parents contacte les grosses entreprises nationales afin d'obtenir des lots publicitaires, et c'est le jackpot ! Arrivent des colis de livres, de bateaux gonflables... Les Plabennecois se pressent, car « à tous les coups on gagne », faisant monter les recettes, qui permettent ensuite d'assurer la gestion de la cantine, d'investir dans du matériel et, rare à l'époque, de proposer aux élèves des séjours en classe de neige.

Les parents ont, jusqu'aux années 80, d'énormes difficultés à trouver une nourrice pour leurs enfants, la plupart des nounous refusant de mettre les pieds à l'école publique pour les y conduire ou les chercher. La motivation des parents et enseignants est grande et aux réunions, communes, les absents sont rares. Ils sont souvent aussi sympathisants ou militants du parti communiste ou de l'U.D.B., ce qui, même s'ils veulent rester discrets, n'améliore pas l'image de l'école publique dans la population.

En 1976, les socialistes se révèlent dans la commune et font une liste aux municipales. Les parents et les enseignants de l'école publique ne s'y retrouvant pas (les socialistes sont pratiquement tous parents à l'école privée), se réunissent dans la cantine et décident de présenter la leur, « pour la laïcité ». Pas d'élu cette fois, mais aux élections suivantes un instituteur devient conseiller municipal communiste, un des premiers du Bas-Léon, avec la charge ardue de défendre l'école de la République laïque.

En 1974, une école en dur est construite à Kervéguen, encore à l'écart de l'agglomération, comprenant huit classes et une cantine. En effet, les effectifs viennent de dépasser la centaine, des projets de lotissements importants sont à l'étude, à Kerséné, face à l'école Ste Anne. Mais les nombreux nouveaux habitants, des années 1975 à 1981, font plus confiance à l'enseignement public, pourtant plus éloigné, qui croit de 206 élèves, alors que le privé ne le fait que de 106. Malgré ce bond, le privé reste très majoritaire avec ses 801 élèves en maternelle et primaire, contre 321 en public (28 %).



École à Pont-Quinou, en 1971, à l'extérieur du bourg, à l'emplacement actuel de la « halte-garderie ». Les maisons du fond bordent la rue principale partant de l'église vers Plouvien. Pas de cités visibles. Le dernier lotissement construit est alors celui de Kerangall, mais bientôt va être planifié l'important ensemble de Kerséné.



Vue aérienne de Plabennec en 1972. Les « classes mobiles » sont à l'extrême gauche, contre la bordure des la photo . Les écoles en dur de 1974 et 1978 seront implantées à l'emplacement des deux croix blanches. L'ensemble est séparé de l'agglomération par la rivière et une petite vallée occupée par des marais.(photo Henri Le Roux)

En 1976, l'école se révélant bientôt trop petite, la municipalité se voit dans l'obligation d'envisager la construction d'un école maternelle. Le terrain, retenu en janvier 1977, est plus proche du bourg, L'avant-projet d'école est présenté en juillet, et enfin l'expropriation lancée sous la responsabilité de M. Coz. En décembre, six mois après, les parents, n'ayant pas de nouvelles, s'inquiètent, pour apprendre, étant donnés les délais restants, que la construction ne peut maintenant se faire que sur un terrain appartenant déjà à la commune, encore plus éloigné que le bâtiment existant, à plus d'un kilomètre du centre de la ville et à 300 mètres de toute habitation. Une manifestation comprenant une centaine de personnes fait le trajet mairie-école en portant banderoles pour protester.

Par contre, quelques années plus tard, au moment de reconstruire le presbytère, le maire M. Goasduff, va estimer que ce beau bâtiment où loge le curé mérite très symboliquement sa place « au point central de la commune ».

En 1978, l'école maternelle est ouverte, appelée par certains « l'école rouge » (le toit est en revêtement bitumeux rouge, mais s'y glisse aussi une allusion à la politique !). Elle va être encore agrandie deux fois, en vingt ans.

L'école primaire peut alors occuper tout le bâtiment de 1974, mais se trouve bientôt à l'étroit, et trois nouvelles classes y sont ajoutées en 1982-83.

En ces années, il est courant que lorsque de jeunes parents se rendent à la mairie pour avoir des renseignements sur les écoles locales, on ne leur cite que les écoles catholiques.

Les effectifs ne progressent que peu. La part du public dans la population scolaire élémentaire passe de 29 % en 1983 à 36 % en 2005. Les parents plabennecois sont sensibles à l'existence sur place d'un collège catholique qui se veut « ouvert à tous, sans distinction d'opinion ou de croyance, ...pour tous les parents des écoles publiques et privées. » (Bulletin municipal, avril 1983) . Pour limiter les changements, ceux-ci optent souvent dès la maternelle pour la filière de l'enseignement privé menant jusqu'à la classe de troisième. Avec l'ouverture du collège public en 2010, les données peuvent changer. La filière publique existante peut attirer de nouveaux parents et accentuer la progression qui s'affirme déjà nettement les années passées : en 2010, l'école publique scolarise 423 élèves, soit 46% de l'ensemble, l'école Ste Anne, le plus grand établissement catholique du Finistère, en recevant 597.



Ecole primaire (1974)



Ecole maternelle (1978)

Chronique plabennecoise

« Selaouit tudaù ! Ecoutez, bonnes gens, l'histoire de ce combat fabuleux opposant l'armée de Louis Coz, prince de Plabennec, à ses sujets frondeurs de la bande de Diwan, menés par le dénommé André Lavanant, natif du hameau de Pentreff. Le tout conté par un scribe lui-même né à Roudoulévry.....

.....

Écoliers du diable

Après la dernière guerre, ma mère, qui a eu d'autres enfants après moi, revenait accoucher chez ma grand-mère à Plabennec, et, pendant ce mois-là, on m'inscrivait donc provisoirement à l'école publique ! Ma pauvre grand-mère en concevait une honte éternelle, mais il était impossible qu'il en fut autrement puisque mon père était...instituteur public ! Aïe, aïe, aïe ! En ces temps-là, la ligne séparant le Paradis de l'Enfer traversait les familles elles-mêmes ! Ah, bonnes gens, les larmes me viennent encore aux yeux en pensant à cette misérable école publique de Plabennec en 1947 ! Tandis que des centaines d'écoliers se rendaient fièrement dans les forteresses des écoles Saint-Joseph et Sainte-Anne, « l'école de la République » n'accueillait que les enfants d'un seul gendarme et deux malheureux orphelins de l'Assistance publique placés chez une nourrice du coin. Il fallut même que l'instituteur fit venir de Camaret deux petites cousines afin que le quota nécessaire à son maintien fût atteint !

Je me souviens encore aujourd'hui avec terreur de ma traversée du bourg à la fin de la journée. Le petit bonhomme de sept ans que j'étais, traînant son gros cartable, sentait bien que les dizaines de regards braqués sur lui chantaient tous la même chanson : voici les écoliers du diable.... C'était très difficile à supporter pour un petit cœur d'enfant. »

Extrait d'un article écrit par Michel Treguer et publié dans le Télégramme du 17 septembre 1997, lors du refus par le maire de contribuer à la mise en place de l'école Diwan à Plabennec, création qu'il ne souhaite pas car elle risque de nuire au recrutement de l'enseignement catholique auquel il tient tant. C'est la même opposition qu'a connue l'école publique, depuis un siècle, et que subit aussi le projet de collège public, cette année-là !

Michel Treguer y raconte l'ambiance de Plabennec lors de sa scolarisation. Il y est né en 1940. Polytechnicien, écrivain, cinéaste, il a réalisé des émissions de télévision en français et en breton.

Les écoles publiques dans les communes voisines. Le redémarrage après 1970.

Après 1968, de nombreuses familles de Brest font le projet de venir habiter dans les communes périphériques. Des cités se construisent dans le Bas-Léon et les parents, pas toujours originaires de la région, réclament des écoles publiques, ce que n'apprécient pas beaucoup la population locale et surtout les municipalités en place. De nombreuses écoles fermées avant les années 1970 ont été rouvertes alors, mais souvent dans des conditions difficiles, après des manifestations dans la localité par des organisations syndicales départementales des enseignants, des parents d'élèves...

Des affrontements ont lieu dans différentes petites communes, comme à Ploumoguier, où les paysans viennent s'opposer aux partisans de l'école publique avec leurs tonnes à lisier. Un instituteur se trouve même face à une fourche menaçante. Ailleurs, juché sur son tracteur équipé de la fourche frontale, le maire lui-même vient faire savoir à ces « laïcards têtus » qui veulent simplement scolariser leurs jeunes enfants dans la commune qu'ils ne sont pas les bienvenus !

Bourg-Blanc.

Fermée en 1967, l'école est rouverte trois ans plus tard, avec M. Drévilion comme directeur. Elle a deux classes. Le maire refuse cette réouverture, comme il refusera les



années suivantes les ouvertures successives de classes. D'où l'obligation, pour avoir le mobilier nécessaire, de faire inscrire d'office par le sous-préfet ces dépenses au budget communal.

Le même cas se présentera aussi à Plourin-Ploudalmézeau, où il faudra passer par le sous-préfet pour faire changer les carreaux cassés des fenêtres.

Dans ces conditions, pas de subventions de la commune pour le matériel scolaire, ou pour la cantine non reconnue. En réunion

intercommunale, M. de Kergariou, maire affirme que « *ceux qui n'ont pas les moyens d'élever leurs enfants n'ont pas à en faire.* »

En 1975, une école neuve reçoit les 150 élèves, en six classes, dans un cadre naturel préservé et ouvert, mais elle ne sera jamais inaugurée officiellement. La sympathie du maire de Bourg-Blanc, comme celles des autres maires locaux, va aux écoles privées. Alors qu'il est dans l'obligation de payer les investissements faits à l'école publique, il ne peut le faire pour l'école privée catholique. En 1978, l'école St Yves ayant décidé de bitumer sa

cour d'école, le conseil municipal décide de prendre en charge le coût de cet enrobage, mais le sous-préfet annule la décision. Le souci du maire est alors « *de savoir si les employés communaux peuvent être mis à la disposition de l'A.E.P pour la réalisation de ces travaux* ».

A l'école publique, parents et enseignants s'activent pour en faire un pôle d'animation, construisant par exemple des « optimists » pour faire de la voile sur le lac. Ils développent le Foyer Laïque qui offrent des activités variées (danse...,cyclotourisme...) ouvertes à tous, mais ignorées alors par la municipalité. Elles s'améliorent ensuite, et l'élection récente d'une municipalité de gauche ne peut qu'être favorable.

L'école maternelle est agrandie en 1991 et le primaire en 2002.

En 2010, le nombre d'élèves en public (177) reste inférieur à celui du privé (211).

Plouvien

En 1970, la commune a deux écoles mixtes, une au bourg et une classe unique de hameau à Tariéc. Cette dernière a alors 9 élèves, effectif qui va augmenter légèrement sans pouvoir empêcher la fermeture en 1973. L'ambiance y est bonne et elle subit moins de rejet par la population et la mairie que celle du bourg.

Au chef-lieu de la commune, Mme Maguy Le Coz voit ses efforts récompensés, son école a bientôt deux classes. En 1973, l'Inspection Académique juge nécessaire l'ouverture d'une troisième et nomme un enseignant. Refus du maire, M. Bothorel, de mettre un local pourtant existant à disposition et de prévoir le matériel nécessaire. Les tables et chaises sont fournies par le SNI, syndicat des instituteurs, et les cahiers et les crayons par des directeurs d'école brestoise !

Quand Mme Renée Cadiou, ancienne institutrice de l'école de Tariéc qui a fermé en 1973, prend la direction, les effectifs passent à 80 élèves, en quatre classes.

En 1984, M. Jollé, maire, est remplacé par M. Jean-Louis Le Guen, plus favorable à l'enseignement public. Ce dernier décide rapidement la construction d'une école neuve pour remplacer les classes préfabriquées de 1969, 1972 et de 1976. Elle se révèle insuffisante, et une autre plus moderne va être ensuite implantée à proximité par le maire actuel, M. Christian Calvez.

En 2010, l'école publique et l'école privée sont à égalité, avec 226 élèves chacune.

Kersaint-Plabennec.

En 1988-89, de nouveaux habitants de la petite commune souhaite la création d'une école publique. Sur 160 enfants en âge de fréquenter le premier degré, seulement 90 fréquentent l'école catholique, les autres étant scolarisés dans les communes voisines. Une association, créée par J.R. Quinard demande la réouverture de l'école publique. Le maire, M. Guéguen, estime que « *ce serait un luxe inutile* », et que « *la seule école de la commune remplit parfaitement sa mission, et tout le monde peut s'y inscrire* ». « *Cette ouverture s'avère inopportune compte tenu des efforts entrepris (par la municipalité) pour rénover l'école Ste Thérèse* ». Il veut rénover cette école privée, ce que ne permet pas la loi. « *M. Guéguen a alors imaginé d'augmenter sensiblement le forfait scolaire (fonctionnement)...Et il a écrit noir sur blanc dans le bulletin municipal le but de cette revalorisation de 40%: financer les travaux* », rapporte le Télégramme en mai 1990. L'école privée a pu faire de gros travaux et progresser en effectifs (180 élèves en 2010), mais l'école publique est toujours inexistante !

Le Drennec.

Les effectifs, descendus de 77 à 24 en près de 20 ans, vont remonter à partir de 1967 et dépasser la centaine en 1974. En 1983, l'école publique a 5 classes et 119 élèves, alors que l'école St Adrien en a 8 avec 240 élèves et est encore dirigée par une religieuse.

Une école neuve est construite en 1985. La progression est régulière, et en 2010, avec ses 164 élèves, elle scolarise plus de 61% des petits Drennecois.

Effectifs scolaires du canton en 2010.

communes	écoles	
	publiques	privées
Bourg-Blanc	77 (45%)	211
Kersaint-Plab.	0	180
Le Drennec	164 (61%)	105
Plabennec	423 (46%)	597
Plouvien	226 (50%)	226

Si on fait exception de Kersaint qui n'a pas d'école publique, les quatre autres communes scolarisent un total de 2029 élèves, dont 48% en public.

Écoles extérieures au canton, mais voisines.

Saint Divy

La commune a deux écoles publiques après guerre, mais la classe unique de l'école des filles est fermée en 1956 et les deux classes des garçons en 1957 et 1960. Il reste l'école privée, dont la commune prend en charge, en 1973, les frais de chauffage, l'achat de mobilier scolaire et les frais d'entretien des quatre classes mixtes, dans la limite de 13000F.

Un lotissement se créant, de nouveaux enfants vont être à scolariser. Le maire propose la réouverture éventuelle de l'école publique, mais le conseil municipal est contre. L'école privée décide alors l'achat d'une classe mobile pour accueillir les enfants supplémentaires, mais cette solution ne satisfait pas les parents d'une trentaine d'élèves, qui souhaitent en mai 1974 la réouverture dans le public. Le conseil maintient son opposition et propose, pour régler ce problème en évitant la création d'une école publique, d'organiser un transport scolaire pour les enfants vers une école d'une commune voisine.

En 1975, l'intervention du sous-préfet contraint la municipalité à opter pour une école neuve. La situation d'urgence oblige à choisir l'installation d'une classe baraque, mais qui reste sans électricité pendant plusieurs mois après l'ouverture. La mairie affirme ne pas avoir les moyens de faire un branchement provisoire, en attendant le branchement définitif, prévu à partir du réseau d'un nouveau lotissement en cours. Pas d'éclairage en classe les matins sombres. Les parents apportent leurs lampes à gaz à leurs réunions du soir.

En 2010, l'école publique a 92 élèves, contre 54 dans le privé.

Le Folgoët

L'agglomération, avec sa basilique aux célèbres pèlerinages, touche la ville de Lesneven. Elle se développe régulièrement et a une école catholique. De nouveaux habitants veulent une école publique sur place et pour cela mobilisent localement, puis plus largement et trouvent même des relais dans la presse nationale. Le 19 mars 1999, la municipalité réaffirme à l'unanimité son refus d'ouvrir l'école publique, qu'elle n'est « *pas opportune* ». Cette délibération est annulée par le tribunal administratif de Rennes, à la demande du préfet du Finistère. Les 15 communes de la Communauté des Communes de Lesneven Côtes des Légendes viennent alors en renfort du Folgoët, affirmant que « *le recensement de 1999 montre une légère diminution et un vieillissement notable de la population* », que « *les écoles existantes, par leur caractère complémentaire et rationnel, sont suffisamment proches pour assurer la meilleure scolarisation et le respect de la liberté de choix...* ». La loi leur imposant cette ouverture, les communes, sauf Lesneven, prennent contact avec

leurs parlementaires pour que cette loi Gobelet de 1986 soit amendée. La situation du moment est d'ailleurs très intéressante financièrement pour la commune du Folgoët : elle ne verse aucune participation pour la scolarisation des élèves qui sont dans l'obligation d'aller à l'école publique de Lesneven.

En 2001, la mairie a dû plier: l'école fonctionne, mais quand est posée au conseil municipal la question de l'inauguration possible, la réponse est claire : « *Nous n'allons quand même pas inaugurer une école dont on n'a jamais voulu, mais qu'on a dû construire sous la contrainte* ». (Le télégramme 15 sept 01)

En 2010, 114 élèves s'y rendent chaque jour.

Dans le Léon, une étude faite il y a une dizaine d'années, en écartant Brest, Morlaix et Landerneau, donnait pour 88 communes: 70 écoles publiques et 87 privées, certaines grosses communes en ayant parfois plusieurs. Sur ces 88 communes, 26 avaient une ou plusieurs écoles privées et pas d'école publique, dont Plouvorn, où la population actuelle est de 2839 habitants et qui est sans école publique depuis 1940.

Carte postale éditée lors d'une campagne pour l'ouverture d'une école à Plourin-Ploudalmézeau.



Plabennec : le collège public.

En 1972, peu après la réouverture de l'école publique, l'administration prévoyante fait geler un terrain à Keroriou- Kerveguen pour un possible collège. Mais les effectifs du primaire n'augmentent que peu, pénalisés par l'image qu'elle a dans la population et par l'absence de continuité dans le secondaire dans la commune.

Le premier courrier de demande de construction de collège date de 1975, le premier dossier est rédigé en 1981, réactualisé en 82. Le suivant, en 84, est « *le symbole de la détermination des parents de voir s'implanter dans leur commune un collège public...une absolue nécessité !* » En novembre 86, pour sensibiliser le conseil général, depuis peu gestionnaire des collèges du Finistère, les parents décident de porter au président à Quimper la première pierre, dans une carriole tirée par un relais de coureurs à pieds, pierre qu'ils retourneront chercher quelques années plus tard, n'ayant pas de nouvelles sur l'avancement du projet.



La « première pierre » entre Plabennec et Quimper, en 1986, tirée par des groupes de parents se relayant. (Elle est exposée dans le collège neuf.)

En 1986 aussi, le maire . Goasduff envisage au conseil municipal la possibilité de cette construction, et l'année suivante, appuyé par les parents d'élèves, en plaide la cause en commission du conseil général à Quimper, en présence de l'Inspecteur d'Académie. « *Plabennec aura son collège public* », annonce M. Goasduff, le 29 février 1988. Il estime que c'est une nécessité pour le développement de sa commune.

Malheureusement, M. Goasduff, député depuis 1978, a cédé en 1985 son mandat de conseiller général à son adjoint en mairie, M. Coz Louis. Celui-ci est anti-école publique, et président de l'association propriétaire des écoles privées du canton, l'A.S.C. (Association Socio-Culturelle, créée en 1970), qui perçoit les loyers payés par les différentes écoles catholiques. Le développement de toute filière d'enseignement concurrente, enseignement public ou école Diwan, ne peut que nuire à la bonne gestion de son patrimoine.

Donc, depuis 1985, M. Coz, élu conseiller général, est l'intermédiaire incontournable pour l'obtention de ce collège. Et rapidement il va se déclarer contre, puis plus subtilement pour, à condition que les effectifs soient visiblement suffisants, ou que cette construction ne nuise pas aux engagements pris par certaines communes du canton, comme Plouvien, qui participe financièrement à la marche du collège public de Lannilis.

En 1995, M. Coz devient aussi maire. Suite à une nouvelle demande de collège par les parents, il annonce que ce projet est sans intérêt car « *Plabennec a un collège ouvert, obtenant chaque année d'excellents résultats* ». Les parents lui reprochent de se positionner « *contre le développement scolaire de sa commune* » et considèrent que la liberté de choix si souvent avancée par lui pour défendre l'enseignement privé n'est pas ici respectée. Le



Humour: dessin de M. Sulmon représentant un président des parents d'élèves, Fanch Quidelleur.

statu-quo lui va très bien, car pour lui « *le combat des écoles est un combat dépassé* » et « *le collège St Joseph est le seul collège de la commune, donc neutre* ». Durant le conseil municipal du 7 décembre 1999, il affirme nettement que « *le projet de collège ne nous concerne pas* ».

Depuis plus de 15 ans, il souhaite que tous les enfants de l'école publique s'orientent en secondaire vers le collège St-Joseph en avançant que celui-ci est « *presque public* », en espérant désamorcer ainsi la demande de collège public. La démarche du collège catholique est similaire : il s'annonce dans le bulletin municipal, dès 1983, ouvert à tous « *sans distinction d'opinion ou de croyance* ».

En 2002, un groupe de travail est mis en place afin d'évaluer avec précision le nombre d'élèves du canton susceptibles de fréquenter un collège public.

Des relations s'instaurent entre les associations de parents des différentes écoles publiques concernées. Le bilan montre que l'enjeu est viable. Une nouvelle demande est donc faite auprès du maire et du Conseil général. Une fois de plus, M. Coz fait de l'opposition et le

conseil municipal rejette le projet. Par contre, le Conseil Général demande à l'ADEUPA, un de ses services, une enquête sur les effectifs possibles, enquête qui s'avère être largement favorable puisqu'un potentiel de 380 élèves est défini. Le groupe de travail demande une entrevue à M. Maille, président du conseil général, qui rejette aussi froidement le projet, estimant que Plabennec dispose d'un bon collège privé qui assure une mission de service public. Effectivement, les parents Plabennecois sont de plus en plus portés à y scolariser leurs enfants, sans donner grande importance à l'aspect religieux, ce qui minimise le caractère catholique de l'établissement : un professeur contacté pour des renseignements sur la catéchèse a été incapable d'en donner le moindre détail.

C'est à ce moment que commence un travail de fond consistant pour les militants, Gérard Bilhant, Martine Camblan, Christian Plassard, Loïc Le Ménédeu..., appuyés par un seul conseiller général, André Le Gac, à prendre contact avec les autres conseillers généraux de gauche, afin de les persuader de la nécessité de la construction de ce collège laïc dans le canton de Plabennec, où un nombre important d'enfants doit prendre les transports en commun pour rejoindre Brest, Lesneven ou Lannilis. Ces contacts fructueux permettent bientôt d'espérer un vote majoritaire à Quimper.

La décision de créer le collège public de Plabennec est prise en décembre par le Conseil Général. Au cours de cette session, alors que les élus de droite s'escriment bizarrement à défendre le collège d'Ergué-Gabéric, ville de gauche, Louis Coz, conseiller général de Plabennec n'a pas daigné une seule fois prendre la parole pour défendre celui de sa commune, qu'il venait (enfin) de faire voter trois jours avant par son conseil municipal.

L'enseignement public, après 130 années de marginalisation, de mépris, retrouve enfin sa place entière dans cette commune de 8 000 habitants, chef-lieu d'un canton de 17 000 habitants, au moment même où est élue une nouvelle municipalité de gauche comprenant aussi de nombreux anciens parents d'élèves qui avaient choisi l'enseignement public pour leurs enfants. Le record du plus grand chef-lieu de canton de France sans collège public est cédé à Beaupréau (6900 habitants) en Maine et Loire, qui a deux collèges....privés. Nous avons été longtemps, comme le précise en 2001 l'Inspecteur d'Académie, durant une entrevue pour le collège, « *victimes de l'histoire locale* ».

En septembre 2010, à la première rentrée, le nombre d'élèves présents en classes de 6ème laisse à penser que le collège va faire le plein rapidement. 125 élèves en 6ème, ceci donne un minimum de 500 dans quatre ans, quand les classes de 3^e seront installées, sans prendre en compte les transferts du privé vers le public. Ceci n'est pas pour plaire à tous : le bruit court dans Plabennec que les livres de l'enseignement public (même aux éditions Nathan) sont remplis de citations détestables. Mais on peut penser que ce genre d'énormités n'aura pas beaucoup d'impact sur la nouvelle population jeune du canton et que l'enseignement public va dépasser les 40% où il plafonne depuis de nombreuses années.

Le collège à son ouverture, en novembre 2010.



La religion, longtemps pivot de la vie plabennecoise.

Dans les années 1960, les jeunes instituteurs sortant de l'École Normale de Quimper avaient une grande crainte : atterrir dans le Léon (... écoles délabrées, ...hostilité...).

Étrange expérience pour un instituteur public que d'arriver à Plabennec. Premiers achats au self-service de la Léonarde, la patronne fait réciter ses leçons à sa fille : « Notre Père qui êtes aux cieux ». Puis première visite au café des jeunes, le Tymen : la nouvelle tête intrigue les nombreux habitués du samedi soir : « *Piou-eo ?* » (C'est qui ?). « *Skolaër skol an diaoul !* » (le maître de l'école du diable). Des situations jamais vécues jusqu'alors ailleurs dans le Léon, où les marques de la religion étaient plus diffusées..

Même en fin du XX^e siècle à Plabennec, les références religieuses se retrouvent encore souvent dans les réflexions des personnes d'un certain âge. Quel étonnement de s'entendre demander dans les années 80, par une enseignante du privé : « *Comment peux-tu vivre sans morale ?* ». Car pour elle, semble-t-il à cette époque, il ne pouvait y avoir de morale hors de la religion.

Si la prière n'existe plus au conseil municipal depuis 1965, les cérémonies officielles, comme celles de l'Armistice du 11 septembre, ont longtemps intégré la messe. En 1977, les élèves arrivés à l'heure précisée par la mairie, voient tous les présents, le maire en tête, prendre le chemin de l'église. A un repas de fin d'année des employés communaux, M; Coz, adjoint, dans son allocution, rappelle que « *Noël est un bon moment, celui des cadeaux et de Minuit Chrétien.* ». Quand M. Goasduff, maire, décide de construire son nouveau presbytère, il apprécie qu'il soit symboliquement « *au point central de la commune* », le contraire de ce qui a été proposé pour l'école publique.

Quand en 1997 est organisée une réunion publique suivie par plusieurs centaines de personnes, sur le sujet très sensible de la pollution, un professeur du collège privé suggère qu' « *il faut un meneur de débat, un monsieur loyal, comme... le curé !* ».

Il y a aussi « *l'école !* ». Dans les magasins : « *C'est la kermesse de l'école* ». Au conseil municipal : « *le lotissement est bien placé, près de l'école.* ». « *L'école* », c'est Sainte Anne, celle de tous les vrais Plabennecois . Il y en a bien une autre, hors de l'agglomération, mais plutôt ignorée. C'est au point que pendant longtemps les nouveaux habitants voulant se renseigner en mairie sur les écoles existantes, s'entendent citer « *l'école* », ou « *Ste Anne* », en oubliant parfois l'école publique, laquelle, de toute façon, « *n'a que peu d'élèves* ».

Dans les rencontres de personnes âgées, on réalise vite que le répertoire commun des chants est surtout constitué de cantiques.

La notion de laïcité a du mal à se développer dans ce Bas-Léon. Quand le curé de Plouescat part à la retraite en 1997, le maire avoue avoir trouvé en lui un « *interlocuteur attentif, un conseiller efficace* », et le conseiller général de rajouter qu'il a su « *apporter en toute circonstance la bienfaisante présence du Christ.* » (Ouest-France : 27/8/97)

Les crucifix ont été enlevés des mairies. Il en restait plusieurs dans les années 1970 à Bourg-Blanc, ou un était encore accroché à un mur en 2008 dans un local communal. A Ploudalmézeau, au moment de son installation dans la nouvelle mairie construite après la marée noire de l'Amoco, le maire, Alphonse Arzel, a fait déménager les crucifix avec les dossiers.

En 2008, Plabennec n'a plus eu de curé pendant plusieurs mois dans son presbytère neuf de quatre chambres, les offices religieux se font plus rares, ce qui était inimaginable voilà

30 ans, et peut-être regrettable. Mais les références religieuses restent imprégnées, surtout chez les personnes âgées. En 2010, la rencontre des clubs de retraités du canton commence par une messe, mais finit par des jeux et des...dances.

Même pour des jeunes, changer est parfois difficile. En 2009, un couple a fait le pas de venir à l'école publique prendre contact; mais gênés, culpabilisant, les deux parents finissent par avouer avoir été tous les deux élèves à Sainte-Anne, vivant leur démarche comme une petite trahison.

Être incroyant est pour certains difficilement concevable. Réflexions de 2009 : « *On peut être athée, bien sûr, mais pas trop quand même !* », ou d'un non pratiquant passé par le petit séminaire de Pont-Croix « *On ne peut jamais être athée tout à fait* ». Restant religieux, les Plabennecois ont pris du recul, peu regrettant cette époque où les curés étaient « chefs de tribu » et cherchaient à contrôler la vie de leurs paroissiens. Comme dit l'un très brièvement : « *Ils étaient trop !* »

Par contre, la nouvelle population, d'origine diverse, est de plus en plus tolérante, ou indifférente, et montre moins d'intérêts pour les valeurs religieuses, politiques ou syndicales. Les choix, d'école entre autres, sont plus opportunistes.

Est-ce pour cela qu'une tendance s'installe actuellement, celle de rendre plus neutre le nom de l'école. Adieu « *école publique* », voici « *École du lac, École du vieux puits, École de l'Argoat* ». Deux de ces écoles sont publiques, la troisième est une des plus grosses écoles privées du Finistère.

Les valeurs de l'école publique de Jules Ferry semblent acquises en France (mais si peu dans les pays du Tiers-Monde). Si l'obligation scolaire n'est plus contestée, la gratuité est facilement égratignée, et la laïcité a été considérée voici quelques années comme une valeur sectaire, rétrograde. Il est bien loin le temps où, dans le Léon, et surtout à Plabennec, on constatait que « *l'engrais est catholique, l'argent est catholique, le foot est catholique, comme l'école est catholique* »(28).

A Plabennec, il a fallu un demi siècle pour passer de l'époque de l'emprise des curés- « chefs de tribus », à la situation actuelle de tolérance. Comme l'a rappelé Martine Camban lors de la pose de la première pierre, en 2009, l'arrivée d'un collège public moderne, n'est que « *l'aboutissement d'un long combat citoyen et laïc qui ne devra pas être oublié* ».

Remerciements-

Merci à toutes les personnes qui ont accepté de me confier leurs Kannads, des photos, d'anciens plans notariaux, des souvenirs, des documents divers, parfois considérés au départ comme sans grand intérêt, mais qui se révèlent témoignages uniques, ou rares, comme la photo de l'ancienne mairie de Plabennec :

M. Calvez Jo, M. et Mme Kerdoncuff, Mme Morvan, Mme Guével N, Mme Paul E, Mme Gallou P, Mme Jaouen, M. Le Gall F, Mme Abaziou, M. Le Roux H, M. Kerboul H, M. et Mme Kerandell, Mme Bihan, Mme Cozian, M. Flori, Mme Cornec et M. Déniel de Plouvien, M. Floch JP, Mme Salaun, Mme Ropars MC, Mme Breton, M. Vourc'h, Mme Prime, M. et Mme Fagon...et bien d'autres.

Et aussi tous les anciens collègues que j'ai pu solliciter, surtout les plus anciens qui ont connu les années les plus sombres : Mme Roudaut et Mme Romeur, institutrices dans le canton avant 1960, puis ensuite, Mme Roger Maguy, M. et Mme Quillien Léo, M Lollier Denis, M. et Mme Drévilion Yvon, Mme Cadiou... et d'autres arrivés plus récemment.

Sources.

- 1- Gérard Jaffrédou : École primaires dans le Léon (1793-1833). Musée de Trégarvan.
- 2- Yves Le Gallo : Le Finistère, de la préhistoire à nos jours. Ed. Bordessoules.
- 3- Jean Rohou : Fils de ploucs, tome II. Ed. Ouest-France.
- 4- Archives Alphonse Petton. Plabennec.
- 5- École publique française. Ed. Rombaldi. (1951)
- 6- Histoire de Ste Anne, par les religieuses.
- 7- Liasse des courriers de M. Billon, curé de Plabennec.
- 8- Archives départementales de Quimper. 1T83
- 9- " " " 1V100
- 10- " " " 1T17
- 11- Kannad de Plabennec : 1913-1968.
- 12- Yves Le Gallo : Clergé, religion et société.
- 13- Missions en doyennés de Plabennec et Lesneven (1965). CRBC M6891.
- 14- Archives départementales de Quimper. 1V65
- 15- Paul Meunier : Fanch Cauet.
- 16- Église, École, État. Ed. Musée de Trégarvan.
- 17- Guillemain Le Ster : livre d'histoire (CM-CFE). Ed. de L'Ecole (1956) .
- 18- Jean Cornec : Laïcité. Ed. Sudel.
- 19- Archives départementales de Quimper. 1T80
- 20- Plabennec er vrezel. Presbytère de Plabennec. (1928).
- 21- Buhez : les Bretons et Dieu. Ed. Ouest-France. (1985).
- 22- J.P.Y. Le Goff : L'école à Morlaix au temps de Jules Ferry. Ed. Lelivrelibre.net.
- 23- Archives Mairie de plabennec.
- 24- Histoire de la Bretagne : tome 4. Skol Vreizh.
- 25- Josette et Jean Cornec. Ed. Clancier Guénaud.
- 26- Bulletin municipal de Plouvien, année 1992.
- 27- Yvon Tranvouez : Catholiques en Bretagne au XXème siècle.
Ed.Presses Universitaires de Rennes.
- 28- Yvon Tranvouez. Un curé d'avant-hier. Ed. de la Cité.
- 29- d'après une conférence d' Emmanuel Le Borgne (Société d'Etudes de Brest et du Léon).
- 30- Archives départementales de Quimper. 1 T 271 et 1 T275
- 31- " " " 1 T 91
- 32- " " " 1 T 71
- 33- Monsieur l'abbé Calvarin et le Kannadik de Tréglonou- Mémoire der maîtrise.
Anne Marie Arzur Tréguier.
- 34- Archives départementales de Quimper- Journal « la Gazette du Laboureur »-JAL 184
- 35- Chronique famille Caër de Plabennec-
- 36- Vie de Marie Abiven, la plus sainte femme...Par P. J. Kersimon, prêtre (1836-1868)
- 37- Chronique familiale, du début du XXème siècle par J. M. Guéguen, prêtre à N. D.
du Folgoët et fils de Yves Guéguen, ancien maire de Guipavas.
- 38- Louis Elégoët -Le Léon - Editions Palantines.
- 39- Michel Tréguier- Aborigène occidental.

Table des matières.

Introduction	
Écoles jusqu'en 1880.	
1789 à 1850	5
Après 1850 : écoles communales publiques catholiques à Plabennec.	
Écoles du canton.	
Lois de Jules Ferry.	17
Laïcisation des écoles existantes.	18
Laïcisation avec l'appui du maire républicain : (1882-83)	
Ouverture de l'école Ste Anne et les pressions. (1884)	
1884-85 : années charnières- Les réactions diverses.	
École publique et pratique religieuse. Refus des bancs à l'église.	
École de hameau	
Construction de l'école St Joseph (1892)	
Les soutiens de l'école publique : M. Piron, radical socialiste.	
Des prêtres très actifs (1880-1940)	30
M. Billon, curé royaliste, et le vicaire M. Le Jeune, antirépublicain.	
Naissance du bulletin paroissial, le Kannad. (1913)	
M.Bodériou et le vicaire M.Pouliquen.	
Les missions.	
Les missions.	
Les enjeux municipaux: (1789- 1940) (Rapports État- Mairie-Église)	
M.J.L. Moal (1846-1878)	40
M. Le Breton et les élections municipales de 1884 et 85.	
Le monument aux morts.	
Enquête du sous-préfet sur la municipalité de Plabennec, en 1924.	
Évolution des écoles publiques. Difficultés. (1882-1940)	52
Effectifs (1 élève en 1922)	
Bâtiments	
Autres écoles du canton.	
Les prêtres après 1943.	60
M. Cadiou et M. Foll	
M. Fichoux et sa paroisse missionnaire.	
1968, arrivée de M.; Kerléguer.	
Étude sociologique pour la mission de 1965.	
Fermeture des écoles publiques (1945-1968)	
Plabennec, Plouvien, Kersaint, Bourg-Blanc et le Drennec	71
Renaissance des écoles publiques, après 1968.	
A Plabennec	81
Dans les autres communes	
Un collège public souhaité depuis longtemps.	
Les dossiers. Les oppositions	90
Ouverture en 2010.	
La religion longtemps pivot de la vie plabennecoise.	93

Le Léon a été longtemps la « Terre des prêtres », une théocratie où l'école publique « *skol an diaoul - l'école du diable* » n'avait pas sa place.

Ceci est l'histoire de ces écoles publiques de Plabennec, Bourg-Blanc, Kersaint-Plabennec, Le Drennec et Plouvien, depuis leur naissance après la Révolution, jusqu'à nos jours, en passant par la période de Jules Ferry, pendant laquelle l'école a été la source principale des conflits entre catholiques monarchistes et les républicains, souvent eux aussi catholiques.

coantfanch@aol.com



ISBN-978-2-7466-3187-8